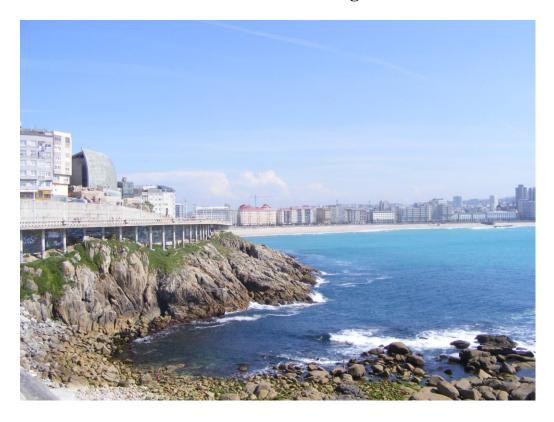
Faculté de lettres, langues et sciences humaines de La Rochelle Master 2 Sciences pour l'environnement Géographie appliquée à la gestion de l'environnement littoral

Représentations et pratiques des plages urbaines par les citadins

Comparaison de géographie culturelle entre les villes de La Rochelle et de La Corogne



Mémoire de recherche soutenu par Charlotte Lhotellier Sous la direction de Didier Vye, maître de conférences Année universitaire 2011-2012





Sommaire

Introduction	4
Première partie	8
Les habitants de La Rochelle et de La Corogne au centre d'une réflexion autour de qualité environnement et identités culturelles	tale 8
Chapitre 1 : Qui sont les habitants de La Rochelle et de La Corogne ? 1-1 Comment décliner la notion d'habitant de la ville en fonction des concepts d'urbanité et de	9
citadinité ? 1-2 Qui est considéré comme habitant du lieu dans le cadre de notre étude, et comment le justifier ?	9 12
Chapitre 2 : Quelles identités culturelles pour les habitants de La Rochelle et de La Corogne ? 2-1 Deux villes aux maritimités atlantiques à la fois proches et différentes 2-2 Deux villes aux identités affirmées 2-3 Quelle place pour l'écologie urbaine dans les politiques des deux villes ? Quelle place pour les plag urbaines dans ces politiques ?	16 18 23 ges 29
Chapitre 3 : Comment appliquer la notion de qualité environnementale auprès des habitants de La Roche et de La Corogne ? 3-1 Qu'est-ce-que la qualité environnementale ? Définition et utilisation dans les travaux de recherche 3-2 Comment utiliser cette notion dans une étude de géographie culturelle ?	31
Deuxième partie :	37
Conception et réalisation d'une méthodologie applicable sur les plages de La Rochelle et de La Corogne d le cadre d'une comparaison de géographie culturelle	ans 37
Chapitre 1 : Comment passer de l'approche théorique de l'étude à la réalisation du travail sur le terrain ? 1-1 Comment passer des hypothèses de base à la création de critères ? 1-2 Choix et justification des méthodes de terrain	<i>39</i> 39 46
Chapitre 2 : Conception du questionnaire d'enquête et de la grille d'entretien 2-1Elaboration d'un questionnaire d'enquête adapté aux deux terrains d'étude permettant de répond nos enjeux 2.2 Création d'une grille d'entretien adressée aux gestionnaires des plages urbaines de La Rochelle et La Corogne	49
Chapitre 3 : Réalisation de la méthodologie sur le terrain à La Rochelle et à La Corogne 3-1 Enquêtes: des conditions plus favorables à La Rochelle qu'à La Corogne 3-2 Observation : une méthode couplée à celle des enquêtes à La Rochelle et à La Corogne 3-3 Entretiens avec les gestionnaires : des fonctionnements bien différents à La Rochelle et à La Corog	<i>58</i> 58 62 gne 64
Troisième partie :	67
La plage urbaine, un support de l'identité culturelle plus qu'un espace perçu différemment par les habita	nts
du lieu	67

Chapitre 1 : Des types de citadins qui perçoivent et pratiquent les plages de façon differente	/2
1.1 Des représentations très différenciées entre les plus jeunes et les plus vieux	72
1.2 Les critères de qualité varient surtout en fonction des plages et de leur contexte géographique	84
1-3 Pratiques de plages : une population jeune qui s'impose	98
Chapitre 2 : Les plages urbaines, support des identités culturelles de La Rochelle et de La Corogne	108
2-1 Des plages perçues comme des lieux de nature à La Corogne et des lieux de sociabilité à La Roche	elle
	108
2-2 Des pratiques et rythmes de fréquentation des plages spécifiques à chaque ville	116
2-3 Une notion de qualité environnementale plus forte chez les coronais	135
CONCLUSION	144
Annexes	147
Références bibliographiques	158
Table des figures	160

Introduction

Les plages urbaines constituent un territoire complexe et atypique au sein de la ville et ont souvent attiré l'attention des scientifiques pour les nombreux enjeux qu'elles suscitent en tant qu'objet de nature et de culture en ville. Cependant, les études se sont jusqu'à présent concentrées sur le caractère plutôt touristique de ce territoire central dans la pratique de tourisme et de loisir.

Nous avons proposé dans notre projet de mémoire de master 1 de dépasser ce cadre touristique afin de comprendre quels pouvaient être les relations qu'entretiennent les citadins avec les plages urbaines en étudiant quelles en sont leurs représentations mais aussi leurs pratiques. En effet, les citadins sont des usagers importants des plages urbaines de leur ville dans le sens où leur usage des ces lieux se mesure dans une temporalité relativement étendue puisqu'ils la fréquentent tout au long de l'année, mais également dans des pratiques très diversifiées. Nous avions déjà tenté de définir la plage urbaine dans le projet de recherche et avions conclu sur le fait que les plages urbaines sont pour les individus, et notamment les citadins, les espaces de récréation et de recréation qui s'expriment dans des pratiques quotidiennes, et dans un espace particulier qui est l'espace urbain.

Nous décidons par ce travail de recherche de rentrer dans le vif du sujet et de connaître quelles avec précision les relations qu'entretiennent les habitants d'une ville avec les plages afin de comprendre au mieux quelle est la place de celle-ci dans leurs représentations mais aussi dans leur vie urbaine de citadins. Nous avons ici décidé de conceptualiser ces relations entre citadins et plages urbaines par l'étude des représentations et des pratiques. C'est ici que nous pouvons introduire le concept clé qui sera en quelque sorte le fil conducteur de toute notre réflexion et qui s'insert de façon assez intéressante dans les dynamiques de recherche actuelles en matière de plages, à savoir la qualité environnementale. Nous considérons dans notre sujet la qualité environnementale de la plage par les citadins comme l'aspect social de ce grand concept, et le matérialisons par les attentes et perceptions que les citadins peuvent avoir des plages urbaines de leur ville.

Nous avons ici choisi d'aborder la plage urbaine pour la double dimension qu'elle confère dans le cadre d'une réflexion comme la notre, c'est-à-dire, la dimension naturelle (qu'elle possède par essence avec la présence de la mer par exemple), mais également sa dimension culturelle. Nous avions également développé ce point lors de la rédaction de notre projet en notant que la plage urbaine est profondément empreinte de culture puisqu'il s'agit avant tout d'un lieu public et urbain, fortement anthropisé dans son aménagement comme dans sa

fréquentation et qu'elle pouvait également être le reflet de la culture urbaine dans laquelle elle s'inscrit. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'intégrer cette autre dimension de la plage urbaine à notre travail de recherche en produisant également une étude de géographie culturelle grâce à la comparaison de deux villes.

Afin de produire ce travail de géographie culturelle, nous avons travaillé sur deux terrains d'étude qui se sont révélés être très intéressants dans la mesure où la culture maritime y est extrêmement développée, et ce, dans le cadre de deux identités culturelles singulières. Notre premier terrain d'étude est donc La Rochelle, ville touristique de la côte atlantique qui possède trois plages urbaines : les Minimes, plage proche de port de plaisance et des universités, la Concurrence, plage de centre-ville et Chef de Baie qui est la seule à être d'origine naturelle mais aussi la plus excentrée du centre urbain. La particularité majeure de la ville est son image de ville pionnière en matière d'écologie urbaine et de valorisation de son patrimoine naturel et culturel, notamment maritime. Notre second terrain d'étude est La Corogne, ville galicienne d'Espagne, à vocation surtout industrielle et qui possède cinq plages urbaines tout à fait intéressantes dans le cadre d'une comparaison avec celles de La Rochelle. Nous décidé pour notre travail de recherche de sélectionner trois plages qui puissent être comparables à nos plages rochelaises : Orzan, plage urbaine de centre-ville proche des quartiers festifs, Riazor qui jouxte Orzan et se trouve face au centre-ville plus commerçant, et Lapas, petite plage plus excentrée du centre urbain.

Nous choisissons donc dans notre étude de lier ces trois concepts fondamentaux que sont les citadins, la culture et la qualité environnementale autour de ces espaces-clés que sont les plages urbaines. La comparaison n'est pas anodine dans la création de nos hypothèses de recherche puisque les deux villes sont de taille comparable, et dont les plages urbaines sont investies par les citadins tout au long de l'année, un point assez crucial dans notre sujet de recherche. L'intérêt de ce travail se révèle donc multiple et les questionnements assez nombreux : à La Rochelle comme à La Corogne, existe-t-il différents « types de citadins » caractérisés par leurs divers capitaux spatiaux qui vont ainsi conditionner leurs représentations et pratiques des plages urbaines ? Ou encore, est-ce-que ce sont les identités culturelles dont sont empreintes les citadins qui vont conditionner la notion de qualité environnementale ? Comment se construit ce concept de qualité environnementale pour les citadins de chaque ville, autour de quels critères, en fonction de quels individus ? Ou encore, cette qualité environnementale est-elle aussi une histoire de culture urbaine que l'on va retrouver sur les plages urbaines ?

De plus, les plages urbaines ne sont pas seulement uniquement perçues par les citadins, mais également par les gestionnaires, et font l'objet de nombreuses politiques d'aménagement et de gestion. Comment les plages urbaines sont-elles intégrées à l'espace urbain ? Les plages sont d'ailleurs très souvent perçues par les gestionnaires comme des « objets touristiques » et donc gérées en fonction de critères. Nous pouvons d'ailleurs penser qu'il existe de réelles divergences entre les plages urbaines perçues par les citadins et par les gestionnaires, et il serait très intéressant de savoir si tel est le cas, autant dans une démarche de recherche scientifique que dans une perspective de gestion plus adaptée des plages urbaines.

Les questions sont nombreuses et nous allons tenter d'y répondre au cours de ce travail de recherche. Ainsi, nous allons organiser ce travail de recherche autour de trois grands axes. Dans une première grande partie, nous définirons les grands concepts-clés de notre étude en tentant de caractériser qui sont les citadins qui nous intéressent, quelles sont les identités culturelles de chaque ville mais aussi ce qu'est la qualité environnementale dans le cadre de notre étude. Nous développerons dans une deuxième partie la méthodologie que nous avons mise en place afin de répondre à nos questionnements initiaux, et nous parlerons également des détails des travaux effectués sur le terrain. Enfin, notre troisième et dernière partie sera la plus conséquente puisqu'il s'agira d'exploiter nos résultats, de les analyser pour tenter de répondre à nos problématiques initiales et de valider ou non nos hypothèses de départ.

Première partie

Les habitants de La Rochelle et de La Corogne au centre d'une réflexion autour de qualité environnementale et identités culturelles

Chapitre 1 : Qui sont les habitants de La Rochelle et de La Corogne ?

1-1 Comment décliner la notion d'habitant de la ville en fonction des concepts d'urbanité et de citadinité ?

Cette notion est centrale dans la construction de notre réflexion et dans la réalisation de notre étude puisque l'enjeu est de saisir ce qu'est la qualité environnementale des plages urbaines sous l'angle des représentations et des pratiques des citadins. Seulement, comment définir la notion d'habitant du lieu ? Comment mettre celle-ci en relation avec les concepts d'urbanité et de citadinité ? On peut d'ailleurs s'interroger sur le cas ambivalent des résidents secondaires. Sont-ils des habitants du lieu ou des touristes ? Sont-ils suffisamment imprégnés de la citadinité de la ville pour être considérés comme des habitants du lieu ? Il s'agit ici de creuser ces concepts afin de bien saisir quelle population est à considérer dans notre travail de recherche. Commençons d'abord par cerner la notion d'habitant du lieu avant d'introduire la dimension citadine.

Revenons sur le terme d'« habiter », aussi primordial qu'ambivalent qui va nous aider dans notre définition du terme d'habitant du lieu. Si l'on se réfère aux travaux de Mathis Stock¹, la notion d'« habiter » est très large puisqu'il la définit comme « l'articulation entre les pratiques des lieux et la signification des lieux ». Donc l'« habiter » est la relation que les individus créent avec des lieux grâce à des pratiques. Ainsi, on habite pas seulement quand on réside dans un endroit, un touriste qui associe des pratiques à un lieu, même si il est loin de son lieu de résidence, reste un habitant temporaire du lieu. C'est également ce que soutient Rémi Knafou² lorsqu'il affirme que « le tourisme a pour objectif de permettre aux individus de se déplacer en allant habiter temporairement dans d'autres lieux ». Ainsi, « habiter » est-il une question de durée ? Existe-t-il des conditions pour habiter ou suffit-il d'être sur place et de produire des pratiques ?

Olivier Lazzarotti³ parle de l' « habiter » comme d'un processus qui lie l'homme à un lieu par un « capital géographique qui est l'ensemble des savoirs géographiques dont chaque homme dispose et qui le singularise comme habitant ». Et c'est peut être là que se situe la définition de l'habitant du lieu en opposition au touriste qui possède forcément moins de clés de lecture de l'espace dans lequel il se trouve. Il développe d'ailleurs dans sa réflexion autour de ces savoirs géographiques qui sont des « savoir-faire » et des « savoir-être » qui permettent de

¹ STOCK M., L'Habiter comme pratique des lieux géographiques, EspacesTemps.net, 2004

² EQUIPE MIT, Tourisme 2, Moments de lieux, Editions Belin, 2005

³ LAZZAROTTI O., *Habiter, la condition géographique*, Editions Belin, 2006

« savoir-vivre-ensemble ». Un des exemples qu'il cite est révélateur : « Etre Berlinois, c'est acquérir ces savoirs géographiques ouvrant l'accès à la ville, à sa reconnaissance par les autres habitants ». Pour habiter un lieu comme nous l'entendons dans notre étude, il faut donc « une forte interactivité entre les acteurs individuels et l'espace dans lequel ils évoluent » (Lévy, Lussault, 2003)⁴. Pratiquer les lieux en tant que touriste permettra d'habiter les lieux mais n'aura pas forcément la même ampleur que la pratique d'un résident permanent qui possède un « capital géographique » qui lui permet une meilleure compréhension du lieu et de son fonctionnement et donc une relation plus « approfondie » avec celui-ci. Et puisque nous nous intéressons ici aux habitants d'un espace urbain donné, nous pouvons associer ce concept de l' « habiter » à celui-ci de citadinité et d'urbanité afin de comprendre ce qu'est, audelà de l'habitant du lieu, l'habitant de la Ville, ou même des villes.

Si l'on se base sur la définition du dictionnaire de l'Espace des sociétés de J. Lévy et M. Lussault, l'urbanité est avant tout le « caractère proprement urbain d'un espace ». Selon eux, l'urbanité est caractérisée par trois notions : la configuration spatiale, la densité et la diversité des objets de société dans l'espace. L'urbanité n'est donc pas à réduire à des entités matérielles comme par exemple l'immobilier, mais il faut également la considérer avec les « réalités des sociétés immatérielles ». On entend par là les idéologies, les normes, les valeurs collectives et individuelles. Jean-Pierre Simon⁵ évoque d'ailleurs « le savoir-vivre ensemble et la volonté de vivre-ensemble » dans sa définition de l'urbanité. Cela démontre bien que l'urbanité est un concept assez complexe à saisir et qu'il en existe différents niveaux qui définissent la Ville comme un ensemble de caractères qui structure l'espace d'une certaine façon et crée un imaginaire et des pratiques autour de ce qu'elle représente.

Il est nécessaire de croiser ce concept à celui de citadinité afin de cerner au mieux le visage de l'habitant de la ville et des relations qu'il entretient avec son environnement urbain. Si l'on se base de nouveau sur la définition de J. Lévy et M. Lussault, la citadinité est la « dimension actorielle de l'urbanité, la relation dynamique entre un acteur individuel et l'objet urbain ». Cela se matérialise pour eux par de signes, mots, discours, attitudes, usages, valeurs, etc. Nous pouvons donc affirmer que cela est différent de l'urbanité mais totalement lié à celle-ci. En effet, l'urbanité est davantage une trame de fond qui permet de définir l'urbain en tant qu'objet organisé, et habité par la densité, la diversité et même la coprésence. Alors que la citadinité se rapporte plus à la notion d'acteur, d'individu, et de son rapport à l'espace urbain; c'est d'ailleurs cela qui va nous intéresser dans notre définition de l'habitant de la ville. Nous pouvons la définir de façon très réduite comme étant un ensemble de codes de celui qui habite la Ville. Encore mieux, « la citadinité est l'ensemble des représentations qui nourrissent des pratiques spatiales » (Lévy, Lussault, 2003). Chaque citadin a donc une relation profonde et codifiée avec la ville où il vit et produit des pratiques qui lui sont associées, mais également avec toutes les autres villes qu'il connait, ou même qu'il ne connait pas. On peut associer ce concept de citadinité à l'existence d'une culture urbaine générale qui serait définie comme les

⁴ LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie, et de l'espace des sociétés,* Editions Belin, 2003

⁵ SIMON J.-P., Mutations urbaines en cours : quel avenir pour l'urbanité ?, Cafés géographiques, 2002

« manières de faire d'un acteur qui le relie à sa ville, à des villes, à la Ville » (Lévy, Lussault, 2003) imprégnées par des valeurs citadines intégrées par les gens. Ce concept est donc très relatif dans le cadre de notre étude et à manipuler avec énormément de prudence puisque le citadin n'est pas forcément celui-ci qui habite La Rochelle ou La Corogne. Le citadin est celui qui vit la Ville et qui est imprégné de toute son urbanité, dans ses représentations et dans ses pratiques. Ainsi, un touriste parisien ou lillois en vacances à La Rochelle est un citadin au même titre qu'un rochelais puisqu'il est lui-même habité par la citadinité, la culture urbaine.

La subtile différence qui existe entre l'habitant d'un lieu et un touriste se trouve dans l'hypothèse qu'au-delà de la « citadinité globale », il existe des citadinités, des cultures urbaines, autant qu'il existe de villes. Et c'est cela qui nous permettrait de distinguer qui sont réellement les populations qui « habitent » le lieu. Ainsi, le citadin qui nous intéresse dans notre étude (en tant que citadin habitant du lieu) est l'individu qui habite la ville de façon permanente ou régulière, et qui se distingue des citadins des autres villes (touristes par exemple), par sa connaissance développée de l'urbanité de la ville, de son organisation spatiale, de son fonctionnement. Le citadin habitant du lieu est celui qui, au-delà de sa citadinité qui lui permet une compréhension de la culture urbaine en générale, possèdera une palette de « savoirs géographiques » propres à une ville. Ce « capital spatial » (J. Lévy, 2003) spécifique à une ville est producteur de représentations et de pratiques qui créent chez les citadins habitants du lieu une relation privilégiée avec leur ville plutôt qu'avec une autre, et c'est sur cette spécificité que nous allons nous baser pour sélectionner quels sont les individus pertinents dans notre étude.

1-2 Qui est considéré comme habitant du lieu dans le cadre de notre étude, et comment le justifier ?

Ainsi, le citadin qui possède le capital spatial adapté n'est pas forcément celui que l'on croit. Il serait facile de faire un raccourci en affirmant que n'est citadin habitant du lieu que le « rochelais pure souche » qui vit à La Rochelle depuis son enfance, ou même encore celui qui est venu s'installer dans la ville il y a une dizaine d'années. Nous ne pouvons pas sélectionner nos citadins de cette façon arbitraire, en excluant tous ceux qui ne sont pas résidents permanents ou en déterminant une zone géographique qui définirait une frontière entre citadins et non-citadins. En effet, un individu originaire de Bordeaux mais qui passe toutes les périodes de vacances dans sa famille à La Rochelle depuis vingt ans ne peut être exclu du concept de citadin. Il disposera forcément d'un « capital spatial », accumulé au cours de ses nombreuses venues, qui lui permettra de « tirer avantage de l'usage de la dimension spatiale de la société » (Lévy, Lussault, 2003). En d'autres termes, de pratiquer les lieux en connaissant la culture de la ville en question, tel un citadin habitant du lieu tout au long de l'année. Pour ce qui est des résidents secondaires, ils font partie intégrante des citadins habitants du lieu. En effet, le fait d'avoir une résidence secondaire à La Rochelle ou à La Corogne induit forcément une fréquentation régulière de la ville, mais également une volonté de participer à la vie urbaine, et donc une intégration volontaire ou non de valeurs citadines, d'habitudes, et a fortiori la création d'une relation plus profonde et plus organisée avec cette même ville. Ces derniers sont donc à prendre en compte même si ils ne représentent qu'une part assez mince des résidents actuels, à savoir, entre 3 et 6 % ⁶.

De même il sera intéressant de différencier dans notre étude les citadins en fonction du critère de la durée de résidence. Plus clairement, un citadin rochelais ou coronais âgé de cinquante ans, habitant du lieu depuis sa naissance possèdera incontestablement une citadinité, une culture urbaine de la ville concernée plus accomplie que celle du résident « nouveau » qui vit la ville de façon permanente depuis un an. Il existe ainsi une multitude de profils du citadin habitant du lieu, allant du citadin « de souche » au résident secondaire en passant par le nouvel arrivant, et il sera primordial d'exploiter ces différences et de voir si cela influence le rapport de ceux-ci au territoire qui nous intéresse ici, à savoir, les plages urbaines. Ainsi, caractériser les différents types d'habitants du lieu qui existent est l'entrée principale de notre travail de recherche puisque nous partons de l'hypothèse qu'il s'agit là d'un facteur déterminant dans les représentations et pratiques que ces derniers ont des plages urbaines. Il est donc important de considérer, avant de commencer à établir une méthodologie, quel est le « visage » de la population citadine de La Rochelle et de La Corogne, qui nous servira par la suite à créer un échantillon représentatif de la population.

_

⁶ Source INSEE, Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques, 2007

Malgré le fait qu'elles soient toutes les deux des villes-ports, La Rochelle et La Corogne ne sont pas des villes cosmopolites. Pourtant, elles sont tout de même des villes qui connaissent de flux de populations avec la présence de leurs universités et du secteur touristique. Il faut ensuite savoir que La Rochelle est avant tout une ville touristique qui attire, autant au niveau résidentiel qu'au niveau touristique. En effet, si l'on se base sur quelques chiffres : de 1999 à 2007, sa population résidente a augmenté d'environ 7%⁷, et la ville accueille près de 3 millions de touristes par an. Tout d'abord, la ville dispose d'un microclimat qui est très favorable : 2400 heures d'ensoleillement par an (soit autant que sur la Cote d'Azur). C'est pourquoi il s'agira de prendre en compte « l'ancienneté » de chaque citadin qui va forcément conditionner son « capital spatial » et par conséquent les pratiques et représentations des plages urbaines. Si l'on se base sur les données de l'Insee (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) de l'année 2007, 27% de la population actuelle de la ville, âgée de plus de cinq ans, vivait ailleurs (région Poitou-Charentes, France ou étranger) dans les cinq années précédant le sondage. Cela induit forcément de notre part une construction d'échantillon qui respecte cela, et donc une part importante de « néo-rochelais » à interroger. Par exemple, on peut supposer qu'un « ancien parisien » installé à La Rochelle depuis deux ans aura une représentation de la plage de La Concurrence beaucoup plus naturelle qu'un Rochelais natif de cinquante ans qui sera peut-être moins « impressionnée » par ce type de nature maritime. On peut imaginer que ces individus détiendront une notion de qualité environnementale complètement différente, conditionné par leur parcours, leur relation à la nature. Ainsi, les individus provenant de métropoles intérieures par exemple, pourraient se révéler beaucoup moins exigeants en matière de qualité environnementale que les citadins habitants du lieu depuis longtemps, peut-être davantage « blasés » par les plages urbaines, et demandeurs d'autres critères tels que l'espace, l'arrière-pays, la « sauvageté », la végétation, etc. (comme peuvent proposer les plages de Ré ou d'Oléron). C'est d'ailleurs ici que nous pouvons introduire le concept tout à fait intéressant de « topophilie » crée par le géographe américain Yi-Fu Tuan en 1961⁸. Celui-ci désigne le lien affectif qui existe entre un individu et un lieu, et qui peut s'expliquer d'une multitude de façons : lieu de naissance, de vacances pendant l'enfance, de rencontres, de souvenirs de jeunesse, etc. Comme le souligne Didier Vye dans sa thèse, ce concept est très intéressant puisqu'il se rapporte à la fois à « l'espace vécu et à l'espace perçu »⁹. Il s'agit donc bien d'un des critères subjectifs qu'il nous faudra prendre en compte dans notre étude. Il serait intéressant à travers nos enquêtes de tenter de « mesurer » l'attachement d'un individu aux lieux, dans le sens où celui-ci pourra être de natures diverses. Par exemple, un « néo-rochelais » (Vye, 2005) ne possède pas forcément un « capital spatial » beaucoup plus faible que celui d'un rochelais fixé depuis vingt ans si celuici a fréquenté la ville pendant toutes ses vacances depuis son enfance jusqu'à l'âge adulte, et qu'il a développé une certaine « topophilie » à l'égard de la ville qui l'a même poussé à venir y installer sa famille.

⁷ Source INSEE, Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques, 2007

⁸ TUAN Y., *Topophilia*, Landscape, vol. 11, numéro 1, 1961

⁹VYE D., Une approche géographique de l'attractivité : le cas des principales villes du Centre-Ouest Atlantique français, Université Paris 13, 2005

Si l'on prend la population en termes d'âge, nous pourrons peut-être également percevoir des différences quant aux représentations et pratiques des citadins. En effet, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que celles-ci ne sont pas les mêmes en fonction de la classe d'âge. Les attentes d'individus âgés de 20 ans, 45 ans et 65 ans ne seront forcément pas complètement les mêmes puisque la plage n'a pas la même fonction pour tous. Nous pouvons émettre quelques hypothèses à ce sujet : la population étudiante par exemple se montre peut-être plus sensible à l'environnement en tant qu'élément de qualité, ou encore à la possibilité de pratiquer des sports collectifs, de rencontrer d'autres jeunes, alors que les personnes plus âgées s'attachent peut-être davantage à l'accessibilité de la plage, à sa propreté, à sa tranquillité, à la sécurité si il y a présence d'enfants. Cela peut sembler un peu arbitraire en théorie d'associer telle population à telle pratique mais il nous faudra le vérifier. Ici également, nous nous devrons de respecter la structure de la population afin d'avoir un échantillon représentatif des rochelais en termes d'âges, mais également en termes de catégories socioprofessionnelles (vois tableaux ci-après).

Figure 1 : Répartition de la population rochelaise selon les classes d'âges en 2007 (en %)

Classe d'âge (en années)	0 à 14	15 à 29	30 à 44	45 à 59	60 à 74	Plus de 75
Part population	14%	24%	17%	19%	14%	12%

Source: INSEE, www.insee.fr, 2007

Figure 2 : Répartition de la population rochelaise selon les CSP en 2007 (en %)

CSP	Actif avec un emploi	Demandeur d'emploi	Retraités	Etudiants élèves	Femme au foyer	Autres inactifs
Part de la population	36.3%	7%	24.3%	22.4%	3.4%	6.6%

Source: INSEE, www.insee.fr, 2007

De plus, nous avions soulevé dans le projet de master 1 l'idée que la plage constitue dans nos sociétés un espace autre, un « antimonde » (Brunet, 1981). On entend par là, un espace qui permet des comportements sociaux non admis hors de celui-ci, une sorte d'exutoire aux normes et valeurs subies par les individus tout au long de l'année. Et cela peut d'ailleurs amené à certaines « déviances » que nous pouvons assimiler à une forme de contre-culture. L'université de La Rochelle compte près de 7 000 étudiants et celle de La Corogne est encore

plus importante avec environ 14 000 étudiants. Nous pouvons associer la présence de cette population plutôt jeune et fêtarde les soirées arrosées organisées sur les plages urbaines, qui outre l'ambiance festive et conviviale, dépassent totalement l'idée d'environnement et donne à la plage urbaine une vocation différente à la nuit tombée, créatrice de nouvelles représentations et pratiques.

Chapitre 2 : Quelles identités culturelles pour les habitants de La Rochelle et de La Corogne ?

Notre étude s'inscrit avant tout dans un angle de recherche en géographie culturelle. Nous avons précédemment tenté de définir la notion d'habitant du lieu et sommes arrivés à la conclusion qu'un habitant du lieu est l'individu qui possède un « capital spatial » spécifique à une ville qui est producteur de représentations et de pratiques. Celui-ci crée chez les citadins habitants du lieu une relation privilégiée avec leur ville plutôt qu'avec une autre puisqu'il détient les « savoirs géographiques », autrement dit une connaissance développée de l'urbanité de la ville, de son organisation, de son fonctionnement. Dans d'autres termes, le citadin habitant du lieu est lui-même habité par la citadinité propre à sa ville, par son identité culturelle. Outre les valeurs et mœurs de la culture urbaine générale qui permettent de vivre dans toutes les villes ou presque, il existe donc une culture urbaine propre à chaque ville. Toute la complexité de notre propos est de définir en quoi La Rochelle et La Corogne sont des villes particulières, et ce, en identifiant leurs spécificités culturelles.

Si l'on se réfère aux travaux de L. Dupont et J.-P. Augustin¹⁰, « la cité est le lieu par excellence de la culture comme héritage de connaissance, de représentations, de manière de vivre, de penser le monde ». Seulement, de quelle culture parlons-nous ? Est-il réellement possible de parler d'une culture urbaine proprement dite associée à chaque ville ? Nous pouvons bien sur nous avancer en parlant d'éléments culturels qui découlent d'une certaine histoire, d'un certain héritage. Mais peut-on dire que ces éléments culturels forment une culture de la ville ? Et encore mieux, peut-on avancer que ces spécificités culturelles sont ancrées chez tous les habitants du lieu et contribuent à influencer, consciemment ou non, leurs représentations et pratiques de l'espace urbain, et dans le cas de notre étude, des plages urbaines ?

Il s'agit pour nous dans cette partie de tenter de caractériser quelles sont les spécificités des villes de La Rochelle et de La Corogne afin de cerner quelles peuvent être leurs ressemblances mais également de situer ce qui les distingue, afin de démontrer que nous sommes très certainement face à deux contextes culturels différents. En effet, le but ultime de notre étude étant de connaître les représentations et pratiques des citadins quant aux plages urbaines de leurs villes respectives, il est avant tout indispensable de cerner dans quel contexte ces derniers évoluent. Cela nous permettra ensuite de comprendre s'il existe un lien réel, ou non, entre le contexte culturel vécu par nos citadins et le regard qu'ils posent sur cet espace de nature en ville, ainsi que les pratiques qu'ils lui attribuent. Il s'agit ici de présenter ces deux villes qui sont nos terrains d'étude tout en les confrontant afin de bien cibler en quoi

¹⁰ DUPONT L., AUGUSTIN J.-P., *Cultures urbaines,* Revue Géographie et cultures, Editions L'Harmattan, numéro 55, 2005

nous sommes face à deux villes à la fois proches (villes littorales de la façade atlantique) et éloignées (identités culturelles différentes). D'un côté, nous avons La Rochelle, ville atlantique française de près de 147 000 habitants, si l'on considère les 18 communes de la communauté d'agglomération. Il s'agit d'une ville que l'on peut largement qualifiée de ville touristique et qui possède une activité de port de commerce non négligeable. La Corogne est une ville de 246 000 habitants, située au Nord-Ouest de l'Espagne, mais surtout une ville de Galice (nous verrons que cela est très important), ville portuaire et industrielle avant d'être touristique. Ainsi, quelles sont les spécificités culturelles nous permettant de distinguer ces deux villes ? Mais également, quelles sont les points qui leur sont communs ? Comprendre cela nous permettra de valider la pertinence de notre comparaison mais également de fonder de bonnes bases pour notre travail de terrain.

2-1 Deux villes aux maritimités atlantiques à la fois proches et différentes

En effet, nous pouvons commencer par nous pencher sur le fait important que nous comparons dans notre étude deux villes qui se placent dans un contexte géographique similaire qui a conditionné leur histoire, leur développement et leur identité : il s'agit de deux villes qui se situent sur la façade atlantique. Cela se vérifie aujourd'hui puisque nous sommes face à deux villes qui furent et sont toujours tournées sur le monde et sur l'échange, par l'intermédiaire de la mer. Dans les deux cas, la place du port et du commerce sont anciens et fonde en partie l'identité de ces deux villes. Nous pouvons d'ores et déjà parler de deux villes empreintes d'une certaine « maritimité » 11. Ce concept est développé par Françoise Peron et Jean Rieucau comme étant « la diversité et la richesse des représentations du maritime qui conditionnent partiellement les actions des hommes par rapport à ce milieu ». En d'autres termes, la maritimité prend en compte les représentations et pratiques qu'une population donnée entretient avec son environnement maritime. Ainsi, comme nous sommes face à deux villes littorales, nous pouvons nous avancer en disant qu'elles possèdent toutes deux une certaine maritimité. Toute la complexité réside dans le fait de cerner à quel « type de maritimité » nous avons à faire. Il s'agit là d'une des spécificités de nos villes qu'il nous faut caractériser afin de savoir dans quel contexte précis appréhender nos plages urbaines. De plus, ce visage de la maritimité pourrait se révéler être un facteur tout à fait intéressant dans les représentations et pratiques des plages urbaines par les citadins.

Si nous nous penchons sur le cas de La Rochelle, nous pouvons commencer par dire que cette ville est symbolique par son histoire et occupe dès le Moyen-âge une place centrale du littoral d'Aunis. Et même si cette rétrospective est bien ancienne, il est important d'y revenir afin de saisir les particularités de La Rochelle. Dès le XIIème siècle débute une longue période de prospérité rochelaise en matière de commerce, de négoce et d'armement, orchestrée par les bourgeois de la ville, qui gouvernèrent celle-ci pendant très longtemps. En bref, une très active place commerciale, essentiellement tournée vers la mer avec le commerce de vin, sel, draperies, etc. en France et en Europe, mais également un port de référence pour les grandes expéditions atlantiques. Ainsi, depuis sa création, La Rochelle s'impose comme la ville libre par excellence dans son organisation, dans son gouvernement, dans sa religion, et cela semble lui réussi puisqu'elle fait partie des villes les plus peuplées et les plus prospères de France à la fin du Moyen-âge. Raymond Silar la surnomme d'ailleurs « la fille de la mer » ¹² en référence à son passé et à son présent de ville empreinte d'une maritimité profonde.

¹¹ PERON F., RIEUCAU J. (dir.), *La maritimité aujourd'hui*, Géographie et cultures, Editions L'Harmattan, 1996

¹² SILAR R., *La Rochelle, fille de la mer*, Geste Editions, 1996

Il en est de même pour La Corogne qui possède un rapport à la mer qui est lui aussi très ancien. L'histoire maritime de la ville débute au IIème siècle avant J.-C. lorsque les Romains prennent la ville et la transforme en un port important dans le commerce maritime du fait de sa position stratégique. C'est d'ailleurs à cette époque que fut érigée la Tour d'Hercule ou *Torre de* Hercules, qui est encore aujourd'hui le symbole de la ville et pièce incontournable de son patrimoine historique puisqu'elle est classée au patrimoine mondial de l'Unesco comme étant le phare le plus ancien du monde encore en activité. A partir de ce moment, La Corogne et notamment son port se développent de façon relativement importante, excepté pendant quelques décennies de crise à cause des incursions normandes et vikings. La ville n'aura de cesse de baser son développement et sa prospérité sur la mer. Cela est surtout le cas au Moyen-âge où la ville bénéficie de privilèges qui permettent la croissance, à la fois du port de pêche et de commerce. A l'époque Moderne, elle possède un port très important sur la façade atlantique notamment dans le domaine du commerce avec les Indes. Cette croissance continue suivit son chemin jusqu'à nos jours.

Ainsi, nous avons vu que les deux villes possèdent un rapport à la mer ancien et profond. Nous pouvons à présent nous demander comment cette maritimité se caractérise aujourd'hui dans les deux villes, et surtout, comment celle-ci va être un des éléments clés d'analyse de notre étude. En effet, ce passé semble avoir tracé les bases de ce que sont La Rochelle et La Corogne aujourd'hui, avec quelques nuances que nous nous devons de cerner. Dans les deux villes, il existe une véritable continuité dans la maritimité, et celle-ci s'exprime actuellement de différentes façons, et témoigne bien d'un rapport à la mer toujours vif. Forte de leur histoire maritime et de leur rapport à l'océan, elles se développent depuis quelques années et encore aujourd'hui en suivant le littoral et les activités qui lui sont liées. En effet, les activités des villes s'organisent aujourd'hui autour de trois ports : de plaisance, de commerce, de pêche, mais avec des priorités tout à fait divergentes. Son attractivité se base avant tout sur son identité maritime, avec le port de plaisance des Minimes (le plus important de la façade atlantique), la présence de ses plages en ville (les Minimes, la Concurrence et Chef de Baie), et des activités proposées autour de la nature maritime. Au niveau des loisirs, la mer détient une place incomparable, et c'est cette « mer-loisirs » qui fonde la maritimité de La Rochelle aujourd'hui. On peut également rajouter à cela la présence de son patrimoine historique, en particulier des trois tours et du vieux port, héritage de son histoire riche et atypique, mais également le musée maritime à flots au bassin des chalutiers, et l'Aquarium, témoignages de l'identité maritime de la ville. C'est le port de plaisance qui a permis à la ville de poursuivre sa relation particulière avec la mer, et il est incontestablement le port le plus important de la ville. Il possède en effet 3600 points d'ancrage, et un projet d'extension est même prévu au printemps 2011, pour parvenir d'ici 2012 à une capacité de 4900 places. Ce rapport de la ville à la mer par l'intermédiaire de la plaisance et donc des loisirs peut être considéré comme une entrée intéressante pour comprendre les pratiques et représentations des plages urbaines par les citadins.

Cela est différent à La Corogne puisque son port de plaisance est beaucoup plus restreint à la fois au niveau de son aura, mais aussi de la place dont il dispose avec 700 points d'amarrage. Le port de plaisance coronais est possède donc une place minime dans la maritimité de la ville

contrairement à La Rochelle ou c'est lui qui caractérise le rapport de la ville à la mer. Seulement, il ne faut pas oublier de mentionner qu'il existe une activité de loisir au sein même de la ville de La Corogne, et que l'on ne retrouve pas à La Rochelle : le surf. En effet, celui-ci est pratiqué tout au long de l'année sur les plages du centre-ville (notamment *Orzan* et *Riazor*) et peut également être un élément pertinent dans notre étude. Il s'agit donc de ne pas minimiser l'attractivité de La Corogne. Même si il ne s'agit pas d'une ville touchée par l'immigration de population nouvelle, elle dispose d'un secteur touristique en expansion permanente depuis quelques années. Comme pour La Rochelle, celui-ci s'organise surtout autour des espaces de nature maritime que sont les grandes plages urbaines d'Orzan et de Riazor, situées en plein cœur de la ville, rendez-vous des touristes et des surfeurs. L'attractivité vient également de la promenade maritime, el paseo maritimo, tradition espagnole, qui se prolonge dans ce cas sur 10 kilomètres tout autour de la ville. Le port est aussi un point d'escale pour les grands bateaux de croisière, avec 40 000 visiteurs et 62 paquebots accueillis en 2007. Cela est très comparable à notre ville de Charente-Maritime puisque le port industriel de La Pallice a accueilli en 2006 trente-six escales de paquebots et 36726 passagers croisiéristes. Enfin, comme à La Rochelle, ce tableau est complété par le riche patrimoine historique, notamment maritime, avec la présence de la Tour d'Hercule, le musée de la marine aménagé dans le château San Anton, ou encore de l'Aquarium Finisterrae.

La maritimité de La Corogne se base donc sur les autres ports, à savoir le port de commerce et le port de pêche. Comme pour La Rochelle, l'histoire de La Corogne se base avant tout sur sa position stratégique sur le littoral atlantique, et notamment par un développement qui s'est appuyé sur une ouverture importante sur le monde, se matérialisant par un commerce maritime exacerbée. Cette maritimité historique semble s'être ancrée également durablement dans l'économie et l'identité actuelles de la ville, mais de façon différente. En effet, La Corogne est une ville portuaire et industrielle avant d'être touristique. Elle est d'ailleurs la région la plus riche de Galice, on peut même dire qu'elle en est le moteur économique. La ville compte deux zones industrielles dont A Grela-Bens qui ne contient pas moins de 600 entreprises, et le PO.CO.MA.CO, qui lui possède 400 entreprises. Référons nous à quelques chiffres : 14 millions de tonnes de marchandises transbordées en 2009¹³. Si l'on compare au port de commerce de La Pallice à La Rochelle, on peut voir que celui-ci a transbordé 7.3 millions tonnes de marchandises en 2006¹⁴, soit deux fois moins. Le port est l'un des noyaux économiques de la ville avec plus de six kilomètres de quais et presque un million de mètres carrés de superficie maritime et terrestre. La majorité de son trafic est constitué de matières dites « vracs liquides » comme le pétrole pour sa raffinerie ou encore le bioéthanol, mais également de « vracs solides » tels que le charbon, le zinc ou le bois. Le port de pêche de la ville est le plus important port de pêche d'Espagne en considérant la cargaison fraîche qui y est débarquée : 29 000 de tonnes de poissons pêchées en 2009¹⁵, contre 6000 tonnes¹⁶ pour le

⁻

¹³ Source: http://fr.lacerca.com

¹⁴ Source: http://www.observatoire-environnement.org

¹⁵ Source : http://fr.lacerca.com

port de pêche de Chef-de-baie à La Rochelle, soit presque cinq fois plus. Autant dire que La Corogne s'illustre davantage par la puissance de ses ports de commerce et de pêche que La Rochelle.

Ainsi, nos deux villes sont similaires dans le sens où elles sont toutes les deux empreintes d'une maritimité atlantique qui ne se base pas sur les mêmes éléments. En effet, La Rochelle et La Corogne possèdent des histoires fondamentalement différentes mais elles ont toutes les deux développé leur cité sur la base du rapport à la mer. Elles se sont toutes les deux illustrées, à différentes époques, dans le commerce maritime en étant d'ailleurs des points stratégiques de ce système national, européen, et mondial. Il semble que ces similarités historiques aient conduit les deux villes à poursuivre leur développement le long du littoral et à maintenir une maritimité plutôt forte au XXIème siècle. Seulement, les priorités ne sont pas les mêmes. La Rochelle est une ville qui base sa maritimité sur la « mer-loisirs », et c'est par l'intermédiaire de son port de plaisance qu'est entretenu son rapport à la mer. Vient ensuite par ordre d'importance le port de commerce de La Pallice, puis le port de pêche de Chef-de-Baie, qui ne possèdent que des places secondaires dans l'identité de la ville. Alors que La Corogne base d'abord sa relation à la mer sur le concept de « mer-travail » avec l'importance indéniable de son port de pêche, suivi de son port de commerce, sans oublier le port de plaisance fortement lié à l'activité touristique en plein essor depuis quelques années. Nous sommes bien en face de deux villes aux maritimités différentes. Il s'agit pour nous de savoir comment instrumentaliser cette différence afin qu'elle soit un outil de compréhension du rapport que peuvent entretenir nos citadins avec les plages urbaines, éléments importants des identités maritimes de nos deux villes.

Nous pouvons alors dans un premier temps supposé que les citadins de La Rochelle et de La Corogne, et particulièrement ceux qui pratiquent les plages urbaines, pourraient être empreints de cette culture maritime. Nous entendons par là qu'il s'agirait de personnes pratiquant la mer et le littoral de différentes manières (plaisance, pêche, sports nautiques divers), et que la plage urbaine serait un des rapports qu'ils entretiennent avec la mer. Ou alors si ces derniers ne pratiquent pas la mer d'une autre façon que la plage, nous pourrons tenter de savoir si cette culture maritime ne se retrouve pas dans leurs habitudes, leurs rapports à la plage, leurs représentations et l'importance qu'ils accordent à ce territoire.

Nous pouvons ensuite nous demander comment les plages urbaines contribuent à la maritimité de nos deux villes ? Nous avons expliqué précédemment qu'il s'agissait d'une des facettes de la maritimité des deux villes dans le sens où elles correspondent au concept de « mer-loisirs ». Si nous nous référons à une de conclusions que nous avions établies dans notre projet de mémoire de master 1, nous considérons ici la plage urbaine comme « l'amphithéâtre de la mer ». Ou dans d'autres termes, le véritable élément d'attractivité de la plage urbaine dans son ensemble est la mer, qui constitue dans l'imaginaire collectif l'élément sauvage et naturel par excellence. La plage urbaine se retrouve ainsi comme un espace de mise en valeur et de mise en scène de la mer, et constitue un lien matériel entre la ville et la

_

¹⁶ Source: http://www.observatoire-environnement.org

mer. Si l'on va dans ce sens, le concept de « mer-loisirs » associé aux plages urbaines peut également se révéler être « nature-paysage » puisque c'est la présence de cette même plage qui permet de faire de la mer un objet de contemplation et de beauté. Nous pouvons d'ailleurs tenter l'hypothèse suivante : c'est la configuration spatiale de la plage choisie, et le paysage qui en découle qui va lui donner une maritimité particulière, qui sera un élément de qualité ou non pour le citadin, et qui conditionnera sa venue ou non sur telle ou telle plage, ainsi que les représentations et pratiques qu'ils adoptera. Par exemple, la plage des Minimes à La Rochelle dispose d'une maritimité de loisir spécifique puisqu'elle est basée à côté du port de plaisance. Ainsi, le paysage mis en valeur par cette plage se caractérise surtout par la présence assez importante de bateaux à voiles légères au large, et ce, tout au long de l'année. Ainsi, on peut tenter l'idée que la position géographique et les « structures » qui entourent la plage conditionnent son « visage » ainsi que les représentations qui y sont associées. La présence de bateaux à contempler dans le paysage peut être, pour certaines personnes, un des éléments qui les a motivé à choisir cette plage plutôt qu'une autre car cela correspond aux représentations qu'ils ont d'une plage de qualité. Ou alors, cette maritimité particulière ne fait pas l'objet d'un choix bien précis, mais conditionne des pratiques, de contemplation ou de photographie par exemple, qu'ils n'auraient pas eu sur une plage à la maritimité différente. Prenons maintenant l'exemple de la plage d'Orzan à La Corogne : celle-ci se trouve en centre-ville mais elle se distingue d'autres plages de la ville par le fait que le surf y est une des pratiques importantes. Elle possède ainsi une double dimension géographique, le fait qu'elle soit en centre-ville, au bord du paseo maritimo, mais également le fait que la houle et les vagues permettent la pratique du surf. La maritimité de cette plage se base donc à la fois sur son urbanité et sur le surf, à pratiquer ou à regarder, et on peut également se demander si cette double identité ne confère par à la plage un gage de qualité pour les citadins. En effet, il s'agit d'une plage qui allie une identité urbaine par sa proximité du centre, mais aussi une culture à la fois sportive et proche de son environnement. Nous pouvons poser l'hypothèse que ces éléments vont participer à la création d'un certain paysage, conditionnant par conséquent les représentations qui y sont associées, mais vont être également créatrices de pratiques bien spécifiques.:

2-2 Deux villes aux identités affirmées

Une des autres particularités communes à nos deux villes est cette volonté de s'affirmer, notamment par rapport au pouvoir central, autant dans le passé que dans le présent. Effectivement, cette volonté « d'être à part » est un héritage qui persiste dans le cas de chaque ville, mais ce, de manière différente et plus ou moins forte. Même s'il s'agit d'une nouvelle spécificité commune à La Rochelle et à La Corogne, nous verrons qu'elle est également utile à démontrer que nous sommes bien face à deux contextes culturels bien distingués. Tentons avant tout de cerner comment se caractérise cette affirmation identitaire dans chacune de nos villes. Dans cette phase de notre réflexion, nous pourrons également relier les critères d'identité culturelle soulevés ? Avec l'hypothèse que la plage urbaine serait, non pas un élément de culture, mais plutôt un des supports de l'affirmation de cette identité particulière.

Le cas de La Corogne est un exemple parfait d'identité culturel, qui, compte tenue de son appartenance à un système politique particulier, va développer une culture particulièrement riche et forte. Il s'agit d'abord pour nous de remettre cette ville dans un contexte politique plus général qui va nous permettre de comprendre en quoi cette dernière est particulière. Nous ne sommes pas sans savoir depuis 1978, l'organisation politique de l'Espagne est régie par la constitution de la même année qui établit un régime de monarchie constitutionnelle et un État social et démocratique de droit et la pluralité des partis politiques. La constitution de 1978 fonde la spécificité de l'Espagne qui vise à faire d'elle un état divisé en 17 communautés autonomes (Comunidades autonomas) qui peuvent être comparées à des états fédérés, dont chacun dispose d'une certaine indépendance. Parmi ces 17 communautés autonomes, on compte trois « nationalismes historisques », reconnus par l'Espagne comme étant « des entités dont l'identité culturelle et linguistique » ¹⁷. Ces trois nationalismes sont considérés comme étant les plus anciens et les plus vifs : les nationalismes catalan, basque et galicien, qui est celui qui va particulièrement nous intéresser dans notre étude. Et c'est à travers ce nationalisme galicien que s'affirme l'identité culturelle de La Corogne par rapport au Royaume d'Espagne.

Comme pour La Corogne, La Rochelle s'est depuis longtemps investie dan son rôle de réfractaire par rapport au pouvoir central, et ce, depuis le Moyen-âge. Beaucoup aiment d'ailleurs à la surnommer de « belle et rebelle ». Referons nous d'abord à « capitale atlantique, capitale huguenote » que nous présente Mickael Augeron à travers une étude de l'histoire mouvementée de la ville durant le Moyen-âge. Le caractère original de la ville

_

¹⁷ JULLIAN M., *Civilisation espagnole*, Editions Hachette Supérieur, 2007

¹⁸ AUGERON M., *La Rochelle, capitale atlantique, capitale huguenote,* Editions du patrimoine, 1970

remonte à une volonté ancienne des Rochelais de se gouverner eux-mêmes pour assurer leur développement économique. Referons nous d'abord à «capitale atlantique, capitale huguenote » 19 que nous présente Mickael Augeron à travers une étude de l'histoire mouvementée de la ville durant le Moyen-âge. En effet, La Rochelle fut longtemps ouverte aussi bien sur l'atlantique qu'aux idées nouvelles. Elle eut le premier maire élu en 1199, et ce fut longtemps les bourgeois de La ville qui gouvernèrent celle-ci, pourvus de nombreux privilèges et libertés donnés par les rois de France ou encore par les souverains anglais. Si bien que la cité, farouchement laïque, détenait une autonomie politique et économique de la fin du Moyen-âge jusqu'au Grand Siège de 1627-1628. A cette indépendance politique s'ajoute bien évidemment la particularité religieuse de La Rochelle, dont la population se convertit au protestantisme dès les années 1530, pour le devenir entièrement au début des guerres de religion. Elle s'affirme alors comme capitale huguenote dans le royaume de France et s'oppose ainsi ouvertement à la couronne dont la religion est le catholicisme. Il reste d'ailleurs actuellement une présence protestante à La Rochelle, même si cela est beaucoup moins répandu qu'à l'époque Moderne, notamment avec la persistance de quelques communautés, et du Temple.

Nous avons donc là bien à faire à deux formes d'affirmation d'une identité par une certaine prise de distance par rapport au pouvoir central. Il s'agit pour nous d'extraire le potentiel de cette particularité qui nous permettrait de faire le lien avec les plages urbaines. Ainsi, nous pouvons poser les questions suivantes : ces héritages qui font de La Rochelle et de La Corogne des villes « à part » sont-ils ancrés dans la citadinité des habitants au point de conditionner leurs représentations et pratiques des plages urbaines ? Ont-ils véritablement la sensation d'habiter une ville à la culture et à l'histoire atypiques, et dans ce cas, cela a-t-il un impact sur les relations qu'ils entretiennent avec les lieux et en particulier avec les plages urbaines ? Creusons davantage cette notion d'identité afin de voir quelles en sont les composantes principales.

La Corogne se trouve en Galice, dans la province de La Corogne dont elle est la capitale. Et si l'on veut saisir l'identité culturelle de La Corogne, il nous faut d'abord comprendre ce qu'est le nationalisme galicien, dont la ville, en tant qu'une des villes les plus importantes de Galice, est fortement empreinte. Il faut avant tout savoir que les nationalismes sont très importants en Espagne et encore très ancrés dans les régions concernées. Cela est d'autant plus le cas depuis 1975, à la mort du général Franco, qui pendant toute la durée de son gouvernement (1939-1975) avait supprimé toutes les formes de nationalismes, autres que le nationalisme espagnol. Ainsi, comment caractériser le nationalisme galicien? Quelles sont les spécificités qui en font une culture à part entière? Tout d'abord, il faut savoir que contrairement au reste de l'Espagne qui fut fortement influencée par la culture arabo-musulmane, la Galice revendique une ascendance celte, et c'est cela qui va conditionner sa culture et sa différence. Les origines

¹⁹ AUGERON M., *La Rochelle, capitale atlantique, capitale huguenote,* Editions du patrimoine, 1970

de cette influence prennent leurs sources dans l'histoire : dans leur fuite vers l'Ouest, les celtes se seraient réfugiés en Galice et y auraient laissé des marques culturelles durables. Les éléments de la culture galicienne sont d'ailleurs très similaires à ceux des autres pays celtes, mais se mélangent également avec des éléments de la culture espagnole. Tout d'abord, l'un des piliers de la culture galicienne est sa langue co-officielle du castillan, à savoir, le galicien ou galego. Langue romane très proche du portugais, elle est parlée dans la seule région de Galice. Il ne s'agit absolument d'une langue morte ou en décrépitude car son apprentissage est en perpétuel développement. La poésie et la littérature galiciennes sont d'ailleurs fortement revendiquées et encouragées, avec des écrivains tels que Vicente Risco ou encore Manuel Rivas (originaire de La Corogne). On compte d'ailleurs 56% de galiciens²⁰ qui la comprennent, savent la lire, la parler et l'écrire; cela constitue le plus fort taux de bilinguisme dans une communauté espagnole. Et si l'on se penche sur le cas plus précis de La Corogne, toutes les indications dans les espaces publics sont d'abord en galicien avant d'être en castillan, de quoi maintenir la vivacité de cette langue dans les habitudes collectives. Ainsi, la langue régionale est à la fois une spécificité de la Galice en tant que pays celte mais également en tant que communauté historique d'Espagne. Cette double identité se retrouve également dans d'autres aspects de la culture, nous le verrons. Nous sommes en droit de nous demander si cette particularité se retrouve sur les plages urbaines de Galice, et notamment ici de La Corogne. Quelle est la proportion de Coronais parlant le galicien ? Le pratiquent-ils dans des conditions particulières ? La plage urbaine est-elle un lieu de sociabilité adapté à ce type de pratique, dans le sens où l'usage de cette langue régionale est facilité, voire même encouragée par des facteurs tels que la coprésence, les rassemblements, etc.

Une des spécificités culturelles les plus importantes de La Galice se retrouve dans la musique traditionnelle. La musique participe aux identités nationales en Espagne, mais encore une fois la Galice se caractérise par un fort attachement à une musique traditionnelle celte, influencée par les musiques espagnoles, portugaises et irlandaises. Les groupes se composent généralement d'une gaita (cornemuse), et bombo (grosse caisse). La renaissance de la musique galicienne se fit dans les années 1980 et redevint un symbole de la communauté autonome. Il existe d'ailleurs beaucoup de groupes folkloriques dont les joueurs sont de véritables vedettes, comme par exemple Carlos Nunez, qui représente mondialement la Galice à travers sa musique. Si nous considérons la plage urbaine comme « théâtre de la culture citadine » (Cf. Projet de mémoire Master 1), nous pouvons alors avancer l'idée que cette même plage pourrait être un des lieux d'expression de cette culture musicale galicienne, à travers des rassemblements d'individus, venus partager la musique avec leurs propres instruments dans cette endroit de sociabilité et de rencontre qu'est la plage urbaine, ou alors des manifestations plus importantes, organisées par la ville en l'honneur de fêtes régionales.

La cuisine galicienne est une des autres spécificités que nous pouvons relever, et qui encore une fois mélange Espagne et Galice. On retrouve dans cette région la tradition nationale des *tapas*, du piment de *Padron* et de la charcuterie. Comme toutes les villes littorales, La

-

²⁰ Source : INE Instituto Nacional Estatistica, 2009

Corogne est bénéficiaire des mets qu'offrent la mer et cela se ressent dans sa gastronomie avec une grande variété de poissons et de fruits de mer dans les plats : coquilles Saint-Jacques (la ville étant proche), mais surtout le poulpe, qui est un des éléments culinaires privilégiés de la ville, témoin de sa maritimité. Il en va de même pour La Rochelle qui exprime largement son identité maritime profonde à travers sa gastronomie : fruits de mer, poissons, etc. Les plages urbaines peuvent-elles alors être un lieu de mise en scène de cette spécificité culturelle qu'est la gastronomie ? Nous pouvons proposer de faire ce lien notamment avec les restaurants de bord de mer qui proposent ces spécialités et donnent à la fois lieu à des pratiques de contemplation des plages. Cela est par exemple le cas à La Rochelle qui possède des restaurants de fruits de mer au bord des plages des Minimes et de la Concurrence. Cela fait-il parti des pratiques des citadins ? Et si c'est le cas, cela est-il un élément de qualité d'une plage urbaine ?

La dernière spécificité culturelle que nous pouvons nous permettre de citer est plutôt relative à la culture nationale espagnole, et cela est un élément de différenciation intéressant avec les habitudes françaises et plus particulièrement avec La Rochelle : il s'agit des rythmes de vie. En effet, en Espagne, et cela est valable pour la Galice et donc pour La Corogne, les rythmes de vie sont différents. Il s'agit de vivre « por la tarde », c'est-à-dire de décaler les activités à des heures plus tardives de la journée. Cela est surtout flagrant le soir venu, puisque les espagnols ne mangent que vers 21h-22h, et les soirées ne commencent véritablement que vers 23h pour se terminer vers une heure avancée de la nuit. Si la plage est théâtre de la culture urbaine, peut-être pouvons nous dire que les rythmes de fréquentation et de vie sur celle-ci seront les mêmes que ceux de la ville en question. Si notre hypothèse est vérifiée, nous pouvons imaginer que les citadins fréquentent leurs plages urbaines en fonction des rythmes de vie de leur ville. On imagine par exemple les Coronais entamer la promenade sur le paseo maritimo ou une soirée entre jeunes sur la plage vers 22h ou plus tard alors, que pour les Rochelais, cela serait plutôt de l'ordre de 20h-21h.

Enfin, si nous nous tournons vers les activités dites sportives qui caractérise les cultures de chaque ville, nous pouvons également tenter un rapprochement avec les plages urbaines. Un des autres éléments de comparaison tout à fait intéressant dans notre étude est le fait que les deux villes possèdent une culture sportive particulière. En effet, à chaque ville on peut associer un club de sport qui connait un véritable succès, et est déclencheur d'un engouement important et d'une fierté certaine auprès des citadins. Il existe en effet à La Rochelle une véritable culture du rugby autour de l'Atlantique stade rochelais, club de rugby à XV français crée en 1898, et cela est d'autant plus fort qu'il s'agit de la ville de France la plus au nord ayant cet engouement autour de rugby. Alors que La Corogne s'enflamme autour du football avec le *Real Club Deportivo de La Coruna* crée en 1906, et plus connu en France sous le nom de Deportivo de La Corogne. Il serait très intéressant de savoir si cette culture du rugby et du football se retrouvent sur les plages de nos villes respectives. En effet, on peut facilement penser que les jeunesses de chaque ville, sont susceptibles d'être touchées par cette culture à tel point de la reproduire sur les plages urbaines, à travers des matchs amicaux, de rugby à La Rochelle, et de football à La Corogne. Si l'on va dans ce sens, nous pourrons également nous

pencher sur le Grand Pavois, salon du nautisme et de la plaisance de La Rochelle, qui a lieu chaque année au mois de septembre et voir une partie de ses stands installés sur la plage des Minimes. Cela est un véritable exemple du fait que la plage urbaine peut se révéler être un support de la culture citadine, et ici en particulier, de la maritimité liée à la plaisance.

Ainsi, les spécificités culturelles de La Corogne et de La Rochelle sont à considérer à différentes échelles. Il existe en effet à La Corogne des éléments culturels nationaux qui la distinguent de La Rochelle: rythmes de vie, gastronomie, culture festive et nocturne. Cependant, l'échelle régionale est la plus importante à considérer puisque c'est elle qui caractérise la culture de La Corogne. La ville est galicienne avant tout, et cela est à mettre en lien avec la forte identité qui règne autour de cette culture qui se revendique des pays celtes. Nous pouvons nous avancer en disant que les spécificités culturelles les plus ancrées de La Corogne sont galiciennes, à savoir la langue, la musique, les traditions, etc. Cependant cette échelle d'analyse est à combiner avec l'échelle locale qui allie à la culture galicienne la culture maritime propre à la ville que nous avons développée précédemment. Cependant, il ne s'agit pas de voir la Galice et particulièrement La Corogne comme des entités nationalistes à l'extrême, ou indépendantistes. Nous sommes ici véritablement dans un contexte culturel et identitaire.

Le cas de La Rochelle en matière de spécificité culturelle est bien différent de celui de La Corogne. Il n'existe pas, comme pour la ville galicienne, différentes échelles de « culture » qui constituent au final une culture bien singulière. La Rochelle est plutôt à caractériser au niveau local par sa maritimité qui s'exprime dans l'histoire et les loisirs. La particularité qui pourrait nous intéresser est l'identité protestante et indépendante que la ville a longtemps gardé et qui l'a amené, entre autres, à être surnommée de « belle et rebelle ». Nous pouvons ainsi parler d'une identité rochelaise qui allie surtout sa maritimité et son histoire à sa dynamique actuelle de ville avant-gardiste et pionnière en matière d'écologie urbaine. Alors que pour la ville de La Corogne, nous pouvons véritablement caractériser une culture spécifique qui se rapporte avant tout à la culture galicienne, à mettre en lien avec quelques spécificités nationales et avec l'identité maritime locale. Le fait de bien cerner les particularités de ces deux villes est primordial dans notre étude puisqu'elles sont les bases de formulation d'hypothèses que nous devrons vérifier sur le terrain.

Localisation des plages urbaines de l'étude à La Rochelle



Localisation des plages urbaines de l'étude à La Corogne



2-3 Quelle place pour l'écologie urbaine dans les politiques des deux villes ? Quelle place pour les plages urbaines dans ces politiques ?

L'écologie urbaine peut être une porte d'entrée intéressante dans la compréhension du rapport entre les citadins et leurs plages urbaines dans le sens où, faisant partie de la nature urbaine maritime, elles sont directement liées à ces politiques publiques. L'enjeu pour nous est avant tout de comprendre comment l'environnement est utilisé en tant que politique publique dans nos deux villes. Cela nous permettre ensuite de replacer les plages urbaines dans un contexte que nous connaitrons, et cela nous permettre une meilleure compréhension. Connaitre les politiques publiques d'une ville en matière d'environnement peut être assimilé à « connaitre sa culture environnementale ». En effet, nous pouvons considérer qu'une politique donnée en matière d'environnement dans une ville va donner lieu à de nouvelles pratiques et représentations, conscientes ou non, chez les citadins. Il serait intéressant de pouvoir faire le lien entre écologie urbaine, plages et citadins en tentant de comprendre quelle connaissance ces derniers ont des politiques d'écologie urbaine, quelle importance ils leur donnent, et aussi de savoir si cela a changé leurs habitudes à différents niveaux.

Le cas de La Rochelle à ce sujet est tout à fait intéressant puisque la ville possède une volonté de protéger et de valoriser sa nature urbaine et maritime depuis de nombreuses années et de s'imposer comme une ville pionnière en matière d'écologie urbaine, en France, mais aussi dans le monde. Nous pouvons par exemple parler de la création d'un réseau de transport dit léger mis à la disposition, à la fois des Rochelais et des touristes. Cela débute dès 1974 avec le concept des vélos jaunes et leur réseau de pistes cyclables qui se développent au fil des années sur plusieurs dizaines de kilomètres à l'échelle de la Communauté d'agglomération. En 1985 est adopté le système Autoplus de transports en commun, et dans les années 1980, La Rochelle s'illustre à nouveau en étant la ville-pilote pour les voitures électriques, et la location de scooters électriques à usage urbain. Et la maritimité de la ville reste à l'honneur même dans le domaine des transports puisque la ville a également mis en place des bus de mer permettant de se déplacer en différents endroits de la ville. Une façon, à la fois d'éviter l'encombrement du centre-ville par les voitures, mais également de promouvoir son rapport avec la mer. La ville détient donc en matière d'écologie urbaine une véritable identité d'avant-gardiste qui peut être qualifiée de spécificité. Nous pouvons par exemple poser l'hypothèse que les Rochelais, vivant dans une ville qui met l'accent sur l'écologie, pourraient être des citadins éduqués au niveau environnemental et plus soucieux de faire attention à la nature qui les entoure, et notamment aux plages urbaines par des comportements adaptés.

La Corogne, de son côté, suit une volonté générale de protection de l'environnement, mais n'est en aucune façon avant-gardiste comme l'a été La Rochelle. Si l'on se rend sur le site de la ville, il existe une rubrique *Medio ambiente* (environnement) qui contient une définition de l'Agenda 21 ainsi que la volonté de la ville d'appliquer ses prérogatives. Cependant, il n'existe aucun détail des mesures prises ou de projets en matière d'écologie urbaine, si ce

n'est la nécessité de produire une politique environnementale globale basée sur les citadins et les autorités locales. Dans cette même rubrique, qui est celle de l'environnement, les plages sont abordées comme des lieux de rencontre entre les coronais et la mer, mais surtout comme des lieux de rencontre entre individus. Le titre de la page est d'ailleurs *Playas, espacio de todos*, et met surtout l'accent sur le caractère social des plages en abordant les concerts, les compétitions sportives, ou les feux de la Saint-Jean. Cela est intéressant dans le sens où les gestionnaires des plages de La Corogne n'ont l'air de leur donner que peu de valeur environnementale, mais plutôt une valeur ludique, festive ou sportive. Est-ce la proximité de la mer qui engendre une telle émulsion autour des plages ou alors cela en est-il de même dans d'autres espaces publics de la ville ? Ou alors la mer est-elle réellement un élément important dans le concept de convivialité et de fête ?

Il sera également pertinent de s'entretenir avec les gestionnaires des plages afin de dresser une liste exhaustive des aménagements des plages, des moyens de lutte contre les déchets, la pollution, le maintien de la qualité des eaux de baignade, etc. Connaitre parfaitement les mesures prises par la ville en matière d'environnement sur les plages nous permettra de comprendre le rapport de la ville à son environnement maritime, mais également l'importance et la vocation qu'ils veulent donner à celle-ci. Nous pouvons nous demander si ces différences de politiques publiques en matière d'écologie urbaine ne vont conditionner les représentations et pratiques des citadins. En effet, ce sont les gestionnaires qui donnent telle vocation à tel lieu en l'aménageant. C'est pourquoi nous pouvons avancer l'idée que les politiques environnementales de La Rochelle ont pu provoquer un changement des mentalités chez les citadins, en faveur de moyens de transports plus doux, ou de rapprochement de leur nature urbaine, en particulier de leurs plages. D'un autre côté, si nous admettons que les gestionnaires des plages de La Corogne considèrent cet espace purement comme une espace public festif et convivial, cela se vérifie-t-il dans les représentations et pratiques que les citadins ont de ces mêmes plages ?

Chapitre 3 : Comment appliquer la notion de qualité environnementale auprès des habitants de La Rochelle et de La Corogne ?

La notion de qualité environnementale est centrale dans notre étude puisqu'elle est la notion que nous nous devons d'établir afin de caractériser les relations et représentations que les citadins entretiennent avec les plages urbaines de leurs villes. Nous avons effectivement décidé dans notre travail d'expliquer quelles sont les pratiques et représentations des plages urbaines par les citadins en passant par cette notion de qualité environnementale que nous devrons adapter au sujet. Il s'agit d'abord pour nous de définir cette notion, assez ambigüe en relation avec le territoire particulier des plages urbaines afin de comprendre comment nous pourrons l'utiliser au mieux au sein de notre travail de recherche.

3-1 Qu'est-ce-que la qualité environnementale ? Définition et utilisation dans les travaux de recherche

La notion de qualité environnementale des plages urbaines devient primordiale dans les années 1970-1980 avec la mise en place du tourisme, notamment dans les Iles tropicales (Iles vierges américaines, Hawaii), ou dans certains pays continentaux tels que les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Afrique du Sud ou le Brésil²¹. Cette évaluation de la qualité donnée d'une plage par différents critères a pris toute son ampleur dans les années 1990 en s'intégrant progressivement aux politiques de gestion du littoral, et en devenant un des outils les plus importants permettant aux gestionnaires eux-mêmes de mieux appréhender et de mieux comprendre leurs plages, qu'elles soient urbaines ou non. Cette prise d'importance de l'évaluation de la qualité des plages se fit à partir de trois raisons principales : tout d'abord, les plages constituent souvent un enjeu économique très important d'une ville littorale, notamment car elles sont l'un des supports les plus importants du tourisme (Magnan, 2005), ensuite car la montée en puissance de la conscience environnementale a poussé les hommes à vouloir diminuer les impacts de leurs activités sur l'environnement (Duvat, 2007; Cazes-Duvat et Paskoff, 2004), enfin car l'évaluation de la qualité des plages se trouve tout à fait fortuite dans nos sociétés qui voient les pratiques récréatives et touristiques prendre de

31

²¹ DUVAT V., La qualité des plages au cœur des enjeux de développement : la situation des îles de l'Océan Indien, Revues Etudes caribéennes, 2008

l'importance, à la fois dans les habitudes et dans la répartition de notre temps « travailloisir ». Et c'est d'ailleurs dans cette dernière optique que se positionne notre travail de recherche puisque nous cherchons à établir par la qualité environnementale le lien qui existe entre les citadins et les plages urbaines, pratiquées dans l'espace urbain de « tous les jours » et rentrant donc dans une pratique récréative et recréative du temps de loisir.

Cette évaluation de la qualité des plages s'organise autour de différents critères et d'une méthodologie bien précise. Celle-ci n'a d'ailleurs par toujours était fixée comme telle dans le temps, mais a subi un certain nombre de remaniements suite aux réflexions et aux travaux de différents scientifiques, afin de parvenir à l'évaluation la plus complète et la plus intégrée possibles. Virginie Duvat-Magnan définit d'ailleurs cette notion de qualité des plages comme étant une « interface entre science, gestion et société »²². En effet, dans les années 1970, la notion de qualité environnementale des plages englobe surtout le champ écologique du territoire ainsi que les dégradations environnementales qu'il subit, établissant des diagnostics basés sur des indicateurs uniquement élaborés à partir de données physiques, biologiques ou biochimiques. Ces travaux ne sont d'ailleurs produits que par et pour les spécialistes et les scientifiques. L'évolution du mode d'évaluation de la qualité des plages va de paire avec l'intérêt naissant des gestionnaires pour ces territoires à protéger et à mettre en valeur et avec leur volonté de mener une gestion intégrée des zones littorales. C'est pourquoi depuis les années 1990, cette notion s'est vue intégrée par la dimension sociétale d'un territoire tel que la plage urbaine, multipliant ainsi les acceptions possibles de la notion de qualité.

Ainsi, les préférences et attentes du public furent intégrées au mode d'évaluation comme étant des critères tout aussi importants que les critères physiques et biologiques dans la définition de la qualité d'une plage. La qualité renvoie alors également à un contexte sociétal, socioéconomique et culturel qui va profondément conditionner les perceptions de la plage par des individus donnés et par conséquent conditionner la notion de qualité de la plage. C'est pourquoi il est aujourd'hui évident d'intégrer tous les acteurs dans une étude de qualité d'une plage, qu'ils soient citadins, touristes ou gestionnaires, il s'agit de récolter toutes les données touchant à la plage, physiquement, et socialement afin de créer l'indicateur de qualité les plus complet et le plus fiable possible. Si l'on prend l'exemple du critère de la qualité paysagère permettant de définir la qualité d'une plage, nous savons maintenant par différents travaux que son appréciation dépend par exemple de facteurs culturels, sociétaux ou socioéconomiques (Fines, 1968; Zube and Pitt, 1981; Kaplan, 1989). L'évaluation de la qualité se base dorénavant sur une qualité dite « objective », définie par des critères plutôt quantitatifs, couplée à une qualité plus « subjective » définies par des critères qualitatifs : on parle alors d' « objective beach » et de « subjective beach » (Pereira, 2003). Certains chercheurs vont même jusqu'à placer les préférences des usagers au cœur de leur évaluation de la qualité (De Ruyck et al., 1995: Morgan, 1999).

_

²² DUVAT V., *Qualité des plages et tourisme dans les îles vierges britanniques*, Revues Etudes caribéennes, 2009

3-2 Comment utiliser cette notion dans une étude de géographie culturelle ?

Si nous décidons alors de poser une définition succincte de ce qu'est l'évaluation de la qualité d'une plage, nous pouvons nous avancer en disant qu'il s'agit d'un « couplage » entre sa qualité physique (éléments biologiques, géomorphologiques, etc.), et sa qualité plus subjective basée sur les perceptions et attentes des usagers. Et c'est précisément cette seconde partie qui nous intéresse dans notre étude. En effet, nous sommes dans un travail de recherche en géographie humaine et plus particulièrement culturelle, c'est pourquoi notre définition de la qualité se basera uniquement sur les usagers pour omettre totalement la partie physique. Nous percevons ainsi nos plages urbaines avant tout comme des espaces de culture plutôt que de nature, puisque même cette dernière sera analysée à travers la perception d'individus conditionnés par des facteurs socioculturels que nous avons tenté de définir dans notre définition des particularités des villes de La Rochelle et de La Corogne.

Mettons ainsi de côté l'aspect purement « naturel » de nos plages pour nous pencher sur leur dimension culturelle, et par conséquent sur l'évaluation sociétale de celles-ci. Comment estelle caractérisée dans les recherches qui furent menées ? Quelles sont les méthodes et critères qui rentrent en considération? Il faut d'abord savoir que la dimension subjective qui fait l'objet de notre étude est définie comme étant en réalité « l'attractivité des lieux » (Cazes-Duvat, 1999). Cette attractivité fut d'ailleurs définie par de nombreux auteurs (Morgan et Williams, 1995; Leatherman, 1997; Nelson, 2000; Micallef, 2002), selon quatre facteurs principaux, à savoir, la qualité du paysage qui joue un rôle majeur dans la perception des usagers, la qualité sanitaire (incluant qualité de l'eau et propreté de la plage) à laquelle le public est de plus en plus attentif, la qualité en matière de sécurité de baignade, et enfin, la capacité en matière d'aménagements et d'équipements de la plage, qui représentent pour les usagers le confort et la capacité récréative d'un site. Il est possible d'ajouter à ces critères la qualité du patrimoine local, naturel et culturel à laquelle le public peut accorder une importance plus ou moins grande et qui peut aussi permettre de définir la qualité d'un lieu. Nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer sur ces critères de qualité prédéfinis par les chercheurs et utilisés aussi bien sur les plages urbaines que sur les plages sauvages. Il s'agit de nous appuyer sur les travaux déjà menés sous cet angle, et de nous servir de leur méthodologie et des critères employés afin de créer une base à notre travail de recherche, que nous pourrons ensuite compléter pour répondre de façon complète aux enjeux de notre étude.

Ainsi, l'évaluation de la qualité des plages se fait à partir de méthodes d'investigations qui ressortent surtout du domaine des sciences humaines et sociales, par des enquêtes auprès des usagers et des entretiens avec les gestionnaires. Il s'agit d'abord de déterminer et de comprendre les représentations et pratiques des usagers plutôt que de mesurer des valeurs. Nous pouvons introduire dans notre travail un exemple de recherche menée par Omar

Cervantes et Ileana Espejel²³, qui pourrait être une étude sur laquelle nous baser puisque les auteurs, bien qu'il s'agisse d'une évaluation de qualité intégrée, donnent beaucoup d'importance dans leur travail de terrain à ce qu'ils appellent « Knowledge Index » (KI), c'està-dire, à la perception des usagers. Ils ont d'ailleurs choisi de mener leurs recherches sur cinq plages prises au Mexique, au Brésil et en Californie qui possèdent des morphologies similaires et se distinguent surtout par des contextes socioculturels différents auprès de tous les usagers, habitants et visiteurs confondus. Cela prouve bien que l'étude se fait d'abord par l'entrée des usagers et de la «subjective beach». La méthodologie est d'autant plus intéressante qu'elle se base sur des travaux préexistants qui ont déjà fait leurs preuves, notamment avec des auteurs tels que Pereira (plages du Brésil), McLead (plages d'Irlande et du Portugal) et Morgan (Royaume-Uni). Il est important pour nous de prendre en considération les travaux déjà produits à ce sujet afin de rester dans une dynamique de recherche pertinente mais également de nous inspirer des critères pris en compte et de leur importance dans la perception des usagers. Ainsi, Cervantes et Espejel ont défini le « Knowledge Index » par trois grands aspects qui sont : le profil de l'usager (âge, sexe, origine géographique, catégorie socioprofessionnelle, etc.), les pratiques des usagers (activités favorites, rythmes de fréquentation, etc.), et enfin, opinions sur le paysage et les équipements de la plage. Les réponses sont ensemble associées à des indices : 1 = Avis défavorable ; 2 = Avis moyen; 3 = Avis favorable; ce qui permit aux auteurs de créer des moyennes de satisfaction en fonction des critères et des plages afin d'obtenir une description de ce que serait la plage urbaine parfaite en fonction des lieux et des populations visées.

Cela est d'autant plus pertinent pour nous que ce travail fut mené uniquement sur des plages urbaines, et nous confère ainsi la certitude que les critères utilisés sont adaptés à nos terrains d'étude. Cependant, cette notion de qualité environnementale est assez ambivalente et doit être remise dans un contexte bien précis. Par exemple, Virginie Duvat-Magnan aborde « l'importance relative des facteurs naturels et anthropiques dans la qualité des plages selon le public ». Elle émet par exemple l'idée que les clientèles citadines sont plus attachées aux équipements et aux services sur une plage que les clientèles dites rurales qui vont davantage rechercher la végétation et l'absence de bâti. D'un autre côté, une étude menée par Elisabet Roca, Miriam Villares et M. I. Ortego sur les plages de la Costa Brava en saison estivale montre que les locaux habitués se sentent davantage concernés par la nature des plages urbaines et par leur environnement, alors que les touristes sont plus attachés aux équipements et sont moins gênés par l'abondance de population²⁴. Ainsi, il s'agit de considérer ces études dans leurs contextes afin de ne pas nous diriger vers des conclusions hâtives. Mais il s'agit également de nous servir de ces études afin d'émettre des hypothèses. Par exemple, dans le cas de notre recherche, nous pouvons penser que nos habitants des villes, en tant que citadins sur des plages urbaines accorderont une certaine importance aux équipements, services et

_

²³ CERVANTES O., ESPEJEL I., *Design of an integrated evaluation index for recreational beaches*, Ocean and coastal management, 2008

²⁴ ROCA E., VILLARES M., ORTEGO M.I., Assessing public perceptions on beach quality, according to beach users' public: a case study in the Costa Brava (Spain), Tourism management, 2008

proximité de la ville, mais seront peut-être plus sensibles que des touristes à l'environnement naturel de la plage, cela dû à la relation plus ou moins ancienne et affective qu'ils entretiennent avec le lieu.

Nous devons ainsi établir la qualité environnementale des plages urbaines vue par les citadins à travers le prisme de la culture citadine, mais il ne s'agit pas de reproduire la méthodologie de Cervantes et Espejel le plus fidèlement possible. Nous nous devons de caractériser notre étude en fonction des enjeux spécifiques qu'elle soulève, à savoir, les attentes des citadins conditionnées ou non par leur identité culturelle, par leur âge, leur activité, leur ancienneté dans le lieu, etc. Il s'agit réellement de cerner quelles sont les aptitudes d'une plage urbaine attendues par telle ou telle population de citadins qui permettent de répondre au mieux aux représentations et aux pratiques qu'ils associent à « leur plage urbaine parfaite ». Par exemple, nous ne créerons pas d'indice de satisfaction mais procèderons davantage par questions fermées en nous inspirant cette fois du questionnaire d'enquêtes ECOP qui a pour but de recueillir et de comprendre les pratiques et représentations des citadins et touristes en grande partie pendant la saison estivale. En effet, il serait intéressant de nous baser également sur quelques aspects de ce questionnaire afin de comparer les réponses entre nos citadins et les vacanciers, ce qui donnerait d'autant plus de sens à nos données recueillies en hors-saison auprès d'une population essentiellement locale. L'originalité de notre travail, par rapport à la majorité des travaux déjà menés en matière de perception des plages urbaines par les usagers est double. Tout d'abord, notre recherche porte essentiellement sur les habitants du lieu alors que la majorité des enquêtes furent habituellement menées auprès de tous les usagers et souvent pendant la période estivale. De plus, comme nous l'avons signifié à de nombreuses reprises, tout l'intérêt de notre étude réside, non seulement dans la relation qui existe entre citadins et plages urbaines, mais également dans le facteur culturel qui va caractériser ou non les plages urbaines et les représentations et pratiques des habitants. Nous sommes ici face à une étude de géographie culturelle qui nécessite de percevoir et d'étudier la plage urbaine en tant que construction culturelle et sociale. C'est pourquoi, en plus d'utiliser les critères habituels et susnommés dans le texte, nous nous devrons de créer de nouveaux critères liés à l'identité culturelle des deux villes.

En plus de se classer dans une dynamique de recherche déjà ancienne, notre sujet d'étude se place dans un contexte plus général lié à la « qualité de vie » qu'il est très important d'aborder puisque la qualité environnementale des plages urbaines fait sans conteste partie de la « qualité de vie ». Didier Vye aborde cette notion dans sa thèse²⁵ du point de vue des migrants actifs. Cela nous intéresse vivement puisque le citadin rochelais ou coronais natifs, tout comme les « néo-rochelais » ou « néo-coronais », en tant qu'habitants de villes littorales plus ou moins touristiques, sont concernés par cette perception de leur « qualité de vie », même sicelle se place certainement à un niveau différent, résultant de leur rapport au lieu. Ainsi, Didier Vye parle du « cadre de vie » comme étant « composé d'un environnement qui peut

²⁵ VYE D., Une lecture géographique de l'attractivité : le cas des principales villes du Centre-Ouest Atlantique français, Université Paris 13, 2005

être naturel (océan), paysager (campagne) ou anthropisé (architecture urbaine) ». Notre plage urbaine trouve parfaitement sa place en tant qu'élément de décor, dans un environnement ici maritime et fait très certainement partie « des éléments qualitatifs qui donnent au territoire sa *valeur* » (Vye, 2005). Cela nous montr bien que la notion de qualité, qu'elle soit de « qualité de vie » ou de « qualité environnementale » est bien une notion subjective qui est avant tout issue de représentations conditionnées par la dimension socioculturelle qui habite les individus.

Depuis quelques années, cette notion de qualité est fortement mise à profit dans les villes, notamment touristiques. Cela place ainsi nos plages urbaines dans un contexte fort de labellisation, notamment celui des ports de plaisance et des plages : le Pavillon Bleu (La Bandera Azul à La Corogne). Il s'agit en fait d'un label européen qui garantit une bonne qualité environnementale sur les espaces qui le détiennent depuis 1985. « Cet écolabel permet de sensibiliser et de motiver les collectivités locales ou les gestionnaires de port de plaisance afin qu'ils prennent en compte le critère "environnement" dans leur politique de développement économique et touristique »²⁶. Le Pavillon Bleu est accordée aux plages urbaines des villes suite à l'analyse d'une série de 36 critères répartis dans quatre groupes : la qualité des eaux de baignade, la dispense d'information et d'éducation environnementale, la qualité de la gestion du milieu naturel et celle de la sécurité et des services. Cela nous intéresse particulièrement puisque les plages de La Rochelle et de La Corogne possèdent le Pavillon Bleu, et furent évaluées sur les mêmes critères, ce qui les rend d'autant plus comparables. Il s'agit là d'un autre critère que nous pourrons intégrer à notre méthodologie afin de savoir si la présence de ce label est comprise par les citadins et s'il s'agit pour eux d'un élément de qualité véritable de leurs plages urbaines.

Ainsi, nous pouvons d'ores et déjà établir une liste exhaustive des critères d'attractivité associées aux plages urbaines de La Rochelle et de La Corogne : la proximité de la ville, la tranquillité, le paysage, les équipements, la surveillance de la baignade, la qualité de l'eau, du sable, l'accessibilité, la propreté, les activités possibles sur cette plage. Ces critères définissant le pouvoir d'attraction d'une plage seront bien évidemment à mettre en relation avec le profil des citadins que nous définirons lui aussi par divers données : l'âge, le sexe, le type de résidents (principal, secondaire), l'activité, la durée de résidence dans le lieu, le rythme de fréquentation, dans quel type de cellule. A ces critères plutôt généraux, nous pouvons proposer de nouveaux critères qui seraient au service des questionnements en matière de géographie culturelle, à savoir, les festivités, l'identité culturelle, le rapport à l'écologie urbaine. Il s'agit ensuite pour nous d'organiser ces critères sous forme de questionnaire afin d'obtenir les informations les plus nombreuses et les plus précises possibles afin de les croiser au final à l'aide d'un logiciel et d'en sortir des données statistiques que nous pourrons analyser afin de répondre aux problématiques posées par notre sujet. Nous définirons de façon beaucoup plus approfondie cette méthode dans une deuxième partie consacrée à la méthodologie.

_

²⁶ Source : www.pavillonbleu.org

Deuxième partie:

Conception et réalisation d'une méthodologie applicable sur les plages de La Rochelle et de La Corogne dans le cadre d'une comparaison de géographie culturelle Nous avons vu dans notre première partie que notre sujet de recherche se construisait autour concepts d' « habitant du lieu », d' « identité culturelle » de « qualité environnementale » que nous avons défini préalablement en les mettant en relation avec les enjeux de notre recherche. Et c'est précisément autour de ces concepts que nous avons défini les hypothèses de recherche de notre étude de géographie culturelle, basée, rappelons-le, sur une comparaison entre les villes atlantiques de La Rochelle et de La Corogne. Il s'agit à présent dans cette deuxième partie de définir la méthodologie scientifique détaillée et justifiée qui va nous permettre de mener notre projet à bien. Ainsi, nous pouvons nous poser les questions suivantes : Comment mettre en place une méthodologie qui permette de répondre aux enjeux posés par notre étude ? Quelles méthodes de terrain employer afin que celles-ci soient les plus pertinentes possibles ? En bref, comment passer de notre réflexion théorique à la pratique sur nos deux terrains d'étude? De façon très générale, nous pourrons procéder de cette façon:

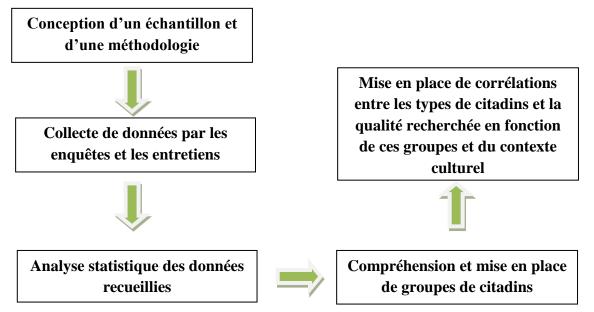


Figure 5 : Schéma de la méthodologie à suivre dans notre étude (Conception : C. Lhotellier, 2011)

Chapitre 1 : Comment passer de l'approche théorique de l'étude à la réalisation du travail sur le terrain ?

1-1 Comment passer des hypothèses de base à la création de critères?

Nos deux grandes hypothèses de recherche seront le point de départ pour la conception de notre méthodologique. Nous avions d'abord proposé l'idée que les pratiques et représentations des citadins étaient conditionnées par leurs différents « capitaux spatiaux », c'est-à-dire. Ce « capital spatial » (J. Lévy, 2003), comme nous l'avons déjà expliqué, est spécifique à une ville, et produit des représentations et de pratiques qui créent chez les citadins habitants du lieu une relation privilégiée avec leur ville plutôt qu'avec une autre. Ainsi, notre hypothèse est la suivante : il existe différents types de citadins dans une même ville, ces types étant définis par l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, l'ancienneté dans le lieu, etc., et ce sont ces critères de différenciation qui seront à l'origine de différentes représentations et pratiques des plages urbaines. En bref, à différents usagers, différentes perceptions de la plage urbaine.

Notre seconde grande hypothèse partait de l'idée que les plages urbaines étaient les supports des identités culturelles de nos deux villes, d'où la comparaison culturelle faite ici. En effet, nous partons du principe que les plages urbaine pourraient être supports de la culture urbaine et c'est à partir de ces deux grandes hypothèses générales, en englobant de nombreuses plus précises, que nous devons monter une méthodologie permettant, à terme, d'évaluer la perception de la qualité environnementale des plages urbaines à La Rochelle et à La Corogne selon les citadins, et les gestionnaires des plages en second plan. Ainsi, la meilleure façon de confirmer ou non nos hypothèses générales est de combiner cette notion de qualité environnementale avec des méthodes précises de terrain préalablement définies.

Commençons tout d'abord par caractériser ce qu'est la notion de qualité environnementale dans notre étude. En effet, nous avons vu en première partie que cette notion était extrêmement complexe et vaste, et qu'une seule partie de sa définition nous concernait directement. Comme nous l'avons déjà dit, la qualité environnementale d'une plage se mesure à la fois selon des critères naturels, morphologiques, c'est l' « objective beach », mais également selon des critères sociaux, la « subjective beach ». C'est précisément cette partie de l'évaluation de la qualité environnementale de la plage qui nous intéresse ici et que nous allons tenter de produire. Pour cela, nous pouvons nous inspirer quelque peu de la méthodologie produite et testée par les scientifiques antérieurement cités. Celle-ci consiste à définir préalablement des critères qui permettront de vérifier les hypothèses sur le terrain. Nous pouvons dans un premier temps reprendre des critères qui sont utilisés par ces mêmes

études scientifiques mais également, nous inspirer des critères utilisés dans le questionnaire d'enquête de la campagne ECOP qui a pour but de recueillir et de comprendre les pratiques et représentations des citadins et touristes en grande partie pendant la saison estivale. Cela peut être judicieux si nous décidons de comparer ensuite les résultats de notre travail avec les résultats des enquêtes ECOP.

Ici, notre démarche méthodologique est donc d'émettre les critères les plus pertinents possibles que nous voulons tester auprès des citadins afin de caractériser ce qu'est pour eux, la qualité environnementale d'une plage urbaine.

Figure 6 : Tableau des critères subjectifs de qualité déjà utilisés, mis à profit dans notre étude

Hypothèse : nécessité du critère pour les usagers selon le type de plage

Critères de qualité	Plage urbaine	Plage sauvage
Proximité de la ville	X	
Tranquillité		Х
Eléments du paysage (eau,		
sables, roches, végétaux,		X
etc.)		
Accessibilité	X	
Propreté	X	
Commerces et restaurants	X	
Equipements sur la plage		
(sanitaires, douches,	X	
poubelles, bancs, etc.)		
Surveillance de la baignade	Х	

Voici une première liste de critères, dégagée à la fois des études faites en matière de qualité environnementale sociale des plages²⁷ mais aussi du rapport 2010 de l'Observatoire des pratiques qui a déjà testé ces critères auprès des usagers des plages de Charente-Maritime. Ce tableau nous permet à la fois de révéler quels sont les premiers critères sélectionnés mais également de les associer aux types de plage qui les concerne le plus. En effet, selon les études que nous avons citées dans notre partie sur la qualité environnementale, la proximité de la ville, des commerces et restaurants, l'accessibilité, la propreté, les équipements sur la plage

40

¹ ROCA E., VILLARES M., ORTEGO M.I., Assessing public perceptions on beach quality, according to beach users' public: a case study in the Costa Brava (Spain), Tourism management, 2008

et la surveillance de la baignade seraient des critères de qualité plutôt associées aux plages urbaines desquelles les usagers attendraient davantage de confort et équipements, du fait de sa position géographique. Par contre, les critères tranquillité et éléments du paysage sont beaucoup plus liées aux plages dites « sauvages » auxquelles les usagers associent la « sauvageté », l'espace, la nature, etc. Il est intéressant pour nous de reprendre tous ces critères et de les tester sur nos plages urbaines afin de savoir si il en ressort les mêmes conclusions ou alors si, au contraire, les citadins de nos deux villes ne possèdent pas une idée de la qualité environnementale différente, s'expliquant soit par leur capital spatial, soit par leur identité culturelle. En prenant ces critères, nous poser donc les questions suivantes : la qualité environnementale des plages urbaines pour les citadins ne se définit-elle que par son « visage et caractère urbains » (présence d'équipements, proximité de la ville, etc.), ou alors les usagers y recherchent et y perçoivent-ils un lieu de Nature et de tranquillité en ville ? Grâce à ces premiers critères, nous pourrons caractériser la qualité environnementale de la plage urbaine par les citadins, mais également de tester par là suite si celle-ci diffère en fonction des différents types de citadins, comme le veut notre première grande hypothèse.

Si nous nous penchons à présent sur notre seconde grande hypothèse, « la plage urbaine, support de l'identité culturelle de la ville », nous nous devons de créer de nouveaux critères basés sur les caractéristiques culturelles de chaque ville que nous avons défini en première partie également. En effet, nous avions justifier la pertinence de notre comparaison en caractérisant nos deux villes comme étant des cités aux maritimités à la fois proches et différentes dans le sens où elles sont toutes les deux atlantiques, même si La Rochelle possède une maritimité davantage tournée vers le tourisme et la plaisance, alors que La Corogne détient le rôle d'importante ville portuaire et industrielle, avec un tourisme peu développé. De plus, nous avions insisté sur le fait que les deux villes possédaient toutes les deux des identités affirmées et que cela faisait d'elles d'intéressants contextes culturels à étudier. Par exemple, la ville de La Rochelle est perçue comme « rebelle » avec son passé de huguenote résistante au pouvoir central, et sa position de pionnière en matière d'écologie urbaine. La Corogne possède une identité forte puisque faisant partie de la province autonome de Galice qui recèle des particularités culturelles importantes. Ainsi, les critères qui seraient tout à fait intéressants à dégager afin de savoir si la plage urbaine est réellement support de l'identité culturelle sont les suivants : les festivités sur les plages urbaines, les sports qui y sont pratiqués, le rapport à l'écologie urbaine (surtout pour La Rochelle) et aux labels sur les plages, le rapport entre plages et gastronomie locale, la présence de musique régionale sur la plage (pour La Corogne), et enfin les rythmes de fréquentation des plages. Nous avons classé ces critères dans le tableau suivant, associés à des hypothèses.

Figure 7 : Nouveaux critères subjectifs proposés par l'étude

Double hypothèse : 1. La plage urbaine comme support de l'identité culturelle

2. L'identité culturelle, élément qui conditionne la notion de qualité
des plages urbaines par les citadins

Critères de qualité en lien avec les identités culturelles de chaque ville	Manifestation des critères, Plages de La Rochelle	Manifestation des critères, Plages de La Corogne
Festivités (organisées par les	Grand Pavois,	Culture festive et nocturne
gestionnaires ou improvisées	fêtes étudiantes	importantes sur les plages
par les citadins)		Feux de la Saint-Jean,
		fêtes étudiantes
Sports	Pratique du rugby	Pratique du football et du surf
Rapport à l'écologie urbaine	Sensibilité forte des citadins	
et au Pavillon Bleu		
Gastronomie	Fréquentation des restaurants	Présence de restaurants en
	en bord de plage	bord de plage
	(pour les fruits de mer)	(pour les fruits de mer, tapas
		ou poulpes)
Musique		Pratique de la musique
		traditionnelle galicienne
		(organisée ou spontanée)
Rythmes de fréquentation	Rythme de vie français	Rythme de vie espagnol
		(por la tarde)

Si l'on récapitule ce tableau, nos nouveaux critères nous permettront de valider ou non nos hypothèses de départ. Nous émettons ainsi l'idée que si les plages urbaines sont supports de l'identité culturelle de la ville, alors ses rythmes de fréquentation y seront forcément associés, et cela va de même pour les pratiques nocturnes. On entend donc par là que si la vie espagnole est rythmée d'une certaine façon (rythmes de vie deux à trois heures plus tardifs qu'en France), il en sera de même pour les rythmes de fréquentation des plages. Nous partons du principe que la culture festive et nocturne est assez forte en Espagne et nous pouvons proposer l'idée que la plage urbaine puisse être un des théâtres de cette culture. Quels rapports établir à La Rochelle et La Corogne entre les plages urbaines et les soirées étudiantes qui s'y produisent ? Existe-t-il d'autres manifestations festives sur les plages ? De la même façon, en ce qui concerne les sports, nous faisons également un rapprochement entre culture du football à La Corogne et culture du rugby à La Rochelle, et les plages urbaines. Les attachements à ces sports respectifs dans chaque ville peuvent être partie assez forte de la culture pour se retrouver dans les pratiques spécifiques de plage. Nous ajoutons aussi le critère de la gastronomie régionale et maritime (plutôt moules et huitres à La Rochelle, et poulpes et tapas à La Corogne), afin de faire le lien, s'il existe, entre plages urbaines et pratiques de restauration locales. Pour ce qui est de La Corogne, nous avons rajouté le critère de la musique traditionnelle celte en supposant que les soirées musicales sur les plages, si elles existent, qu'elles soient organisées ou spontanées démontrent bien de la volonté citadine de mettre en scène cette culture sur les plages. Enfin, nous considérons ici le rapport de La Rochelle à l'écologie urbaine comme une identité culturelle tant celui-ci est omniprésent, et c'est pour cela que nous posons l'idée d'une sensibilité plus forte à l'écologie des citadins rochelais.

En plus de ces critères concernant directement les aspects culturels des deux villes, nous nous devons d'intégrer à notre étude les critères socio-économiques concernant les individus qui nous intéressent. En effet, en plus de comprendre ce qu'est une plage urbaine de qualité pour les citadins, nous nous devons de mettre en relation toutes ces représentations avec des groupes d'habitants prédéfinis. C'est pour cela qu'il nous faudra intégrer tous les critères sociaux correspondant à notre étude afin de faire la relation entre qualité environnementale et les différents types d'habitants du lieu. Il ne s'agit pas d'avoir des détails très précis des profils de nos plageurs car toutes ces informations ne sauraient être exploitées entièrement, mais simplement les grands traits de ce qui les définissent le mieux en tant qu'individus sociaux.

Figure 8 : Tableau des croisements possibles entre critères et attentes-représentations

	Critères socio- économiques	Représentations des plages urbaines	Critères de choix de la plage	Préférences dans l'environnement de la plage
S	exe			
A	Age			
C	CSP			
A	Ancienneté dans le			
li	ieu			
	tatut résidentiel dans			
16	e lieu			

Ce tableau est très sommaire mais représente plutôt des exemples des croisements que nous pourrions faire entre les différents critères socioéconomiques et les critères de qualité environnementale que nous avions précédemment cité. En effet, les critères socioéconomiques qui donneraient lieu aux croisements les plus foisonnants peuvent être l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, l'ancienneté dans le lieu ou encore le statut résidentiel dans le lieu (résident permanent ou secondaire). Conformément à ce tableau, il pourrait être intéressant de savoir s'il existe des corrélations entre les critères sociaux et ceux de qualité environnementale. Par exemple, les critères de choix de plage sont-ils différents

entre des personnes de classes d'âge qui divergent, ou alors l'ancienneté dans le lieu a-t-elle un impact sur les représentations que les citadins ont de la plage urbaine? Il s'agit de questions parmi d'autres auxquelles nous tenterons d'apporter des solutions afin de répondre aux enjeux de notre étude. Si nous regroupons ainsi nos tous nos critères, nous pouvons en retirer sept grands groupes qui seront à mettre en relation avec les critères socioéconomiques :

Les aménagements et équipements qui concernent toute la partie très anthropisée des plages urbaines (y compris les travaux de ré ensablement)

Les éléments du paysage (sable, mer, rochers, environnement extérieur),

Les festivités sur les plages urbaines,

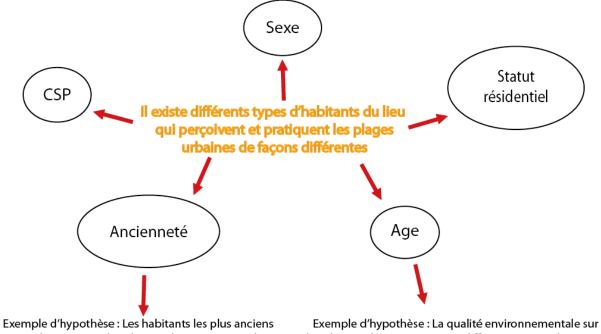
Les pratiques de plage,

Les rythmes de fréquentation et les cellules qui leur sont attribuées,

Les questions d'écologie et de labels,

Les représentations et perceptions de ce qu'est la plage pour les citadins.

Schéma récapitulatif de la première grande hypothèse de recherche

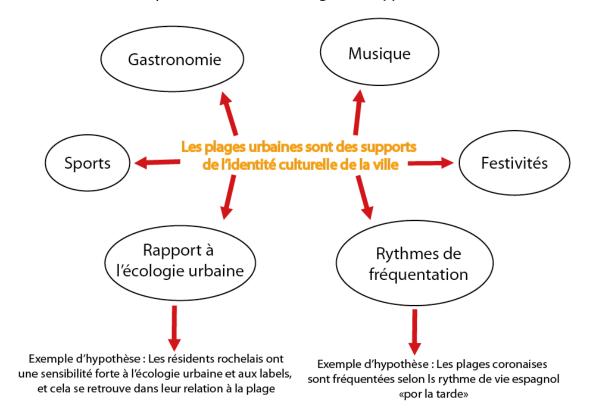


Exemple d'hypothèse : Les habitants les plus anciens considèrent moins les plages urbaines comme des espaces de nature que les nouveaux arrivants

Exemple d'hypothèse: La qualité environnementale sur les plages urbaines est perçue différemment par les jeunes (environnement à protéger, fêtes) et par les personnes plus âgées (accessibilité, propreté, sécurité, tranquillité)

Conception, réalisation: C. Lhotellier, 2011

Schéma récapitulatif de la seconde grande hypothèse de recherche



1-2 Choix et justification des méthodes de terrain

Le choix des méthodes de collecte de données est très importante dans l'élaboration de notre travail. Nous sommes ici face à une étude qualitative qui ne saurait se faire sans entretiens directs avec les individus concernés. Ainsi, comme cela se fait pour les études scientifiques de type qualitatif, nous décidons ici de procéder à l'aide de trois méthodes différentes : les enquêtes auprès des citadins plageurs, les entretiens avec les gestionnaires des plages, ainsi que des séances d'observation sur le fonctionnement général des plages étudiées.

Les enquêtes à mener auprès des plageurs seront composées de nombreuses questions visant à tester les sept grands groupes de critères que nous avons défini auparavant afin de vérifier si nos hypothèses sont exactes ou non. Afin que les résultats couvrent la population de la ville de façon assez complète et représentative pour ne pas biaiser nos résultats, nous pouvons dès à présent nous fixer un chiffre d'environ 100 enquêtes à mener dans chaque ville auprès des citadins. Nous pouvons dès à présent tenter des questions d'enquête à tester sur notre terrain en les construisant à partir de nos huit grands groupes de critères :

Figure 9 : Tableau des questions à soumettre aux habitants

Critères	Questions posées aux habitants du lieu associées aux critères de
	recherche
Aménagements et	Pourquoi avez-vous choisi cette plage? Les équipements vous satisfont-
équipements	ils ? Quels sont les équipements les plus importants pour vous sur une
	plage ? y-a-t-il des éléments qui manquent selon vous ?
Eléments du paysage	Que vous évoque le paysage de cette plage? Qu'aimez-vous dans les
	éléments de la plage ?
	Correspond-t-il à l'idée que vous vous faites d'une plage ?
Festivités	Si fêtes improvisées, pourquoi avoir choisi la plage ? S'agit-il d'un lieu
	différent des autres espaces en ville pour vous ? Pourquoi ?
Pratiques	Quelles sont les pratiques que vous avez sur cette plage ? Quelles sont
	vos pratiques favorites ? Y-a-t-il des pratiques particulières à cette plage
	qui vous motivent à y venir ?
Rythmes et cellules	En général, vous venez une ou plusieurs fois par jour ? Combien de
	temps ? A partir de quelle heure ? Plutôt seul ou en famille, entre amis ?
Représentations	Quelle est la place de la plage urbaine dans l'espace public (importante,
	centrale, périphérique) ? Que représentent les plages pour vous en tant
	qu'habitant au sein de la ville ? Espace de nature, activités, rencontre ?
Ecologie et labels	Savez-vous ce que signifie le Pavillon Bleu ? Est-ce-que sa présence a joué
	dans le choix de cette plage ? Est-ce-qu'il s'agit pour vous d'une gage de qualité environnementale de cette plage ?
	_

Pour ce qui est des gestionnaires des plages, nous parlerons davantage de grille d'entretien puisqu'il s'agit de reprendre les huit grands groupes de critères que nous avons défini qui seront davantage le fil conducteur d'une discussion « spontanée » plutôt qu'une suite de questions fermées comme c'est souvent le cas dans nos questionnaires. Il est très important de savoir comment les plages sont perçues par les individus qui les aménagent et c'est pourquoi nous procéderons sous forme d'entretiens autour de grands thèmes. En effet, cela peut nous apporter de nombreux éléments de réponses quant à la plage de la place dans l'espace urbain, sa gestion, etc. De plus, il pourra être très intéressant dans nos travaux d'analyse de confronter les représentations de nos citadins avec celles des gestionnaires. De la même façon que nous l'avons fait pour les citadins, nous pouvons dès à présent poser dans un tableau quelques exemples de questions à poser aux gestionnaires des plages dans le cadre d'entretiens, toujours associées aux groupes de critères sélectionnés.

Figure 10 : Tableau des questions à soumettre aux gestionnaires

Critères	Questions d'entretiens posées aux gestionnaires associées aux critères	
	de recherche	
Aménagements et	Pourquoi avez-vous choisi d'équiper la plage avec telle ou telle	
équipements	infrastructure (filet de volley aux minimes, poubelles, bancs, etc.)? Les	
	plages ont-elles un caractère environnemental au sein de la ville ou les	
	considérez-vous comme d'autres espaces publics ? Répondez-vous par	
	l'aménagement aux attentes des citadins ou alors est-ce une politique	
	menée « par le haut » ?	
Eléments du paysage	Sont-ils étudiés (notamment les sables) ? Tentez-vous de créer un	
	paysage particulier ?	
Festivités	Si fêtes organisées, pourquoi avoir choisi la plage comme support ?	
Pratiques	Quelles sont les pratiques majeures sur les plages urbaines de la ville ?	
Rythmes et cellules	Quelles sont les rythmes de fréquentation de vos plages ? Y-a-t-il des	
	plages qui sont fréquentées et destinées à une certaine population ?	
	Pourquoi ?	
Représentations	Y-a-t-il des efforts fournis pour obtenir le Pavillon Bleu ? L'avez-vous	
	recherché ? Dans quel but ?	
Ecologie et labels	Quelle est la place de la plage urbaine dans l'espace public (importante,	
	centrale, périphérique) ? Que représentent les plages pour vous en tant	
	que gestionnaires au sein de la ville ? Espace de nature, activités,	
	rencontre ?	

La troisième et dernière méthode de travail que nous utiliserons est l'observation. Il s'agit ici de compléter les renseignements déjà recueillis auprès des citadins et gestionnaires par des observations personnelles et méthodiques recueillies au cours de journée d'enquête par exemple, ou même au cours d'une journée prévue à cet effet. Ces observations porteront avant

tout sur les rythmes de fréquentation des plages au cours de la journée, associés à la composition des cellules et à leurs pratiques. Il sera également intéressant de repérer s'il existe des stratégies d'occupation de la plage en fonction des individus, si tel est le cas, cela pourra également faire l'objet d'un traitement cartographique. Un autre des points importants de notre observation sera de relever tous les équipements présents sur la plage et à sa proximité afin d'apprécier son aménagement global et la connexion ou non avec son arrière-pays, l'espace urbain. Nous prévoyons d'ailleurs de noter toutes ces indications dans le tableau suivant mais également de positionner ces détails sur un fond de carte afin de reproduire ensuite une cartographie des équipements et aménagements.

Figure 11 : Tableau d'observation des équipements sur les plages urbaines

	Riazor	Orzan	Lapas
Douches			
Sanitaires publics			
Poubelles			
Poste de secours			
Jeux pour enfants			
Equipements sportifs			
Commerces, etc.			
Accès			
Bancs			
Stationnements à vélos			
Présence de promenade ?			
Présence de belvédère ?			

Ainsi, dans notre cheminement, nous sommes partis des hypothèses de recherche qui justifient notre étude et avons choisi des critères déjà existant afin de valider ou non ces hypothèses, mais nous avons également créé des critères innovants au service de notre sujet tels que la gastronomie, la festivité, la musique, etc. Nous avons ensuite mis en relation ces critères avec les méthodes de terrain requises pour un sujet de recherche basé sur les représentations, à savoir, les entretiens et les enquêtes. Cela nous a également permis de valider nos critères puisque ceux-ci s'adaptent tout à fait aux travaux prévus sur le terrain, et de nous pencher par la suite sur la création du questionnaire et de la grille d'entretien.

Chapitre 2 : Conception du questionnaire d'enquête et de la grille d'entretien

Il s'agit ici de la création de la production d'un questionnaire d'enquête adressé aux citadins et d'une grille d'entretien à soumettre aux gestionnaires des plages. Il doit d'abord être bien entendu que si nous sommes ici face à une comparaison entre deux villes, celle-ci ne pourra être valable que si nous utilisons les mêmes questions à nos enquêtés et aux gestionnaires dans les deux villes.

2-1Elaboration d'un questionnaire d'enquête adapté aux deux terrains d'étude permettant de répondre à nos enjeux

Ainsi, si nous commençons par le questionnaire, nous devons toujours garder à l'esprit que le but de celui-ci est de confirmer ou non nos hypothèses et que cela passe par la réutilisation de nos critères sous forme de questions. Il faudra donc que nos questions servent à définir les critères socio-économiques et géographiques des enquêtés, mais aussi à comprendre les représentations qu'ils ont des plages, leurs pratiques, leurs préférences, la relation entre plage et écologie urbaine, les habitudes.

Il serait vraiment fastidieux de reprendre chacune des questions proposées dans notre questionnaire et d'expliquer en quoi celles-ci sont pertinentes car elles sont au nombre de 26 assorties de 12 sous questions qui se rattachent à certaines d'entre elles dans le cas où les enquêtés répondent de manière positive. Par contre, nous pouvons ici prendre quelques exemples afin d'imager la démarche de création de ce questionnaire d'enquête. La façon la plus judicieuse serait encore de reprendre nos critères un par un et de donner des exemples de questions associées.

La première des choses lorsqu'on réalise un travail d'enquête est de bien connaitre la personne à qui l'on adresse afin de pouvoir créer par la suite des classes de répondants. Ainsi, les caractères socio-économiques des individus nous intéressent énormément. C'est pourquoi nous renseignerons systématiquement le sexe de l'individu, son âge (à l'aide de son année de naissance), sa catégorie socioprofessionnelle, et celle de son conjoint s'il en a un, mais aussi sa qualité de résident dans la ville en question : principal pour les personnes résidents à l'année, secondaire, excursionniste pour les personnes n'habitant pas la ville mais fréquentant les plages urbaines de façon importante. Le capital géographique de l'enquêté est très important également puisqu'il va nous permettre de déterminer si l'ancienneté dans le lieu conditionne ou non des pratiques et représentations. C'est pourquoi nous aurons des questions à poser aux résidents principaux leur demandant s'ils sont natifs de La Rochelle. Si ce n'est pas le cas, nous leur demanderons dans quelle commune ils résidaient avant de venir vivre à

La Rochelle ou à LA Corogne et depuis combien de temps ils y habitent. Cela pourra permettre de dresser le capital spatial des individus qui fréquentent les plages urbaines.

Pour le critère de représentations, nous pouvons nous servir du questionnaire d'enquête ECOP 2010-2011 et reprendre la question et les propositions suivantes :

Question 5 : Parmi les réponses proposées, lesquelles vous évoquent cette plage ? (2		
réponses possibles)		
o repos, détente, bronzag	e ;	nis ;
 Nature (mer, soleil, sabi 	le) ;	és, baignade ;
oRencontres, fêtes ;	 Voyage, dépaysement 	○ Autre :
Nous pouvons également	ajouter la question suivante	, de notre initiative cette fois :
Question 21 : Pour vous,	la plage est-elle un élément	important du cadre de vie de LR /LC ?

La combinaison de ces deux questions nous permet de voir dans un premier temps en début de questionnaire ce que la plage évoque aux gens à l'aide de propositions. Et la seconde question qui se trouve plus en fin de questionnaire est ouverte et laisse libre aux individus la possibilité de répondre de façon spontanée. Nous espérons que le fait que celle-ci soit en fin de questionnaire, après que la personne se soit bien appropriée le sujet permettre de dégager encore d'autres éléments de réflexion.

Le critère des aménagements et équipements sera intégré dans une question sur les préférences des citadins. En effet, nous ne voulons pas ici savoir ce que les individus pensent des aménagements sur les plages urbaines, mais plutôt comprendre si ces derniers sont des éléments de qualité environnementale, au même titre que d'autres éléments de qualité. Cette question est également reprise du questionnaire ECOP :

<u>Question 7 : Que préférez-vous dans l'environnement de cette plage</u> ? (3 réponses possibles)

La présence d'équipements (sanitaires, douches, poste de secours)

oui, pourquoi.....non, pourquoi.....

- Sa propreté
- Sa tranquillité
- Qualité du sable
- Qualité de l'eau
- La vue
- Le paysage côté terre
- Son aspect naturel
- Son ambiance familiale
- Son caractère animé

0.	Autre	
----	-------	--

Cette question pourra également être rapprochée avec la question du choix de la plage, également reprise du questionnaire ECOP, qui évoque également ce qui détermine le choix des plages et donc une partie de ce qu'est leur qualité environnementale :

Question 6 : Pourquoi avez-vous choisi cette plage ? (2 réponses possibles)

- Pour les activités qu'on peut y pratiquer
- o Pour le paysage, vous aimez son environnement
- o Parce qu'elle est proche de chez vous/de votre travail
- Par hasard
- o Parce qu'elle est proche des commerces, restaurants, ville
- o Autre :.....

Les éléments du paysage sont une des innovations de notre travail puisque nous tenterons de comprendre si les individus apprécient séparément les éléments de Nature qui constituent la plage, et si ce n'est pas le cas, pour quelle raison. Cela pourra être très intéressant dans notre définition de la qualité environnementale des plages urbaines, puisque nous pourrons ici mettre le doigt sur la plage en tant que paysage et/décor pour les habitants, et connaitre vraiment ce qu'ils pensent de ce territoire seulement du point de vue naturel.

Question 17 : Etes-vous satisfait des éléments du paysage ?

Sable : ○ 0	oui, pourquoi
o <i>I</i>	Non, pourquoi
Qualité de	? l'eau : ○ oui, pourquoi
	○ Non, pourquoi
La vue : \circ	oui, pourquoi
C	Non, pourquoi

Les festivités et pratiques nocturnes sont un des critères que nous avons mis en place dans le cadre de notre étude et c'est pourquoi nous avons créé une série de questions visant à savoir quel est ce rapport entretenu entre les citadins et la plage urbaine en matières de fêtes et de pratiques nocturnes. Le tout est de comprendre pourquoi les individus choisissent les plages plutôt que d'autres lieux en ville pour s'adonner à ces pratiques. Cela démontre-t-il bien d'une dimension particulière de la plage en ville dans les représentations des citadins ? Nous tenterons de trouver des réponses grâce aux questions suivantes :

<u>Question 14 : Vous arrive-t-il de fréquenter cette plage en nocturne ?</u>

- Oui
- Non

Si oui, quelles activités?

○ Promenades,
 ○ bain de minuit,
 ○ événements organisés

o soirées, o dormir, o Autre :
Pourquoi avoir choisi la plage plutôt qu'un autre endroit pour des soirées ?
Nous pouvons également parler ici de notre hypothèse de la présence de la culture gastronomique sur les plages urbaines ou à leur proximité. Pour mettre en relation ces deux concepts, nous nous rabattons sur la présence des restaurants de bord de plage à La Rochelle et à La Corogne et tentons de voir s'il existe vraiment un lien entre pratiques de plages et pratiques gastronomiques :
Question 15 : Vous arrive-t-il de fréquenter les restaurants et bars de bord de plage ?
o oui o non Si cela arrive, pour quelle raison ? O Manger des produits de la mer, O contempler le paysage
Autre :
Le critère abordant l'écologie urbaine (à La Rochelle), mais aussi la présence de labels tel que e Pavillon Bleu (dans les deux villes), mais également la connaissance des nouvelles normes européennes en matière de qualité des eaux de baignade seront regroupés dans une même partie afin de savoir quelle place est accordée à la « dimension écologique de la plage » pour es citadins de chaque ville :
Question 18 : Savez-vous ce que signifie le Pavillon Bleu ?
Oui
o Non
Si oui, Est-ce-qu'il s'agit pour vous d'une gage de qualité environnementale de cette
plage ?
Oui
⊃ Non
Question 19 : Connaissez-vous la norme européenne qui va peut être déclasser certaines
plages en matière de qualité de l'eau ?
Oui
o Non
Cela pourrait-il changer vos pratiques de baignade ?
Oui
o Non
Question 20 : Etes-vous sensible aux politiques d'écologie urbaine de la ville ? Oui
o Non

Si oui, Cela a-t-il changé vos habitudes ?

○ Oui,	comment	?
--------	---------	---

○ Non

Les critères de rythmes et cellules seront à voir à l'aide de petites questions plutôt simples mais qui nous permettront de bien caractériser quelles sont les habitudes des plageurs en leur demandant s'ils fréquentent souvent cette plage, si c'est le cas toute l'année, s'ils préfèrent y venir le matin ou l'après-midi, de qui ils viennent accompagnés généralement, combien de temps ils passent sur la plage, etc.

La question des pratiques se présentent différemment puisque là aussi nous reprenons le schéma du questionnaire ECOP en produisant un tableau des pratiques de plage (moins abondant toutefois pour faciliter le traitement), et sur lequel nous demandons aux enquêtés d'entourer leurs cinq pratiques les plus fréquentes sur la plage d'enquête parmi une liste de 32 activités. Cela est intéressant dans le sens où nous n'allons pas reprendre les pratiques simplement pour ce qu'elles sont mais les mettre en relation avec les groupes d'individus et les différentes plages. Ces activités sont groupées dans cinq « sous-tableaux » qui permettent de les diviser en fonction du type de pratiques. Nous retrouvons en premier les activités sportives nautiques et de baignade, ensuite les activités sportives et ludiques se déroulant sur le sable, puis les activités individuelles et intellectuelles, suivies des activités de sociabilité et de fête, pour terminer sur les pratiques de contemplation et de pêche (Cf annexes).

Enfin, partant du principe que nous voulons tester si les habitants de nos villes sont empreints de la maritimité relatives à leur culture, nous aimerions savoir si les plageurs sont, ou non des personnes ayant différentes pratiques et relations avec la mer, d'où la question :

<u>Question 22 : En dehors de la plage, fréquentez-vous la mer autrement, par d'autres activités ?</u>

- Oui
- Non

Si oui, pour quelles pratiques?

- o Pêche professionnelle
- o Pêche de loisir
- Nautisme
- Sports de glisse
- Autre :.....

2.2 Création d'une grille d'entretien adressée aux gestionnaires des plages urbaines de La Rochelle et de La Corogne

Il nous faut rappeler que même si notre travail se cantonne avant tout à déterminer quelles sont les pratiques et représentations que les citadins de La Rochelle et de La Corogne ont de leurs plages respectives, il est également primordial de comprendre comment celles-ci sont gérées et perçues par ceux qui les administrent et aménagent afin de savoir si ils existent des liens entre perceptions de ces territoires par ceux qui les pratiquent et par ceux qui les gèrent, ou au contraire si il n'en est rien. Il sera également intéressant de concevoir cette grille d'entretien pour le gestionnaire en tant qu'acteur politique et d'aménagement mais aussi en tant que citadin qui pratique et perçoit les plages urbaines comme n'importe quel autre individu.

Ainsi, pour que cette grille puisse être utilisée comme un élément de comparaison à nos résultats d'enquête, il nous faut la construire sur les mêmes critères que ceux utilisés pour l'élaboration de notre questionnaire. La grille d'entretiens sera donc construite à partir des groupes reprenant nos critères de base. A noter que nous avons rassemblé dans un même groupe « aménagements » et « éléments du paysage », mais aussi « pratiques » et « fréquentation » afin de comprendre le lien qui existe entre ces critères dans une optique de gestion :

Les aménagements, équipements et les éléments du paysage

Les festivités sur les plages urbaines

Les pratiques de plage et leur fréquentation

Les questions d'écologie, labels et éducation

Les représentations et perceptions de ce qu'est la plage pour les gestionnaires

La partie sur les équipements et aménagements est celle qui suscite le plus de questions puisque les plages urbaines sont des espaces publics complètement intégrés à l'espace urbain, et donc intégrés aux politiques d'aménagements aussi bien qu'un autre espace public en ville. En effet, à La Rochelle comme à La Corogne, certaines des plages choisies sont des plages artificielles qui subissent des travaux de ré ensablement chaque année en avant-saison. De plus, nos six plages d'études possèdent les équipements que l'on retrouve dans les espaces publics, tels que les poubelles, les bancs, mais aussi des équipements qui sont propres aux plages, à savoir, les douches, les postes de secours, etc. Par les entretiens, nous pourrons savoir s'il existe une véritable logique dans l'équipement des plages. L'équipement et l'aménagement sont-ils pensés pour donner des vocations à telle ou telle plage ou alors sont-ils des résultantes de la fréquentation des plages qui ont poussé les gestionnaires à aménager d'une certaine façon pour répondre à une demande?

De plus, nous avons ici choisi de poser l'hypothèse de la plage-décor ou encore la plage-paysage comme un des concepts les plus importants de la perception des citadins. Il serait donc logique de demander aux gestionnaires s'il existe une véritable mise en valeur de la plage par un aménagement réfléchi des éléments qui la compose. Nous pourrons tenter d'obtenir des réponses à tous ces questionnements à l'aide des questions suivantes :

- Pourquoi avez-vous choisi d'équiper telle ou telle plage avec telle ou telle infrastructure?
- Quand les travaux de ré ensablement se produisent-ils ? Quels sont les objectifs ?
 Pensez-vous que cela joue dans l'attrait du paysage ?
- Les éléments de « nature » (sables, végétation) sont-ils étudiés pour donner un certain visage à la plage, qui serait en adéquation avec son contexte géographique ?
- Existe-t-il des différences en matière d'aménagement en fonction des plages ? Ou sont-elles toutes aménagées sur un modèle standardisées ?

_

Il est également important de rajouter, dans la lignée de cette rubrique sur les aménagements et équipements une question à propos de l'accessibilité des plages urbaines, qui est un de nos critères les plus importants en terme d'attractivité de ces lieux. Evidemment, la partie observation de notre travail de terrain va nous être bénéfique pour constater et localiser la présence où non d'accès de plage, mais l'avis des gestionnaires nous est indispensable pour comprendre si tout cela fait partie d'une politique d'aménagement logique visant à intégrer davantage les plages à l'espace urbain, et participe à la mise en valeur de ce territoire. Nous pourrons également lier cette question avec le thème des transports alternatifs, notamment très présents à La Rochelle :

 Quels sont les aménagements prévus pour l'accessibilité des plages de la ville ? Existet-il une logique de rendre les lieux plus accessibles pour les citadins par des modes de transports alternatifs (vélo, bus, parkings, etc.) ?

La rubrique des questions sur les représentations est aussi très importante puisqu'elle doit nous permettre de déterminer comment les plages urbaines sont perçues par les gestionnaires, chose qui va très certainement conditionner leur façon de gérer celles-ci. En effet, nous aimerions savoir dans chaque cas, si les plages urbaines sont perçues comme des lieux de nature, ou alors comme des espaces publics tels qu'il en existe beaucoup en ville. En effet, ce sont en quelque sorte les gestionnaires qui donnent leur visage aux plages et qui choisissent pour elles telle ou telle caractéristique. Nous pouvons directement faire le lien entre leurs représentations, leurs rapports à ces plages urbaines et les vocations et visages qu'elles possèdent. Il sera d'ailleurs intéressant de faire la comparaison entre la gestion des plages à La Corogne et celle des plages de La Rochelle afin de voir si la culture fait une différence de ce point de vue :

- Dans une ville telle que La Rochelle/La Corogne, quelle est l'importance de la plage ?
 Que représentent les plages pour vous en tant que gestionnaires au sein de la ville ?
 Espace de nature, activités sportives, sociabilité ?
- En termes d'aménagement, considérez-vous les plages urbaines de la ville comme des lieux de Nature en ville ou alors comme des espaces publics comme les autres ?

Pour ce qui est de la qualité de l'eau et de la présence du Pavillon Bleu sur les plages, nous chercherons à savoir quels sont les processus de contrôle des eaux de baignade et surtout quelle est la valeur que chaque ville donne à ces labels en terme de qualité environnementale :

- Le Pavillon Bleu a-t-il été recherché afin de poursuivre la dynamique d'écologie urbaine de la ville ? Cela est-il plutôt gage de qualité en termes d'image qu'en termes de réelle qualité environnementale ?
- Comment le contrôle de la qualité de l'eau fonctionne-t-il aujourd'hui ? Connaissezvous l'existence de la norme européenne de qualité de l'eau prévue en 2012) ? Quel déclassement pourrait-elle entrainer ? Qu'envisagez-vous comme solution face à cette nouvelle norme ?

Le critère des festivités sur les plages est lui aussi très intéressant puisqu'après avoir demandé dans nos questionnaires aux plageurs pourquoi ils choisissaient la plage comme support de leur réunions et fêtes, nous pourrons également savoir pourquoi les gestionnaires organisent ou non des événements sur les plages. Cela nous aidera à cerner s'il existe ou non une dimension spéciale sur la plage qui en fait un lieu de rencontres et de sociabilité :

 Quelles sont les manifestations et événements organisées par la ville qui se produisent sur les plages urbaines ? Pourquoi avoir choisi la plage urbaine comme support ?

Pour ce qui est des fréquentations et pratiques des plages, nous désirons savoir si les gestionnaires accordent des « identités » à certaines plages reliées aux populations qui les fréquentent ou aux activités qui y sont pratiquées (plage d'étudiants aux Minimes à La Rochelle, plage de surfeurs à Orzan, à La Corogne) :

 Quelles sont les rythmes de fréquentation de vos plages ? Y-a-t-il des plages qui sont fréquentées et destinées à une certaine population ? Et y-a-t-il aussi des pratiques associées à chaque plage ?

La dernière rubrique concerne l'éducation environnementale qui peut être réalisée dans chaque ville autour des plages et que nous pouvons ici rattacher à la notion d'écologie urbaine que nous soumettons aux plageurs dans le questionnaire. En effet, nous aimerions ici savoir si nos deux villes, empreintes d'identités maritimes assez fortes utilisent leurs plages urbaines comme éléments de nature à travers des politiques d'éducation, notamment auprès des enfants :

 Quelles sont les politiques de sensibilisation et d'éducation environnementale en rapport avec les plages urbaines (exemple des enfants qui vont nettoyer les plages) ? Utilisez-vous les plages comme un élément de nature à préserver ?

Ainsi, la conception de notre questionnaire d'enquête et de la grille d'entretien fait partie d'une méthodologie globale puisque ceux-ci sont produits à partir des groupes de critères qui pourront nous permettre de valider ou non les hypothèses existantes. Le but est donc de soumettre les plageurs ainsi que les gestionnaires aux mêmes questionnements afin de cerner s'il existe ou non une rupture entre la plage des habitants du lieu et la plage des gestionnaires. Voyons à présent comment se sont déroulées les différentes phases du travail sur le terrain.

Chapitre 3 : Réalisation de la méthodologie sur le terrain à La Rochelle et à La Corogne

En effet, l'ultime étape de notre partie méthodologique est la plus concrète, c'est-à-dire, l'application des questionnaires, grille d'entretien, et de la méthode d'observation sur les terrains concernées. Nous allons dans cette dernière sous-partie détailler quelles furent les conditions de travail sur les deux terrains, les difficultés rencontrées, etc. afin de retracer au mieux cet aspect pratique de notre sujet de recherche qui est un des plus importants.

3-1 Enquêtes: des conditions plus favorables à La Rochelle qu'à La Corogne

Abordons tout d'abord cette partie très importante que fut celle des enquêtes couplée à l'observation dans nos deux villes. Les enquêtes ont été menées sur six plages, trois à LA Rochelle et trois à La Corogne, et pour chaque ville a été fixée une période de 3 semaines afin d'atteindre le nombre de 100 questionnaires par ville, ainsi que pour réaliser l'observation et les entretiens avec les gestionnaires. Commençons par une présentation rapide de quelques données générales sur les conditions d'enquêtes et d'observation dans un tableau avant de détailler davantage dans notre texte :

Figure 12 : Tableau récapitulatif des conditions d'enquêtes à La Rochelle et à La Corogne

	La Rochelle	La Corogne
Travail sur le terrain	Du 5 avril au 21 avril 2011	Du 26 avril au 17 mai 2011
Nombre d'enquêtes réalisées	112 enquêtes	86 enquêtes
Conditions météorologiques	Températures estivales	Temps plus mitigé, fortes précipitations du 3 au 9 mai
Période de vacances ou scolaire ?	Période des vacances de Pâques	Période scolaire

Ainsi, comme nous pouvons le voir sur le tableau ci-dessus, les conditions d'enquête ne furent pas les mêmes pour les villes de La Rochelle et de La Corogne autant à cause de facteurs temporels, météorologiques ou culturels. Nous avions dès le début produit une méthodologie

égale pour les deux terrains car, en tant que comparaison, les deux terrains d'étude devaient être abordés de la même façon afin de ne pas biaiser les résultats. Cela fut bien respecté dans notre travail dans le sens où les méthodologies furent équivalentes sur les deux terrains mais des éléments indépendants de notre volonté sont venus s'imposer, créant quelques petites difficultés et ne permettant pas par exemple, d'obtenir le même nombre d'enquêtes dans les deux villes.

En effet, même si la différence du nombre d'enquêtes réalisées entre les deux villes n'est pas très importante, et nous permet tout de même de mener une comparaison intéressante, nous n'avons pas pu atteindre le plancher de 100 questionnaires à La Corogne. Nous nous devons donc de préciser quels sont les facteurs qui ont pu différencier les conditions d'enquête à La Rochelle par rapport à La Corogne.

Quand avons-nous enquêté? Le choix de nos périodes d'enquête n'est pas anodin. Il était préférable d'enquêter pendant les périodes intermédiaires, on entend par là, pendant les périodes qui ne sont pas la saison estivale (de juin à septembre) qui nous confronterait à une fréquentation touristique trop forte et handicapante dans notre travail, ni la saison hivernale (décembre à février) pendant laquelle les intempéries et le nombre peu élevé de citadins rendraient les conditions de travail très pénibles. La période allant de février à juin semblait être la plus adapté, il ne s'agit pas ici de travailler seulement en fonction des saisons mais surtout en fonction de la fréquentation. Ainsi, nous avons choisi deux périodes de trois semaines précisées dans le tableau pendant lesquelles le temps est normalement plus clément, permettant à la fois de trouver un certain nombre de citadins sur les plages urbaines mais également de recueillir davantage de réponses positives.

Cependant, même si notre choix de la période d'enquête à La Rochelle nous a donné des conditions météorologiques estivales parfaites pour enquêter, il nous a aussi valu quelques difficultés puisqu'elle comprenait les vacances de Pâque pendant lesquelles de nombreux touristes affluent à La Rochelle. Cela fut parfois délicat puisqu'une grande majorité des individus fréquentant la plage était des vacanciers, et il fallut beaucoup plus de temps que prévu pour trouver des citadins décidés à nous répondre. De plus, la présence des touristes sur les plages pouvons également biaiser notre travail d'observation, les rythmes de fréquentation de la plage et les pratiques. Cependant, c'est également pendant cette période que nous avons pu trouver quelques résidents secondaires nécessaires à notre échantillon. Le choix de notre période de terrain à La Corogne nous fit également défaut à un certain moment mais pour des raisons différentes. En effet, le climat en Galice est connu pour être un climat océanique assez pluvieux et humide, et c'est pourquoi notre période d'enquête et d'observation fut amputée de 7 jours pluvieux et tempétueux pendant lesquels nous ne pûmes avancer sur le terrain. Cependant, c'est également pendant cette période que nous avons pu avancer sur d'autres aspects du travail : rédaction, entretien avec Favier Ramirez et traitement des questionnaires.

Précisons également que nous avons procédé de la même façon dans les deux villes, c'est-àdire que nous avons davantage enquêté en semaine car il s'agissait d'une population presqu'uniquement citadine en pleine pratique de ses plages urbaines, avec ses habitudes, ses représentations, ce qui correspondait tout à fait à ce que nous voulions. Nous avons aussi choisi d'enquêter à partir de 10h du matin car les plages sont presque vides avant cette heure, ou alors fréquentées par des promeneurs ou joggeurs qui sont beaucoup moins enclins à répondre à nos questions. A l'échelle d'une journée, nous avons mené des campagnes allant de 10h jusqu'à environ 18h-19h à La Rochelle et certains jours de 19h à 21h à La Corogne. Il est également à remarquer que de manière générale et proportionnellement à leur taille, les plages de La Corogne étaient moins intensément fréquentées que celles de La Rochelle, laissant moins de possibilités de personnes à enquêter. Cependant, les tranches horaires que nous avons citées précédemment ne sont pas à analyser de la même façon en fonction des villes puisque les rythmes de vie y sont complètement différents. Par exemple, on peut dire à La Rochelle que la fréquentation d'une plage l'après-midi débute à 14h et prend fin vers 18h. A La Corogne, il en tout autrement à La Corogne qui vit selon des horaires plus tardifs. Ainsi, on considèrera à La Corogne que la matinée se termine vers 14h-15h et que l'après-midi débute vers 16h-17h, et ce, jusqu'à 21h. Cela est à noter et comptera énormément dans l'analyse que nous ferons des relations entre identités culturelles et plages urbaines.

Où avons-nous enquêté et avec quelles techniques? Dans les deux villes, nous avons enquêté très majoritairement sur les plages urbaines concernées. Encore une fois, nous avons été soumis à des éléments qui n'ont pas facilité notre travail. En effet, dans les deux villes, nous avons pu constater dès le premier abord que les plages étaient beaucoup plus fréquentées par les femmes que par les hommes, aspect qui se vérifie également dans le rapport 2010 de l'Observatoire des pratiques où les femmes représentent 73% des enquêtés. Cela est tout à fait impressionnant et se vérifie dans nos deux cas. C'est pourquoi il fut difficile de respecter l'échantillonnage prévu de la population en termes de sexe, les plages étant des lieux très investis par la population féminine. Nous avons aussi tenté quelques enquêtes sur les promenades maritimes de la plage des Minimes à La Rochelle, et de la plage de Riazor à La Corogne, auprès de personnes en position assise face à la mer, mais cela ne s'est pas révélé être très fructueux. Cela est peut être dû au fait que dans les deux villes, les personnes utilisant la promenade pour contempler le paysage ou observer les gens, sont des personnes plutôt âgées qui ne se sentent pas toujours concernées par les enquêtes, ou se sentent plus facilement agressées.

En effet, il était beaucoup plus facile de choisir les individus en position immobile sur la plage, moins tentés de « s'enfuir » comme c'est le cas avec les personnes qui se promènent. Nous pouvons même dire qu'à La Rochelle, les réponses des citadins sur les plages étaient presque toujours positives. Ce ne fut pas forcément le cas à La Corogne où l'obtention de réponses positives fut plus difficile. En effet, nous nous sommes heurtés à beaucoup plus de refus, surement à cause de la barrière de la langue qui mettaient peut être les individus en position de méfiance. Nous avons tout de même réussi à obtenir 86 enquêtes (et 112 à La Rochelle) malgré plusieurs critères qui n'ont pas joué en notre faveur : les intempéries, les nombreux refus, ainsi que le fait que l'enquête en espagnol prenne plus de temps à réaliser que l'enquête en français.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que malgré des conditions d'enquête plus difficile à La Corogne, nous avons tout de même réussi à obtenir un bon nombre de questionnaires dans chaque ville qui vont nous permettre de faire une comparaison tout à fait intéressante. Nous avons d'ailleurs organisé notre travail de terrain de façon à obtenir à peu près le même nombre d'enquêtes sur toutes les plages, afin de pouvoir les traiter de façon distinguée et comparable lors de notre analyse.

<u>La Rochelle</u>		<u>La Corogne</u>			
	Nombre d'enquêtés	Pourcentage des enquêtés		Nombre d'enquêtés	Pourcentage des enquêtés
Minimes	39	34,8	Riazor	31	36
Concurrence	36	32,1	Orzan	31	36
Chef de Baie	37	33,1	Lapas	24	28
Total	112	100	Total	86	100

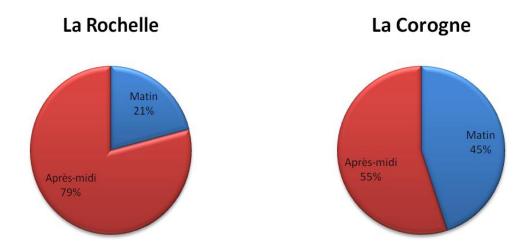


Figure 13 : Répartition des enquêtes dans la journée

L'abondance des enquêtes réalisées l'après-midi à La Rochelle résulte du fait que les plages sont beaucoup plus fréquentées à cette période de la journée et qu'il était beaucoup plus facile de trouver de nombreux répondants. Cela est beaucoup plus discutable à La Corogne où la plage est fréquentée toute la journée de manière plus homogène mais ce point sera développé dans notre partie d'analyse.

3-2 Observation : une méthode couplée à celle des enquêtes à La Rochelle et à La Corogne

Nous avions mentionné dans la création de notre méthodologie, dans les parties précédentes, que les phases d'observation des rythmes de fréquentation de la plage seraient réalisées au cours de journée entièrement dédiées à ce thème. Cependant, une fois sur le terrain, nous avons pu constater que cette observation se faisait tout aussi bien pendant les journées d'enquêtes. En effet, les plages n'étant pas abondamment fréquentées à cette période de l'année, cela nous laissant assez de temps entre les enquêtes pour constater des arrivées et départs, des pratiques, des « temps forts » de la fréquentation. Cette méthode est d'ailleurs très intéressante puisqu'elle permet une véritable cohésion dans le travail et une totale immersion dans le sujet si bien que le fonctionnement de la plage devint plus vite clair pour nous. Cela est notamment vrai pour La Corogne qui était un terrain complètement inconnu et dont nous ne connaissions pas du tout le fonctionnement. Une observation de la même plage étalée sur plusieurs jours d'enquête fut la meilleure façon de bien cerner et comprendre ce qu'est la vie des plages urbaines.

Nos séances d'observation se déroulèrent comme nous l'avons dit au cours de nos journées d'enquêtes, c'est-à-dire, pendant des journées de semaine et s'étalèrent à La Rochelle de 10h à 18h environ et à La Corogne, de 11h à 19h, et une fois de 19h à 22h (la plage étant fréquentée plus tard de manière « conventionnelle »). Ces sessions d'observation se composaient de trois phases majeures que nous allons détailler dans cette partie.

Tout d'abord, afin de bien comprendre quels sont les rythmes de fréquentation des plages, il s'agissait pour chacune d'entre elles de savoir quels étaient les « temps forts » de la plage, c'est-à-dire, les moments de fréquentation les plus importants, et en opposition les creux, tout cela à mettre en relation avec les types d'individus fréquentant la plage. Pour cela, lors de nos journées d'enquêtes sur les plages, nous relevions à chaque heure le nombre de personnes présentes sur la plage (en ordre de grandeur), afin de savoir quand ce nombre augmentait, peu ou fortement, ou quand il commençait à diminuer. En plus de cela, nous prenions des photos de la plage à différentes heures pour illustrer la fréquentation par la suite dans notre rédaction. Cela fut une façon assez efficace de comprendre quels étaient les rythmes de fréquentation des plages aussi bien à La Rochelle qu'à La Corogne.

Cette méthode d'observation des rythmes est à mettre directement en relation avec la deuxième phase qui visait à observer quelles étaient les cellules, présentes sur telles plages, associées à telles pratiques, et évidemment à quel rythme de fréquentation. Cela nous permit d'enrichir énormément notre analyse car au-delà de comprendre les rythmes de la plage, il convient de savoir qui sont les acteurs de ces rythmes. Sont-ce les mêmes à toutes heures ? Ou alors existe-t-il sur une même plage, « des plages » au cours de la journée, caractérisées par

les cellules et pratiques qui la font vivre. La photographie ainsi que la prise de notes furent des méthodes très efficaces pour cette deuxième phase de notre observation.

La troisième phase de l'observation est à séparer des deux premières dans le sens où elle ne concerne pas directement la fréquentation des plages mais leur aménagement et équipements. Comme nous l'avons dit dans la sous partie précédente, notre travail cherchait à comprendre comment les plages étaient intégrées à l'espace urbain, et si leur caractère urbain était un des critères qui faisait partie de la qualité environnementale perçue par les citadins. C'est pourquoi nous avons relevé et cartographié sur chacune des plages et à leur proximité tous les aménagements et équipements afin de voir quel était leur « degré d'équipement », mais également leur intégration à l'espace urbain. Nous avons agi ici en trois phases : le comptage de tous les équipements sur chaque plage replacés dans un tableau (voir Chapitre 1) le relevé cartographique de tous ces équipements, et enfin leur photographie.

3-3 Entretiens avec les gestionnaires : des fonctionnements bien différents à La Rochelle et à La Corogne

La dernière partie de notre méthodologie est la réalisation d'entretiens avec les gestionnaires des plages qui pourront nous apporter des informations complémentaires sur la place des plages dans l'espace urbain mais également le visage et les « vocations » qui leur sont peut-être données. Ainsi, après avoir créer la grille d'entretien comme nous l'avons expliqué précédemment à base de tous nos critères de recherche, il était question de la soumettre aux individus concernés. C'est pourquoi nous avons commencé par vouloir créer un cahier d'acteurs qu'il serait bon d'interroger à partir des sites de chaque ville. Nous avons rapidement constaté sur le site de la ville de La Rochelle (www.ville-larochelle.fr), mais également après quelques questions posées aux employés de l'Hôtel de ville, qu'il n'existait pas à La Rochelle, un service qui s'occupait des plages urbaines dans leur totalité, mais plutôt un service pilote, autour duquel gravite d'autres services, affectés à différentes facettes de ce que peut être la gestion des plages urbaines.

Pour ce qui est de la ville de La Corogne, n'étant pas sur place, il fut beaucoup plus difficile d'obtenir des éléments d'informations concrets. De plus, les recherches sur le site de la ville (www.coruna.es) ne furent pas très fructueuses puisque rien n'était mentionné quant aux services qui pouvaient s'occuper des plages urbaines. C'est pourquoi, la meilleure des solutions fut d'écrire à Favier Ramirez, l'un des responsables du service *Medio Ambiente* (environnement) de La Corogne avec lequel nous avions déjà obtenu un entretien l'année passée lors de notre premier séjour de repérage. Ainsi, nous avons créé ce premier cahier des acteurs prenant en compte les principaux services s'occupant des plages à partir du site de la ville de La Rochelle.

Suite à la création de ce premier cahier d'acteurs, nous avons téléphoné afin d'obtenir des rendez-vous avec les élus concernés, mais à chaque fois, ce fut un refus catégorique. Et selon les conseils des secrétaires qui nous recevaient, il aurait été plus facile et efficace pour notre étude de prendre rendez-vous avec le responsable du service pilote en matière de gestion des plages urbaines de La Rochelle : Yannick Tapie. Et c'est à partir de ce rendez-vous avec le responsable de service Affaires Nautiques et maritimes, campings et plages à la mairie de La Rochelle, et sur les contacts fournis par celui-ci, qu'il fut possible de dresser un cahier des responsables de chaque secteur s'occupant des plages urbaines de la ville. Nous avons d'ailleurs pu obtenir des entretiens avec tous les acteurs de notre tableau qui sont les gestionnaires principaux des plages de la ville.

Une gestion partagée et concertée des plages à La Rochelle

Service des sports, nautisme, campings et plages

Acteur interrogé : Yannick Tapie (responsable) Prérogatives sur les plages : contrôle de la qualité des eaux de baignade, installation d'équipements sportifs, surveillance des plages Service pilote dans la gestion des plages

Service de la voierie

Acteur interrogé : Paul Laffargue (responsable) Prérogatives sur les plages : mise en place du stationnement, création d'accès pour les secours

Service hygiène et santé publique

Acteur interrogé : Anne Leroy (technicienne) Prérogatives sur les plages : affichage de l'interdiction de la pêche à pieds

Service propreté urbaine

Acteur interrogé : Hervé Dehon (responsable) Prérogatives sur les plages : nettoyage, collecte des corbeilles, criblage du sable

Service environnement du Conseil Général de La Rochelle

Acteur interrogé : Patrick Lebon (responsable) Prérogative : plan de gestion de Chef de Baie, site naturel sensible Services «annexes» dans la gestion des plages

Conception, réalisation : C. Lhotellier, 2011

Une gestion des plages concentrée dans un seul service à La Corogne

Service Medio Ambiente

Acteur interrogé: Favier Ramirez (responsable)
Prérogatives: contrôle de la qualité des eaux de baignage,
nettoyage, criblage du sable, collecte des corbeilles,
affichage des panneaux d'informations,
choix et aménagement des infrastructures,
surveillance des plages

Conception, réalisation : C. Lhotellier, 2011

Il est à noter que les plages de La Rochelle sont toutes gérées de la même façon par les mêmes services sauf la plage de Chef de Baie qui représentent concrètement un espace de Nature puisqu'elle est associée à des espaces verts, et fait l'objet d'un véritable projet de patrimonialisation. Il pourra être intéressant de voir par la suite si cette dimension naturelle est également ressentie par les citadins.

Revenons à présent au cas de La Corogne qui nous a valu la difficulté de la distance. Nous obtinrent sur place un entretien avec Favier Ramirez qui expliqua entre autres que tous les aspects de la gestion des plages urbaines de la ville n'était administré que par un seul service

qui est occupé par lui et par une autre personne. Et c'est ici que la différence se fait avec nos entretiens à La Rochelle. Même si dans les deux villes, les représentations des plages urbaines par les gestionnaires sont les mêmes, c'est-à-dire qu'elles sont perçues et traitées comme des espaces publics et non des espaces de Nature (sauf pour le cas de Chef de Baie), la gestion en est pourtant différente puisque nous retrouvons divers services de la ville qui s'occupent tous un peu des plages urbaines sous l'égide d'un service pilote, alors qu'il n'existe à La Corogne qu'un seul service qui s'occupe absolument de tous les aspects de les gestion des plages.

Pour ce qui est de la passation, la méthode fut la même dans tous les cas: Les entretiens duraient environ une heure chacun, et deux heures avec Favier Ramirez, et enregistrés à l'aide d'un dictaphone qui nous servait à retranscrire les rendez-vous tout de suite après afin d'avoir encore bien le contenu en tête. Cela fut d'autant plus utile pour l'entretien en espagnol au cours duquel il était difficile de saisir tous les détails. A La Corogne, toutes les rubriques de questions furent posées à Favier Ramirez puisqu'il est le responsable de la gestion des plages en général, et il possédait d'ailleurs toutes les réponses qui intéresse notre recherche. Toutes les rubriques furent également soumises à Yannick Tapie, responsable du service pilote en matière de plages urbaines. Seuls les thèmes des travaux de ré ensablement, de l'éducation et de l'accessibilité ne purent être remplis. Il nous renvoya d'ailleurs vers ses collègues Hervé Dehon et Pascal Laffargue. Pour les autres gestionnaires, il ne fut pas possible de soumettre la grille entière puisque beaucoup de questions ne concernaient pas les prérogatives des uns et des autres et suscitaient alors les non-réponses. Ainsi, pour chaque spécialiste, nous avons posé les questions appropriés, mais à tous furent soumis les thèmes incontournables de la gestion concertée et des représentations.

Ainsi, cette partie méthodologique était un des points centraux de notre projet scientifique puisque nous partions d'une méthodologie déjà utilisée dans d'autres travaux en termes de qualité environnementale, pour rajouter d'autres éléments qui font l'originalité de notre étude. Partir de nos grandes hypothèses de départ nous a permis de trouver des critères exploitables dans les faits car adaptables à la création d'un questionnaire d'enquête au tant que d'une grille d'entretien. La passation sur le terrain s'étant déroulée avec un certain succès, nous avons pu traiter les réponses sur le logiciel Sphinx afin d'arriver à la concrétisation de ce projet : analyser les données, dégager des tendances, et valider ou non nos hypothèses, ce qui fait l'objet de la troisième et dernière partie.

Troisième partie:

La plage urbaine, un support de l'identité culturelle plus qu'un espace perçu différemment par les habitants du lieu

Présentation des profils de populations enquêtées dans les deux villes

La troisième et dernière partie de notre travail de recherche est ici l'analyse des données recueillies sur les terrains de La Rochelle et de La Corogne. En effet, après avoir réalisé dans les deux villes les enquêtes auprès des citadins plageurs, toutes les réponses furent rentrées dans le logiciel de statistiques Sphinx afin de pouvoir utiliser les résultats, les croiser, les comparer et ainsi tenter de répondre à nos questionnements initiaux. Nous avons ici décidé de présenter nos résultats à travers deux sous-parties qui reprennent nos grandes hypothèses de départ : il existe des types de citadins qui perçoivent et pratiquent les plages différemment en fonction de leur capital spatial, et la plage peut être le support de l'identité culturelle de la ville.

Il convient avant tout développement de présenter quelles sont les populations qui furent interrogées, en terme de sexe, de classes d'âge, de CSP, de type de résidence, ou encore d'ancienneté dans le lieu dans les deux villes afin de justifier notre comparaison et de mettre l'accent sur les éléments de différenciation.

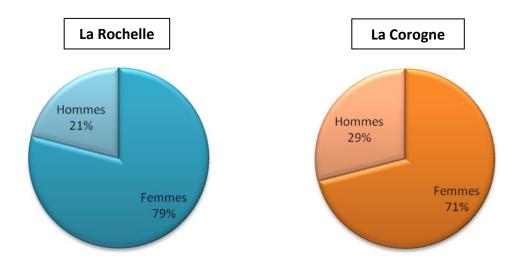


Figure 14 : Pourcentage d'hommes et de femmes interrogés (sur 112 observations à La Rochelle et 86 observations à La Corogne)

Dans les deux villes, il est très clair que nous avons enquêté une large majorité de femmes, mais cela reste tout à fait représentatif des populations que l'on retrouve sur les plages à La Rochelle et à La Corogne. En effet, dans les deux cas, les plages sont des lieux très

majoritairement fréquentés par les femmes, et nos statistiques et observations ne font que confirmer celles qui ont déjà été relevées lors de la campagne ECOP 2010 (73% de femmes)

Type de résidents	La Rochelle	La Corogne
Résidents Principaux	89%	100%
Résidents secondaires	8%	0%
Excursionnistes	3%	0%

Figure 15 : Répartition des enquêtés en fonction de leur type de résidence à La Rochelle et à La Corogne (en pourcentages)

Nous pouvons voir avec le tableau ci-dessus que les statuts des résidents enquêtés dans les deux villes ne sont pas toujours comparables. En effet, à La Corogne, qui n'est pas une ville aussi touristique que La Rochelle, nous avons exclusivement pu interroger des résidents principaux sur les plages. Cependant, à La Rochelle, nous avons rencontré 8% de résidents secondaires, et 3% d'excursionnistes. Nous avons ici pris en compte les résidents secondaires et excursionnistes (habitués), comme nous l'avons expliqué dans la première grande partie de ce travail, car ils possèdent eux aussi un capital spatial qui leur permet de posséder des représentations, pratiques et habitudes sur les plages urbaines de la ville. Il est bien entendu que nous ne pourrons pas ici établir de comparaison avec les mêmes types de résidents à La Corogne.

Ancienneté	La Rochelle	La Corogne
2 à 5 ans	28%	17%
5 à 10 ans	14%	7%
10 à 20 ans	17%	6%
Plus de 20 ans	8%	3%
Natifs	30%	66%

Figure 16 : Répartition des citadins enquêtés en fonction de leur ancienneté dans le lieu (en pourcentages)

Le tableau de la plage précédente nous révèle que la population des deux villes, en termes d'ancienneté dans le lieu, ne se repartit pas de la même façon. Effectivement, l'un des éléments les plus marquants est le pourcentage de natifs interrogés à la Corogne s'élevant à 66%, alors que celui-ci de La Rochelle est de 30%. La population de la ville galicienne est

donc davantage une population « ancienne et fixée » de natifs, alors que celle de La Rochelle possède une population plutôt renouvelée, avec son image de ville littorale et ensoleillée et son solde migratoire positif. Cela se vérifie d'ailleurs dans les statistiques puisque c'est 42% des enquêtés de la ville qui y vivent depuis moins de 10 ans contre 24% à La Corogne. Cependant, les citadins vivant à La Rochelle depuis 10 à 20 ans et depuis plus de 20 ans sont deux fois plus nombreux qu'à La Corogne. Les structures des populations en fonction de l'ancienneté sont donc également très différenciées entre les deux villes.

CSP	La Rochelle	La Corogne
Actifs ayant un emploi	49%	56%
Demandeurs d'emploi	4%	2%
Elève, étudiants	18%	26%
S'occupe du foyer	2%	3%
Retraité	28%	13%

Figure 17 : Répartition de la population en fonction de la catégorie socioprofessionnelle (en pourcentages)

Les pourcentages en fonction de la CSP des individus interrogés sont en corrélation avec les classes d'âges. On retrouve davantage d'étudiants et d'actifs ayant un emploi à La Corogne, correspondant à la population jeune de la ville. Les retraités sont en revanche plus nombreux à La Rochelle comme nous le précisions précédemment alors que les demandeurs d'emplois et les personnes s'occupant du foyer s'équilibrent à peu près entre les deux villes.

Ages	La Rochelle	La Corogne
18 à 25 ans	22%	29%
26 à 34 ans	12%	30%
35 à 49 ans	29%	21%
50 à 59 ans	14%	7%
60 à 74 ans	15%	12%
Plus de 75 ans	8%	1%

Figure 18 : Répartition de citadins enquêtés en fonction de leur classe d'âge (en pourcentages)

La différence entre les deux villes se retrouve également au niveau des classes d'âge. En effet, nous pouvons voir dans ce tableau que plus de la moitié de la population enquêtée à La Corogne a entre 18 et 34 ans (59%), alors qu'elle s'élève à 34% à La Rochelle. Cela est encore logiquement lié aux visages des deux villes en matière de population. La ville de La Corogne est une ville ainsi plus jeune du fait de la présence de son importante université, alors

que La Rochelle, même si elle est également une ville universitaire se démarque également par sa population âgée assez importante, et par le nombre de retraités qui viennent s'y installer. Cela se remarque encore dans les statistiques ci-dessus puisque les plus de 60 ans enquêtés à La Rochelle représentent 23% de l'échantillon, contre 13% à La Corogne. Il convient cependant de signaler qu'une seule personne de plus de 75 ans a pu être interrogée à La Corogne, à cause du refus catégorique de répondre de cette tranche d'âge. Il est bien entendu que les statistiques à son égard devront être relativisées. De plus, nous avons mené nos enquêtes à La Rochelle en période de vacances scolaires alors que ce n'était pas le cas à La Corogne. On peut ainsi penser qu'un certain nombre d'étudiants rochelais étaient rentrés chez eux à cette période.

Ainsi, nous avons vu que les structures des populations interrogées dans les deux villes étaient assez différentes. Cependant, nous produisons ici une comparaison entre La Rochelle et La Corogne, et c'est pourquoi, nos travaux d'analyse ont consisté à prendre chaque classe d'individus séparément des autres afin de ne pas biaiser les résultats. Par exemple, nous savons que les personnes plus âgées sont plus nombreuses à La Rochelle, c'est pourquoi nous avons à chaque fois comparé ces classes à celles de La Corogne en pourcentages afin de comprendre réellement si le profil de plageur était le même d'une ville à l'autre en fonction de l'âge ou alors s'il s'agit réellement d'une question de contexte culturel. En effet, prendre les observations dans leur intégralité aurait été une erreur car les structures de population sont différentes dans les deux villes. De plus, l'un de nos enjeux principaux était d'isoler des types de citadins afin de comprendre si cela avait un impact réel sur leurs perceptions de ce qu'est la qualité environnementale d'une plage.

Chapitre 1 : Des types de citadins qui perçoivent et pratiquent les plages de façon différente

Pour cette première sous-partie, le but était de savoir s'il existait des types de citadins qui se représentaient et pratiquaient différemment les plages urbaines dans les deux villes, nous avons donc croisé les critères des sexes, de l'âge, de l'ancienneté, et de la catégorie socioprofessionnelle avec les réponses recueillies. Après examen de tous ces croisements, nous avons choisi de garder ceux qui permettent le mieux de répondre à nos questions. En effet, certains critères n'offraient aucune explication si on l'associait à telle ou telle réponse. Seuls certains croisements se révélaient intéressants et mettaient en relation type de résidents et qualité environnementale. En effet, rappelons ici que les analyses des représentations, attentes et pratiques de plages vont nous permettre de caractériser ce qu'est la qualité environnementale en fonction des types d'individus et des villes. C'est pourquoi nous avons choisi de diviser cette partie en trois thèmes visant à comprendre la qualité environnementale sous les trois aspects développés dans nos enquêtes, à savoir, les représentations, les attentes et les pratiques.

1.1 Des représentations très différenciées entre les plus jeunes et les plus vieux

Il faut avant tout savoir que deux questions de représentations ont été posées aux enquêtés afin de bien cerner ce que représente la plage urbaine. La première question était fermée autour de six propositions de réponses, et concernait uniquement la perception de la plage d'enquête. La seconde question était ouverte qui visait à savoir si la plage était un élément important de la ville pour l'individu. D'après les réponses observées, la plage est un élément de la ville auquel les citadins accordent un statut particulier avec 100% d'interrogées qui la pensent « importante » à La Corogne et 98% à La Rochelle (les 2% de « non » étant des résidents secondaires). La notion d'importance est ici à relativiser car il s'agit surtout de replacer cette valeur dans le contexte urbain et le mode de vie des habitants du lieu qui incluent dans leurs habitudes le territoire de la plage.

Les plages urbaines, lieux de repos, détente et bronzage avant tout

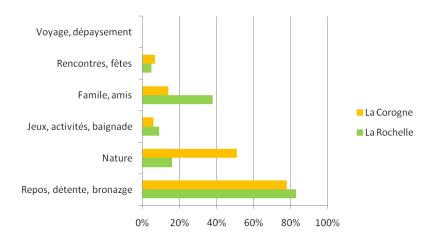


Figure 19 : Moyenne des représentations des plages urbaines d'enquêtes par les interrogés (en %)

Avant tout, nous pouvons mentionner l'importance dans les deux villes du thème « repos, détente, bronzage ». Nous devons également insister sur la différence notoire qui existe entre les deux villes dans le sens où la plage est perçue comme un lieu de nature à La Corogne alors qu'elle est davantage perçue comme un espace où l'on retrouve famille et amis à La Rochelle, cela est tout à fait intéressant et c'est un sujet que nous développerons dans la partie sur les différences culturelles qui lui est bien plus appropriée.

L'un des premiers éléments remarquables est l'importance que tiennent les activités « repos, détente, bronzage » dans les représentations de toutes les classes d'âges de citadins, et ce, dans les deux villes. Ainsi, il est essentiel de commencer en signifiant que les plages urbaines sont perçues avant tout comme des lieux de repos par tous les citadins, quelque soit leurs âges, et la ville. On peut également rajouter ici que cela tranche quelque peu avec les résultats du rapport ECOP : c'est la réponse « nature » qui l'emportait avec 57% des réponses suivie du « repos, détente, bronzage » (50%). Nous pouvons ici déduire que ces réponses étaient conditionnées par le fait que les enquêtés étaient majoritairement des touristes (63%) qui accordaient aux plages d'enquêtes une valeur environnementale plus élevée du fait qu'ils provenaient majoritairement de villes intérieures. Cela est tout à fait intéressant dans le sens où nous pouvons penser que les habitants rochelais sont habitués à la nature des plages urbaines mais également à la nature d'autres plages plus sauvages, ce qui conditionne leurs représentations. En effet, il s'agit pour eux avant tout d'un espace de repos en ville et non d'un espace de nature au vue des autres plages de la région.

Les plages, lieux de rencontres et de fêtes dans la perception des jeunes

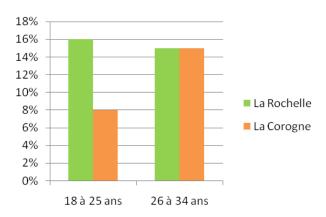


Figure 20: Part du thème « rencontres, fêtes » (en %)

Les représentations peuvent donc être conditionnées par les âges dans le sens où l'on remarque que dans les deux villes, le thème des « rencontres et fêtes » correspond aux deux classes les plus jeunes uniquement. Cependant, il est à noter qu'à La Corogne, ce sont davantage les 26 à 34 ans qui perçoivent les plages comme des lieux de fêtes (15%), que les 18 à 25 ans (8%). Cela est assez intéressant puisque nous pouvons émettre l'idée d'une « culture étudiante et jeune » des plages urbaines car ces derniers se démarquent des autres classes d'âges par cette pratique et perception qui leur est propre.

Le thème « famille, amis » plus important chez les citadins plus âgés

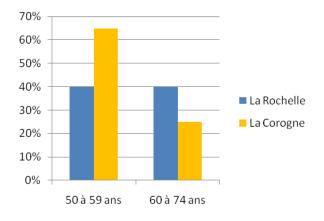


Figure 21: Part du thème « famille, amis » (en %)

Si l'on se penche dans nos deux villes sur le thème « famille, amis », on peut noter que les valeurs les plus fortes se retrouvent chez les 50 à 59 ans et les 60 à 74 ans, avec une

importance marquée chez les 50 à 59 ans de La Corogne dont les réponses dans ce domaine s'élève à 65%.

Des perceptions de la plage comme objet de « nature » qui varient avec l'ancienneté

Figure 22 : La Corogne : Représentations des plages en fonction de l'ancienneté dans le lieu

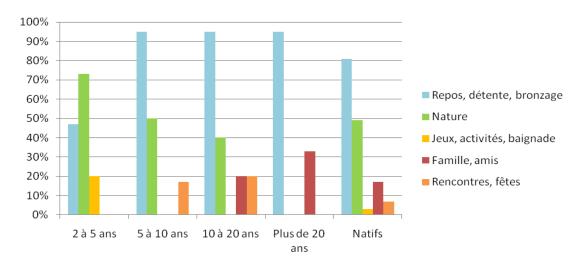
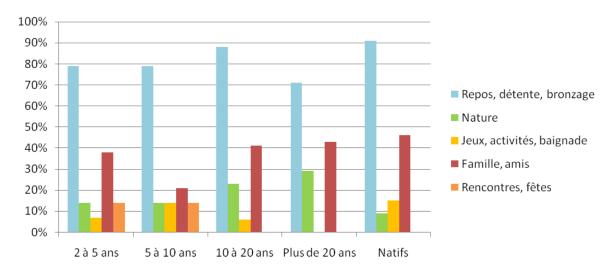


Figure 23 : La Rochelle : Représentations des plages en fonction de l'ancienneté dans le lieu

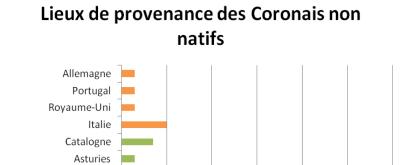


Si l'on observe les deux graphiques précédents, nous pouvons voir qu'il existe une certaine logique au niveau de la perception de cette « nature » en fonction de l'ancienneté, mais celleci va se présenter de façon contraire dans les deux villes étudiées. A La Rochelle, cette perception de « nature » commence au plus bas chez les « néo-rochelais », 2 à 5 ans avec 13%, et augmente peu à peu jusqu'aux résidents depuis plus de 20 ans, avec 29%. Pourtant, cette logique ne se poursuit pas chez les natifs qui perçoivent ce thème « nature » à 9%.

A La Corogne, l'effet est inverse et on peut remarquer une part maximum de la nature chez les résidents depuis 2 à 5 ans avec 73%, bien devant le thème « repos, détente, bronzage » qui s'élève à 47%. Cela diminue ensuite pour arriver à un niveau nul chez les plus de 20 ans, et augmenter de nouveau chez les natifs jusqu'à 49%.

Nous pouvons ici faire le lien avec une de nos hypothèses qui avancait que l'ancienneté dans le lieu pouvait conditionner la perception des plages comme objets de nature. Ainsi, une logique entre la perception de la nature et l'ancienneté dans le lieu, toutefois contraire dans les deux villes. Nous pouvons tenter certaines déductions : à La Rochelle, les réponses sont assez étonnantes et nous pouvons penser qu'il s'agit là d'un attachement au lieu qui conditionne la réponse. De plus, la majorité des natifs que nous avons enquêté se trouvaient sur la plage de Chef de Baie qui est la plage rochelaise perçue comme étant la plus naturelle par les habitants et les gestionnaires.

A La Corogne, nous pouvons penser que les nouveaux arrivants possèdent des représentations différentes de la plage car ils ont des attentes moins « sévères » de la notion de nature sur une plage. Cette notion diminue avec les années au fur et à mesure des habitudes mais aussi de la découverte d'autres plages proches beaucoup plus sauvages. De plus, si l'on regarde le graphique ci-dessous, on peut constater que les non natifs proviennent majoritairement de Galice (de villes intérieures dans le détail) et de provinces intérieures, ce qui rend leur jugement d'autant plus compréhensible.



Communauté de Madrid Castille-et-Leon

Galice

Figure 24 : Lieu de provenance des Coronais non natifs

53%

Le thème « famille, amis » augmente avec l'ancienneté à La Rochelle et à La Corogne

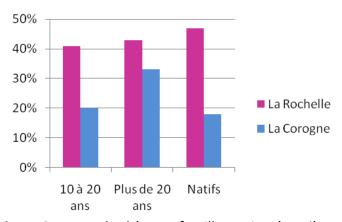
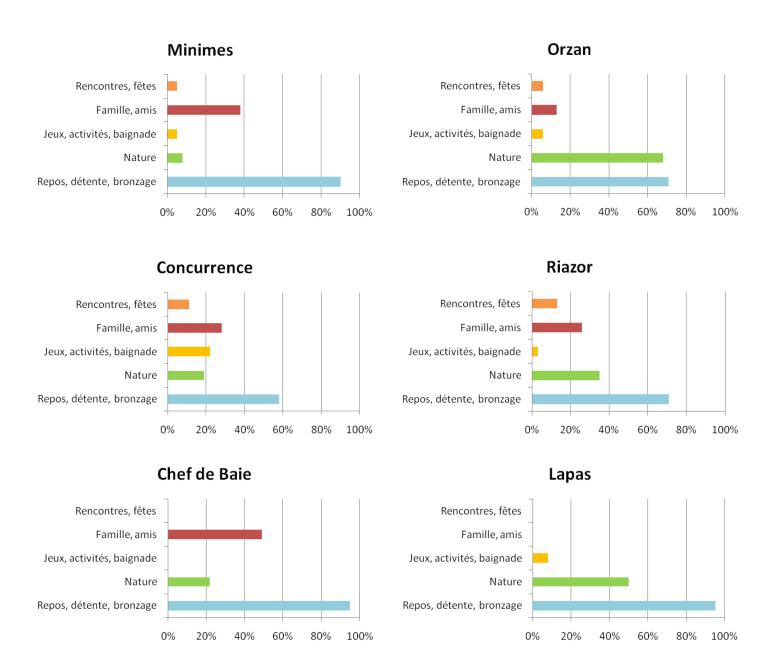


Figure 25 : Part du thème « famille, amis » (en %)

Cela se remarque très facilement à La Rochelle où le pourcentage de « famille, amis » arrive à son maximum chez les natifs avec 47%. Pour ce qui est du cas de La Corogne, son importance est réduite mais il tient quand même de signaler la logique qui est suivie. Le thème est inexistant chez les résidents depuis 2 à 5 et 5 à 10 ans. Il débute chez les « 10 à 20 ans » avec 20% et atteint son maximum chez les « plus de 20 ans » avec 33%. Cela diminue cependant chez les natifs qui ne perçoivent plus ce thème qu'à 18%, loin derrière le repos, détente et la nature. Ainsi, on peut dire que l'ancienneté dans le lieu conditionne la représentation des plages urbaines, qui semblent devenir avec les années des lieux où les habitudes se sont créées et notamment le fait de se retrouver en famille ou entre amis sur cet espace public et ouvert qu'est la plage urbaine.

Approche par plage : différentes représentations des plages urbaines d'enquêtes à La Rochelle et à La Corogne



L'importance du thème « repos, détente, bronzage » sur Chef de Baie et Lapas

En effet, si nous menons maintenant une approche par plage, nous pouvons tout d'abord constater l'importance du thème « repos, détente, bronzage » sur les 6 plages d'étude et particulièrement sur les plages de Chef de Baie et de Lapas où les valeurs atteignent leur maximum avec 98%. Nous pouvons ici relier cette spécificité au fait que ces deux plages sont toutes les deux excentrées de leurs centre-ville respectifs, et qu'elles développent ainsi chez

les plageurs une idée de calme et de repos supérieure aux autres plages qui sont elles, directement en centre-ville et sont plus animées et fréquentées. Il est ici surprenant que la baignade ne fasse pas partie des représentations citées sur Chef de Baie alors qu'elle l'était à 20% selon le rapport ECOP. Cependant, les enquêtés ne pouvant choisir que deux réponses ont naturellement cité leurs représentations les plus importantes.

Orzan, une plage perçue comme un lieu de nature

Le profil de la plage d'Orzan est remarquable par l'importance de thème « nature » qui atteint 64% et qui égale presque le thème « repos, détente, bronzage » qui lui s'élève à 65%. Cela est une spécificité qu'il nous faut noter car elle est la seule plage à posséder ce profil. Nous pouvons mettre cette observation en relation avec le fait que cette plage est fréquentée par une population relativement jeune et que ce sont ces mêmes individus qui, comme il est notifié sur les graphiques précédents, perçoivent les plages urbaines comme des lieux de nature. Remarquons également qu'Orzan est la seule des plages urbaines sur laquelle la pratique du surf est possible et que cela rajoute peut être à sa dimension naturelle dans l'esprit des citadins. D'ailleurs, cette dimension naturelle semble aller de paire avec l'idée d'évasion d'après les dires des interrogés : « cette plage est un lieu de nature qui me permet de sortir de la ville sans en être trop loin ».



Figure 26, Orzan: un spectacle de nature en plein centre-ville (Photo: C.Lhotellier, mai 2011)

Cela est d'autant plus intéressant quand on sait qu'Orzan est la seule de nos trois plages à être d'origine artificielle comme nous l'a appris Favier Ramirez, responsable du département *Medio ambiente* à La Corogne, qui s'occupe des plages urbaines. D'après ses informations, dans les années 1950, la ville s'avançait plus vers la mer qu'aujourd'hui et donc couvrait une partie de la plage actuelle. Une politique d'aménagement massive du front de mer à la fin des années 1970 visa à construire un paseo à la place de cette zone d'habitation, ainsi qu'un

parking souterrain, et enfin à créer une plage qui serait dans le prolongement de la plage de Riazor. Cette création se fit par une importation de sédiments prélevés dans la mer, juste en face de la plage, mais aussi puisés dans des carrières de pierre. Nous pouvons ici penser que la « nature » que se représentent les citadins sur cette plage est directement suscitée par les éléments du paysage tels que les rochers, les vagues, les surfeurs, etc.

La Concurrence, une plage mixte souvent reliée aux parcs qui la jouxtent

Le profil de La Concurrence est intéressant dans le sens où la part du « repos, détente, bronzage » est moindre (59%), au profit des autres thèmes, ce qui fait d'elle, une plage plutôt mixte dans les représentations que les gens ont d'elle. Nous devons également mentionner que cette plage de La Rochelle fut souvent mise en relation par les enquêtés avec les parcs qui se situent juste derrière et sont dans sa continuité avec la présence de la promenade. Ainsi, nous pouvons noter les témoignages suivants : « la plage et les parcs vont ensemble » (4 interrogés). De plus, les enquêtés admettent souvent commencer leur promenade par les parcs et la terminer sur la plage de la Concurrence. Cependant, même si les deux lieux semblent liés, ils n'évoquent pas forcément une unité aux individus qui ont plutôt tendance à les différencier : « les parcs, c'est pour la nature, mais la plage c'est plus l'évasion ». Il est ici intéressant de constater que la plage possède une dimension supérieure que nous tenterons d'éclaircir dans une autre partie.

Som Conception, realisation: C. Lhotellier, 2011

Zone d'habitations

Figure 27 : Contexte géographique de

la plage de la Concurrence

Vieux port

Plage de la Concurrence

restaurants, parking

Parcs publics et jardin zoologique

Arrière plage : commerces,

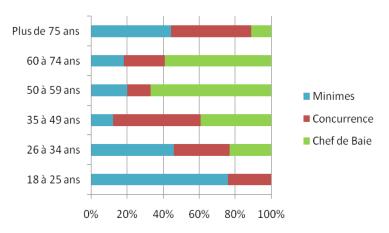
Contexte géographique de la plage de la Concurrence à La Rochelle

30

Les Minimes et Chef de Baie, des plages perçues comme des lieux de sociabilité

Ces deux plages rochelaises se démarquent en effet par l'importance du thème « famille, mais » dans les représentations qui atteint 39% aux Minimes et 44% à Chef de Baie. Cependant, il s'agit ici de sociabilité tout à fait différentes au fait de la fréquentation de ces deux plages.

Figure 28 : Fréquentation des plages de La Rochelle en fonction des classes d'âge (en %)



En effet, d'après les statistiques recueillies lors de notre travail de terrain, la plage des Minimes est majoritairement fréquentée par des résidents jeunes comme le montre le graphique ci-contre, alors que Chef de Baie connait une population d'âge plus mûr, notamment les 50 à 59 ans et les 60 à 74 ans. Ainsi, la sociabilité des Minimes est plutôt faite de groupes de jeunes, alors que la sociabilité de Chef de Baie est

davantage familiale ou encore de groupes d'adultes qui se retrouvent entre amis. D'ailleurs, une interrogée sur la plage de Chef de Baie dit : « on vient ici car on retrouve des gens du même âge, on tombe toujours sur les habitués, les gens qu'on connait ».

Chef de Baie, lieu de repos et de sociabilité pour les plageurs et véritable « poumon vert » pour les gestionnaires

Nous savons ainsi que la plage de Chef de Baie est perçue par les citadins avant tout comme une plage de repos, détente et de sociabilité. Il existe un troisième thème, beaucoup moins important que l'on retrouve dans les représentations qui est celui de la « nature », s'élevant à 21%. Ce chiffre est relatif puisqu'il est à la fois faible mais est également le plus élevé en termes de nature sur les trois plages de La Rochelle. Cela est très intéressant ici puisque le site complet de Chef de Baie est perçu par le Conseil Général, ainsi que par la ville de La Rochelle, comme un espace naturel sensible qu'il convient de gérer en tant que tel, comme nous l'avons appris au cours d'un entretien avec Patrick Lebon directeur du service environnement au Conseil Général de La Rochelle.

Le site de Chef de Baie fait partie du territoire Aunis-Ré et fait aujourd'hui l'objet d'une véritable politique environnementale menée à la fois par le Conseil Général de Charente-Maritime et la Communauté d'agglomération de La Rochelle. En effet, le site comprend 30 hectares dans lesquels sont inclus la plage, les espaces verts et les exploitations agricoles, et

est ainsi défini comme étant un « cœur de Nature » pour l'agglomération dans le Schéma de Cohérence Territorial (Scot).

C'est pourquoi il existe actuellement une véritable volonté et politique de gestion environnementale du site qui est perçu, en comparaison avec les autres plages urbaines, comme un « poumon vert » qui nécessite une attention particulière et adaptée. Celle-ci est en cours de définition et le plan de gestion en cours de rédaction mais les grands axes sont déjà fixés. Il s'agira de gérer les flux du site qui est soumis à une assez forte fréquentation, surtout en période estivale. Le cheminement qui va du centre-ville jusqu'au site de Chef de Baie a également été repensé en relation avec l'état des lieux de la faune et de la flore qui vit aux abords de la falaise, d'ailleurs en érosion depuis la tempête Xynthia. Le but est d'écarter le cheminement du bord de falaise et d'apporter à celui-ci des aménagements légers, types signalétique et fil protecteur afin d'expliquer quels sont les risques et les enjeux environnementaux du site, mais également de poser des nichoirs pour les oiseaux vivant aux abords de la côte. Quant aux plantes invasives, telle que la *Baccharis*, il est question de mener des campagnes d'arrachage et de replanter des espèces locales. Tout cela est très concret puisque ces aménagements débuteront dès le mois de mai 2011.

Patrick Lebon parle d'une gestion environnementale, réellement différenciée du site de Chef de Baie par rapport à la gestion plus traditionnelle des espaces verts, car celle-ci se base avant tout sur la Nature et ses cycles. Par exemple, les haies qui séparent les parcelles ne seront pas taillées de façon stricte comme c'est le cas dans les parcs de la ville, mais seront davantage laissées à l'état sauvage afin de laisser la flore s'y développer et la faune y installer son habitat.

En ce qui concerne plus précisément la plage, si l'on prend la zone de baignade, le sable et les enrochements, celle-ci est gérée par la ville de La Rochelle. Tout ce qui se situe derrière ce périmètre est du ressort du Conseil Général. Ainsi, C'est ce dernier qui s'occupe de l'installation des bancs en haut de plage ou encore des poubelles. Comme pour le reste, le Conseil Général tient à ce que ces éléments soient en accord avec la politique environnementale qu'il souhaite mener sur le site. C'est pourquoi, les bancs sont en bois non verni, et l'on peut ajouter à cela l'installation prochaine de poubelles de tri sélectif. A noter que ces installations ne sont pas du tout les mêmes sur les plages de la Concurrence et des Minimes.

Patrick Lebon, en tant que résident de la Charente-Maritime depuis quinze ans, possède également une vision tout à fait différente des citadins enquêtés à Chef de Baie. Il fréquente de temps en temps la plage de Chef de Baie, et il s'agit pour lui d'un véritable espace de Nature et non d'une plage urbaine, puisque celui-ci est éloigné de la ville et représente un autre horizon par rapport aux plages de la Concurrence et des Minimes qui sont de « vraies plages urbaines car elles sont en ville ».

Nous avons pu voir dans ce chapitre qu'il existait de véritables différences de représentations conditionnées par le critère de l'âge. En effet, les types d'habitants du lieu qui donnent à voir les différences les plus flagrantes sont bien souvent les individus jeunes et âgés. Ainsi, au niveau des représentations, nous avons pu voir que la spécificité des jeunes se retrouvait dans leur perception de la plage comme d'un lieu de rencontres et fêtes alors que les résidents plus âgés y voient un lieu de sociabilité en famille ou entre amis. La perception de la plage comme un lieu de nature varie davantage avec l'ancienneté, ce qui est relativement logique. Après les représentations, nous nous devons d'analyser ce qu'il en est pour les attentes que les habitants ont des plages.

Contexte géographique de la plage de Chef de Baie à La Rochelle



1.2 Les critères de qualité varient surtout en fonction des plages et de leur contexte géographique

Le choix de la plage ainsi que les éléments que les individus y apprécient et y attendent sont une des parties très importantes de la définition de la qualité environnementale. C'est pourquoi une étude précise de ces réponses nous permettra de comprendre au mieux ce que les citadins attendent de leurs plages selon leurs profils, mais aussi selon les villes (voir dans la deuxième partie).

La proximité, premier facteur de choix des plages urbaines

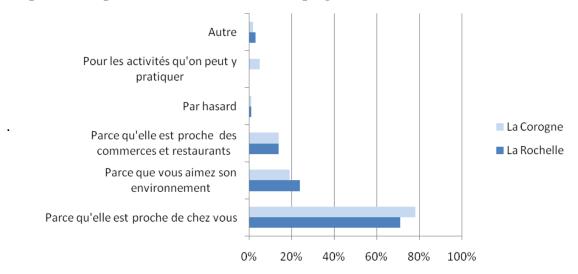
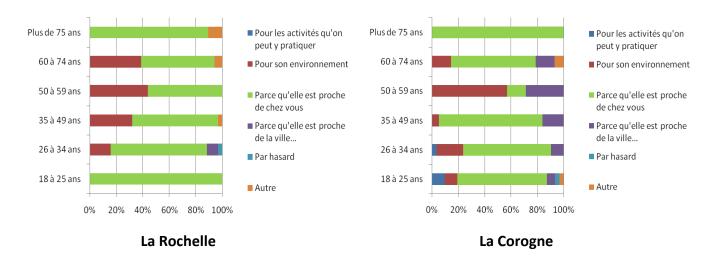


Figure 29 : Moyenne des critères de choix des plages urbaines à La Rochelle et à La Corogne (en %)

Si l'on observe les critères de choix des plages urbaines dans les deux villes de manière générale, on peut remarquer l'importance de la proximité dans le choix de la plage, à 71% à La Rochelle et à 79% à La Corogne. Le critère qui vient ensuite est le fait d'aimer l'environnement de la plage, cette fois un peu plus élevé à La Rochelle. En troisième position vient la présence de la ville, des commerces et restaurants en arrière plage dont les valeurs sont égales dans les deux villes. Il n'existe ici pas de véritable différence entre les deux villes et c'est davantage au niveau des types d'habitants que cela va se jouer.

Figure 30 : Facteurs de choix de plage en fonction de l'âge (en %)

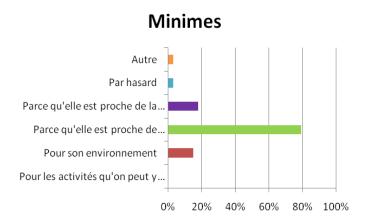


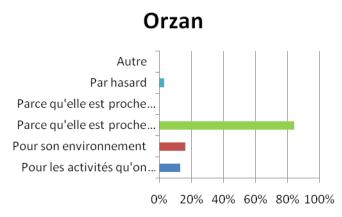
Nous pouvons d'abord remarquer que peu importe la classe d'âge et la ville, le premier facteur de choix de plage est la proximité du lieu de résidence. Il existe tout de même une exception qu'il nous faut signaler à La Corogne, dans la classe des 50 à 59 ans qui disent choisir leur plage parce qu'ils apprécient son environnement.

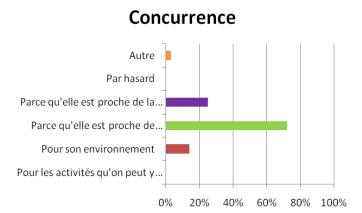
A La Rochelle, le critère de l'environnement augmente avec l'âge. En effet, on peut vite remarquer que dans la ville française, les plus jeunes classes d'âges privilégient d'abord la proximité dans le choix de leur plage. C'est à partir des 26 à 34 ans que le critère de l'environnement apparait avec 18%, et augmente ensuite jusqu'aux personnes âgées de 60 à 74 ans (39%). Nous pouvons ici penser que l'attrait à l'environnement de la plage augmente avec l'âge alors que les individus les plus jeunes font davantage se focaliser sur la « facilité » et laisser de côté l'aspect paysager. La classe des plus de 75 ans choisit également ses plages par proximité. En effet, les personnes que nous avons rencontré à La Rochelle ont souvent des difficultés de mobilité et se dirigent vers les plages les plus proches, souvent celles de centreville. Cela va à l'encontre de l'hypothèse que nous avions posé en disant que les jeunes donnaient à l'environnement des plages plus d'importance qu'aux personnes plus âgées.

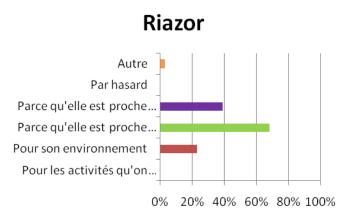
L'accessibilité est un critère de qualité qu'on ne retrouve que chez les personnes âgées. A La Rochelle et à La Corogne, les citadins qui citent à plusieurs reprises le facteur « autre » sont le plus souvent les plus âgés. Effectivement, à La Rochelle, ce sont les 60 à 74 ans, et les plus de 75 ans qui s'illustrent avec respectivement 6% et 11%, et dans la ville galicienne, ce sont les 60 à 74 ans avec 8%. Il a bien sur été demandé aux individus de préciser ce que signifiait « autre » et à chaque fois, cela correspondait à l'accessibilité de la plage, soit en termes de position géographique (surtout à La Corogne), soit en termes d'équipements (dans les deux villes). Nous pouvons en déduire qu'il s'agit ici d'un critère de qualité pour les personnes les plus âgées qui y voient là une facilité de fréquentation de la plage. Cela confirme d'ailleurs l'une de nos hypothèses qui était de dire que ce critère serait davantage prisé par les personnes plus âgées.

Approche par plage : facteurs de choix de plages à la Rochelle et à La Corogne

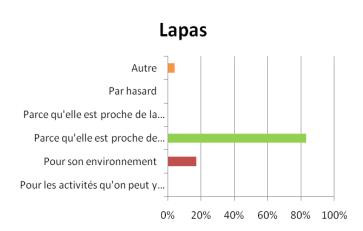












- *« Parce qu'elle est proche de la ville, commerces et restaurants »
- *« Parce qu'elle est proche de chez vous »

Chef de Baie et Lapas, des plages choisies pour leur proximité et leur environnement

Si l'on regarde les graphiques ci-dessus, Chef de Baie et Lapas sont les seules plages à être choisies majoritairement pour deux critères qui sont la proximité et l'environnement. On peut également noter que l'environnement de Chef de Baie est assez apprécié par les personnes qui la fréquentent à 42% pour cette raison. Il est également à noter que nous pouvons émettre un autre rapprochement entre ces deux plages. En plus du fait qu'elles soient toutes les deux des plages en retrait par rapport en centre-ville, elles disposent toutes les deux d'une arrière plage sous forme d'espace vert sur lequel les individus se promènent, se reposent, ou encore se retrouvent pour pique-niquer.



Figure 31, Arrière-plage de Lapas (Photo : C.Lhotellier, mai 2011)



Figure 32, Arrière-plage de Chef de Baie (Photo : C. Lhotellier, avril 2011)

La Concurrence et Riazor, des plages choisies pour leur proximité de la ville

Les plages de Riazor et de la Concurrence possèdent des profils similaires en matière de facteurs de choix. Comme sur toutes les plages, c'est d'abord la proximité qui motivent les citadins, et c'est ensuite le fait qu'elles soient proches de la ville, commerces et restaurants, avec 27% pour la Concurrence et 49% pour Riazor. En effet, géographiquement, ce sont les deux plages qui sont les plus proches du centre-ville commercial (Orzan étant plus proche du centre festif).

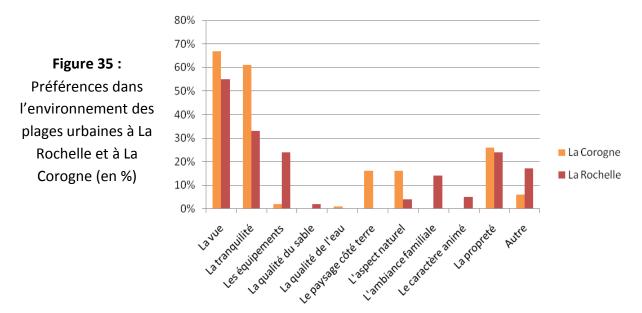


Figure 33, Riazor, plage bordée par la ville (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)



Figure 34 : Contexte géographique de la plage de Riazor

La vue et la tranquillité sont des critères de qualité très forts pour les citadins



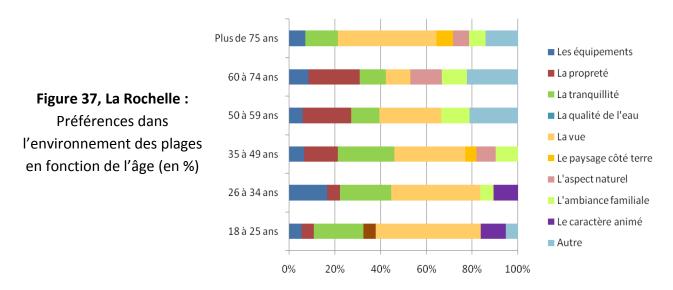
La vue est en effet l'élément le plus important de ce que les citadins affectionnent le plus sur les plages urbaines des deux villes avec 68% à La Corogne et 55% à La Rochelle. Nous pouvons ici bien parler de « plage-paysage », puisque, Dans les deux villes et sur toutes les plages, la vue est appréciée à 100% par les citadins (réponses à la question « Appréciez-vous la vue sur cette plage ? »). Il ne s'agit pas là d'une donnée qui varie en fonction de la culture ou des critères socioéconomiques. Nous pouvons largement affirmer que la plage possède bien une dimension paysagère qui est primordiale dans son attractivité. En effet, la plagepaysage est un élément central de ce qu'est la qualité environnementale dans les deux villes. Peu importe la diversité des paysages de nos terrains d'études ou encore leur « degré de nature » (présence d'immeubles, vue dégagée, etc.), la vue est toujours l'élément qui prime. On vient à la plage pour de multiples raisons mais avant tout car elle est l'amphithéâtre d'un spectacle paysager appréciable. Et que le paysage soit contemplé ou non, il s'agit tout de même d'un décor empreint de nature (avec la mer), et d'évasion par rapport à l'espace urbain. Une résidente rochelaise interrogée sur la plage de la Concurrence affirme d'ailleurs que « on vient sur cette plage pour le paysage ». Nous pouvons ici valider une de nos hypothèses qui consistait à dire que la plage est avant tout un espace public-paysage et que c'est cette dimension paysagère qui la rend différente d'autres espaces de nature en ville et motivent la venue des habitants.

Le deuxième aspect que l'on retrouve dans les deux villes est la tranquillité, avec 61% à La Corogne et 32% à La Rochelle. Cela est tout à fait intéressant dans le sens où les plages urbaines sont à la base des lieux urbains de coprésence importants. Il parait donc surprenant que les habitants du lieu apprécient la tranquillité sur les plages urbaines. On peut ici penser qu'il s'agit davantage d'une association qui est faite entre la plage et le repos. Même si les plages sont urbaines et souvent très fréquentées, elles dégagent également une impression de tranquillité par le fait qu'elles sont mises en opposition à la ville, au travail, aux voitures que celle-ci induit, et très certainement par le fait qu'elles sont des paysages plutôt apaisants.

Plus de 75 ans 60 à 74 ans Les équipements ■ La propreté 50 à 59 ans ■ La tranquillité La vue 35 à 49 ans Le paysage côté terre L'aspect naturel 26 à 34 ans Autre 18 à 25 ans 60% 0% 20% 40% 80% 100%

Figure 36, La Corogne : Préférences dans l'environnement des plages en fonction de l'âge (en %)

A La Corogne, la classe d'âge n'a pas de réelle incidence sur les éléments préférés des plageurs. On peut seulement noter que les équipements sont appréciés chez les 60 à 74 ans. En dehors de cela, la structure des barres du graphique se ressemblent de façon convaincante.



A La Rochelle, les éléments préférés de l'environnement des plages sont de plus en plus nombreux avec l'augmentation de l'âge. La vue et la tranquillité sont les deux aspects les plus importants pour les « jeunes rochelais ». On peut noter que la vue est citée par 68% des 18 à 25 ans, 54% des 26 à 34 ans et 58% des 35 à 49 ans. La tranquillité est citée respectivement pour ces trois classes à 32%, 31% et 45%. Remarquons aussi que les deux classes les plus jeunes sont les seules à avoir dit aimer « le caractère animé » de la plage. La présence des équipements est également un élément apprécié qui atteint sa valeur maximum chez les 26 à 34 ans avec 23%. On peut clairement dire ici que les attentes des jeunes sur les plages urbaines ne sont pas très complexes, et qu'une plage urbaine de qualité offre pour eux le paysage et la tranquillité.

Si l'on regarde du côté des classes plus âgées, on peut se rendre compte que les critères de préférence ont tendance à se multiplier et que la vue et la tranquillité sont réduits pour donner plus d'importance à d'autres critères. La propreté est un critère que l'on retrouve chez les plus jeunes mais qui a tendance à augmenter avec les âges pour atteindre son maximum chez les 60 à 74 ans avec 47% de citations. Par contre, on ne retrouve pas ce critère chez les plus de 75 ans, pour lesquels la vue redevient l'aspect de préférence principal. Pour ce qui est de l'accessibilité, celle-ci s'illustre surtout dans les trois classes les plus âgées et s'élève également à 47% chez les 60 à 74 ans. Ainsi, les critères de qualité recherchés sur les plages sont fortement conditionnés par les classes d'âges à La Rochelle. Ici, nous pouvons confirmer une autre de nos hypothèses qui étaient de dire que les critères de qualité différaient en fonction de l'âge et que les personnes plus âgées recherchaient davantage une plage de confort alors que les jeunes sont beaucoup moins exigeants dans leurs attentes. Cependant, contrairement à ce que nous avions dit, ils ne prêtent aucune attention à l'aspect naturel de la plage.

L'accessibilité des plages, un volet important développé par les gestionnaires

Les entretiens que nous avons pu obtenir avec les gestionnaires concernés par l'accessibilité des plages nous ont montré que ces plages ont été pensées pour être avant tout accessible par le plus grand nombre et le plus facilement possible.

A La Rochelle, Pascal Laffargue, membre du service Voierie, nous explique que les plages possèdent toutes des parkings qui ont été aménagés pour elles. L'accessibilité de chaque site a été pensée pour tous dans le sens où il existe des bus, des bus de mer (pour les Minimes) et des arceaux pour les vélos et les Yélo qui desservent chaque plage. Le service de la voirie s'occupe de l'indication des plages urbaines de manière standardisée en fléchant les itinéraires pour deux roues ou encore les itinéraires piétons. Il s'occupe de mettre à disposition de chaque plage urbaine une aire de livraison, des arceaux à vélos, des accès handicapés, ainsi que des accès aux espaces verts pour les services de propreté urbaine.

En ce qui concerne la plage de Chef de Baie, c'est la ville qui s'occupe des équipements mais le site en lui-même, détenant une certaine valeur environnementale avec la présence de grands espaces verts, dépend directement du Conseil Général qui gère les plus gros financements comme la remise en état du site après le passage de la tempête Xynthia. Sur cette plage, en matière de stationnement, les seuls éléments qui vont être apportés seront une petite zone pour l'accès des secours à la plage, ainsi que le retrait de la signalisation pour les camping-cars (car le site est parfois mal fréquenté la nuit), mais aussi l'installation cette année de 40 arceaux de vélos supplémentaires, s'ajoutant aux 40 déjà présents.

Il en va de même à La Corogne où l'accessibilité des plages a été pensée par la ville en même temps que leur aménagement comme nous le confirme Favier Ramirez. Toutes les plages disposent de parkings : il existe un grand parking souterrain sous Riazor et Orzan et un parking derrière Lapas. Toutes les plages sont également desservies par le bus et des vélos

sont à disposition dans toute la ville. Favier Ramirez appuie également sur le fait que les deux plus grandes plages se trouvent en plein centre-ville et que Lapas est accessible par une marche de vingt minutes. Cela va tout à fait dans le sens du fait que les habitants du lieu choisissent les plages en fonction de leur proximité. Le fait que les plages sont accessibles facilement et rapidement a une profonde incidence sur leur fréquentation.

Dans les deux villes, pour ce qui est des accès handicapés, il existe des descentes sur chaque plage, mais les chemins et équipements qui permettent aux personnes à mobilité réduite d'aller vers l'eau ne sont installés que pour le mois de juin. La seule exception est la plage de Chef de Baie qui, d'après les dires de Yannick Tapie, responsable du service « affaires maritimes et nautiques, campings et plages » à La Rochelle, qui ne présente pas les possibilités pour un tel aménagement à cause de la pente qui la caractérise. La ville possède d'ailleurs une dérogation à ce niveau pour que cette plage possède malgré tout le label Pavillon Bleu.

Aménagements en termes d'accessibilité à La Rochelle et à La Corogne





Figure 38, à gauche : escaliers sur Orzan

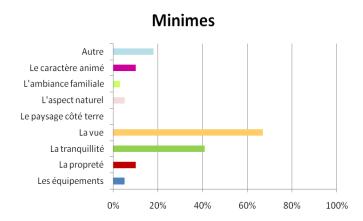
Figure 39, à droite : descente pour handicapés sur Lapas

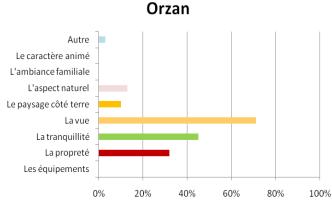


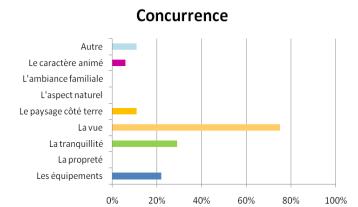
Figure 40 : descente pour handicapés aux Minimes

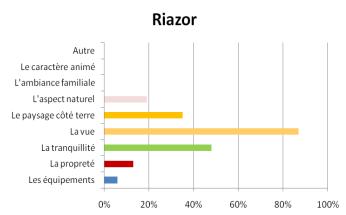
(Photos : C. Lhotellier, juin 2011)

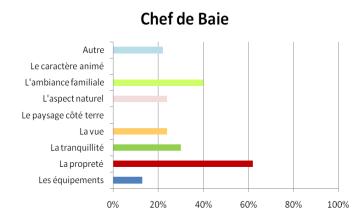
Approche par plage : préférences dans l'environnement des plages de La Rochelle et de La Corogne

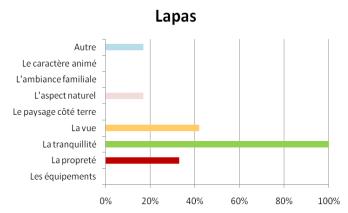












La Concurrence et Riazor, des plages de centre-ville appréciées pour leurs équipements et leur proximité de la ville

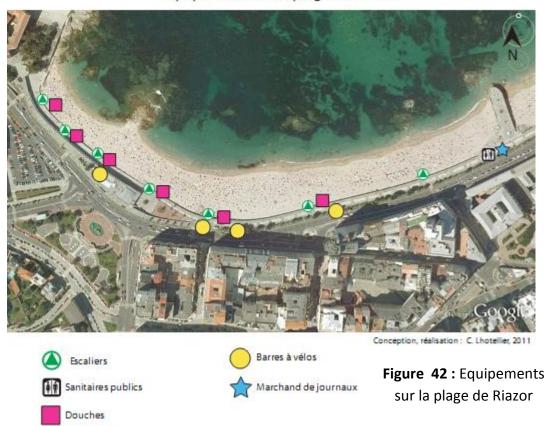
Les profils des préférences environnementales sur ces deux plages urbaines sont en effet similaires dans le sens où, après les critères de la vue et de la tranquillité, ce sont sur ces plages que la présence d'équipements ainsi que la proximité de la ville sont le plus appréciés. Sur la Concurrence, 22% des interrogés ont cité la présence des équipements, et 6% ont fait de même sur Riazor. Pour ce qui de la proximité de la ville, elle atteint sa valeur maximum sur la plage galicienne avec 35%, et 11% sur la plage de centre ville rochelais. Ainsi, sur ces plages qui sont urbaines par excellence du fait de leur position géographique, les critères de qualité environnementale spécifiques sont la présence de la culture urbaine sur la plage et à sa proximité. Notons également que l'aspect naturel atteint sur Riazor une valeur relativement importance avec 19% de citations. Cela est intéressant du fait de ce que nous venons d'expliquer et nous pouvons comprendre par là que c'est la double dimension, urbaine et naturelle qui existe sur cette plage qui la caractérise pour les plageurs qui la côtoient. Cela illustre assez de façon assez juste l'idée de « sortir de la ville sans en être trop loin ».





Figure 41, Exemples d'équipements sur Riazor, douches, escaliers et poubelles (Photo : C. Lhotellier, avril 2011)

Equipements sur la plage de Riazor



Equipements sur la plage de la Concurrence



Chef de Baie et Lapas, des préférences environnementales atypiques

Les plages excentrées de nos deux villes s'illustrent à nouveau par leur différence. En effet, il s'agit des seules plages sur lesquelles la vue n'est pas l'aspect préféré des plageurs. Sur

Lapas, l'élément le plus cité est la tranquillité avec 100% des interrogés qui disent apprécier ce critère. En effet, il s'agit là d'une plage bien moins fréquentée que les deux autres plages urbaines de La Corogne du fait de sa position excentrée, et qui confère à ses usagers un calme comme il n'existe pas sur les autres plages (bruit des voitures, brouhaha permanent de la ville, etc.). D'ailleurs 17% des interrogés de Lapas disent dans « autre » apprécier le fait qu'elle soit une « petite crique abritée du vent ». Comme nous avons pu le voir pendant les sessions d'observation sur Lapas, le plafond maximum de personnes sur la plage est atteint vers 16h avec environ une trentaine de personnes présentes sur la plage par une journée de beau temps, ce qui donne une impression de calme et d'espace aux plageurs. L'aspect naturel de la plage vient donc bien après la tranquillité et s'élève lui aussi à 17%.



Figure 44, Plage de Lapas, petite crique tranquille, retirée de la ville

(Photo: C. Lhotellier, juin 2011)

Contexte géographique de la plage de Lapas à La Corogne



Figure 45 : Contexte géographique de la plage de Lapas

La plage de Chef de Baie est dominée par le critère de la propreté qui s'élève à 62% d'après les enquêtes. Il est impressionnant de voir la place importance que tient cet aspect dans les préférences des plageurs. Nous pouvons ici faire le lien avec le fait que les personnes interrogées sur Chef de Baie étaient majoritairement des personnes plus âgées, ce qui influence les statistiques dans ce sens. De même, la part de l'ambiance familiale (40%) sur cette plage suit tout à fait les préférences de sa population plutôt âgée, mais aussi les représentations que nous avions analysées précédemment selon lesquelles la plage de Chef de Baie est une plage de sociabilité familiale, et de rencontres d'habitués du même âge. Enfin, l'aspect naturel n'est pas à négliger sur cette plage puisqu'il s'élève à 24% (autant que la vue) et confère à cette plage de La Rochelle une dimension plus naturelle qu'aux autres. Cela est intéressant car cet aspect rejoint la perception des gestionnaires qui voient la plage de Chef de Baie comme faisant partie d'un site sensible à protéger.

Ainsi, comme l'avions avancé avec nos hypothèses, il existe de véritables différences dans les attentes des habitants. Il existe ici une double explication : c'est de nouveau le critère d'âge qui provoque des différences dans les attentes mais également le contexte géographique dans lequel se trouvent les plages urbaines. Par exemple, nous avons pu voir que les attentes des jeunes rochelaises étaient assez simples et se cantonnaient presque exclusivement à la vue et à la tranquillité. Les résidents plus âgés voient leurs attentes augmenter et se dirigeaient vers des critères de « confort » tels que la propreté, l'accessibilité ou encore l'ambiance sur la plage. Si l'on se positionne maintenant par plage, on peut noter que les plages de plein centre-ville (Riazor et la Concurrence) sont appréciées pour cette proximité, ou encore que la plage de Lapas l'est pour sa tranquillité qui est très importante. Ainsi, les attentes sont question d'âges mais également question de contexte.

1-3 Pratiques de plages : une population jeune qui s'impose

Dans cette troisième partie, nous tenterons de caractériser quelles sont les pratiques de plage, mais aussi les particularités de fréquentation en fonction de certains critères. Il ne s'agit pas pour nous de connaître les pratiques pour elles-mêmes mais plutôt de se servir de nos résultats afin d'étayer notre définition de la qualité environnementale selon les types de citadins. En effet, les pratiques peuvent également être des indicateurs très précieux des relations qu'entretiennent les individus avec les plages urbaines, et donc de la façon dont ils les perçoivent.

Des plages fréquentées régulièrement dans les deux villes

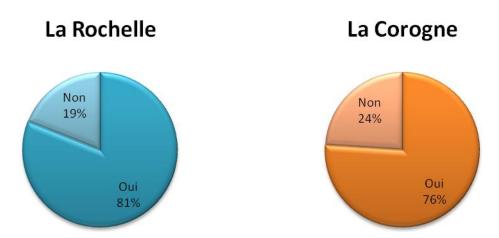


Figure 46 : Réponses à la question « Fréquentez-vous les plages de la ville pendant toute l'année ? »

Les plages des deux villes sont majoritairement fréquentées pendant toute l'année avec tout de même une petite supériorité des chiffres à La Rochelle. Ainsi, nous savons que les rochelais et les coronais entretiennent des relations plutôt basées sur le long terme avec leurs plages. Cela confirme une fois de plus l'idée que les plages urbaines ne sont pas seulement des espaces fréquentées par les habitants durant l'été et pour des pratiques estivales. On comprend ici qu'il existe une relation entre citadins et plages urbaines qui dépassent les vacances et s'inscrit dans le long terme, ce qui nous conforte dans l'idée qu'elle est plus qu'un lieu où l'on se fait bronzer.

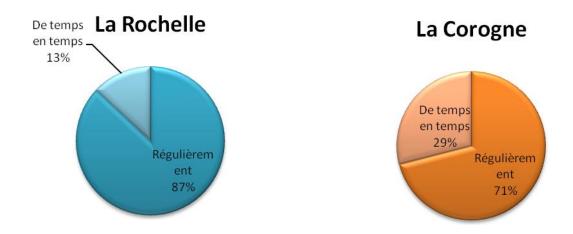
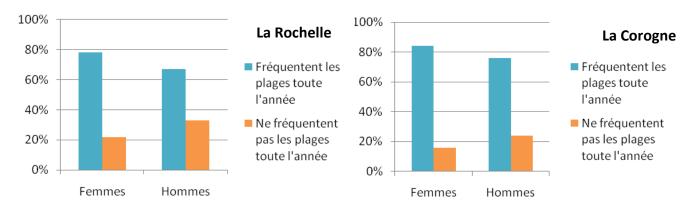


Figure 47, Réponses à la question « Fréquentez-vous cette plage, régulièrement, de temps en temps ou pour la première fois ? »

Les plages sont ainsi fréquentées de façon régulière par les plageurs interrogés. Notons aussi que les citadins rochelais disent fréquenter leurs plages régulièrement à 87% contre 71% à La Corogne. Nous pouvons ainsi avancer que les plages sont fréquentées de façon plus régulière à La Rochelle. Précisons tout de même que les termes « régulièrement » et « de temps en temps » étaient laissés à l'appréciation des interrogés et peuvent avoir été appréhendés de diverses façons. Ainsi, que ce soit à moyen ou long terme, nous pouvons valider notre hypothèse disant que les habitants de La Rochelle et de La Corogne possèdent des relations relativement fortes avec leurs plages urbaines qui se retrouvent notamment dans leur fréquentation.

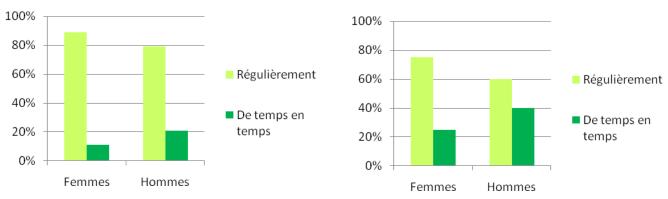
Figure 48 : Fréquentation des plages à l'année en fonction du sexe à La Rochelle et à La Corogne (en %)



Si l'on se réfère aux deux graphiques ci-dessus, nous remarquons que dans les deux villes, les femmes disent fréquenter davantage les plages urbaines durant toute l'année que les hommes. Les chiffres sont d'ailleurs plus élevés à La Corogne qu'à La Rochelle avec 83% des femmes qui ont répondu « oui » contre 75% d'hommes. Cela confirme encore l'idée de base que nous avions en nous disant que les femmes possèdent une relation « privilégiée » avec leurs plages

urbaines car elles y sont beaucoup plus nombreuses et semblent les fréquenter davantage sur le long terme.

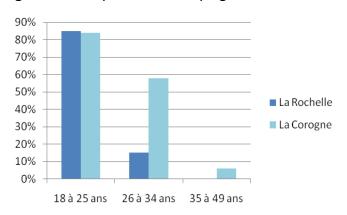
Figure 49, Réponses à la question : « Fréquentez-vous cette plage régulièrement, de temps en temps ou pour la première fois ? »



A La Rochelle comme à La Corogne, ce sont les femmes qui disent fréquenter le plus régulièrement les plages urbaines avec 89% de réponses et 76% à La Corogne. Cela est dans la logique qui se dessine depuis le début de notre analyse, et nous montre une fois de plus que les femmes ont des fréquentations beaucoup plus assidues des plages urbaines que les hommes, chose que nous avons pu vérifier lors de nos sessions d'observation. Il n'existe d'ailleurs pas de rapport entre les classes d'âges ou l'ancienneté et la régularité de la fréquentation des plages. Il est plus ici question de sexe, et d'habitude rochelaise.

Une culture festive et jeune des plages urbaines dans les deux villes

Figure 50 : Fréquentation des plages en nocturne



En effet, la fréquentation des plages en nocturne, donc à partir de 22h ou 23h est relative aux classes les plus jeunes dans les deux. Nous pouvons ici voir que ce sont les 18 à 25 ans qui s'illustre le plus avec 95% de réponses positives à La Rochelle, et 94% à La Corogne. Nous pouvons établir un lien direct entre les pratiques nocturnes de cette classe d'âge et la culture estudiantine dont les pratiques festives semblent prendre place directement sur les plages urbaines des

deux villes. Il a d'ailleurs été soumis à ces individus une autre question : « Pour quelles activités fréquentez-vous cette plage la nuit ? ». La totalité de l'échantillon concerné a répondu « pour des soirées » (une personne a rajouté à cela « prendre un bain de minuit » à La Rochelle). Il existe donc bien une véritable culture festive des jeunes sur les plages urbaines.

Cela se vérifie dans les deux villes et rejoint la rubrique sur les représentations « rencontres et fêtes » qui n'était présente que chez les jeunes. Cela rejoint de façon très logique le fait que les jeunes étaient les seuls individus à avoir répondu que la plage était également un lieu de fêtes et de rencontres dans leurs représentations. Dans les dires comme dans les faits, il existe bien une culture festive et jeune des plages urbaines, ce qui démontre qu'elles sont avant tout des espaces publics et sociaux, et possèdent une dimension supplémentaire pour les jeunes résidents en étant support de leurs soirées. Cependant, il existe des différences à ce niveau entre les deux villes que nous développerons dans la partie abordant les spécificités culturelles.

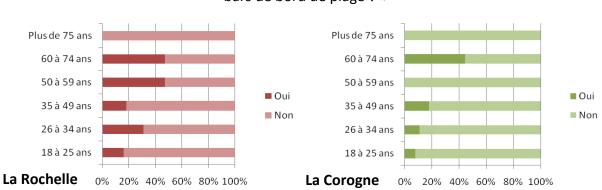


Figure 51, Réponses à la question : « Fréquentez-vous les restaurants et bars de bord de plage ? »

Nous pouvons constater grâce à ces deux graphiques que ce sont les personnes plus âgées qui fréquentent davantage les bars et restaurants de bord de plage, et majoritairement les 60 à 74 ans avec 47% à La Rochelle et 44% à La Corogne. On peut également noter que les 50 à 59 ans s'illustrent de la même façon à La Rochelle avec 47% également. Les deux classes les plus jeunes de la ville française se placent également au dessus des mêmes classes coronaises. Cependant, il convient de remettre cette pratique dans un contexte puisque les plages de La Rochelle et de La Corogne ne sont pas desservies de la même façon en ce qui concerne les bars et restaurants. Effectivement, à La Rochelle, ceux-ci sont placés directement sur la promenade (comme aux Minimes), ou même directement sur la plage comme c'est le cas à La Concurrence ou à Chef de Baie. A La Corogne, ces derniers sont placés derrière le boulevard et il n'en existe aucun sur la plage de Lapas. Autant dire que cela limite la fréquentation.

A La Rochelle comme à La Corogne, la totalité des personnes fréquentant ces endroits disent le faire pour profiter d'une terrasse face à la mer. Seuls deux citadins rochelais ajoutent parfois manger des fruits de mer, mais « cela est rare ». Ainsi, il ressort bien de cette pratique le désir de contempler le paysage, et non d'une association entre gastronomie locale et plage urbaine comme le mentionnait une de nos hypothèses. Cependant, il est à noter qu'une fois de plus, c'est la plage-paysage qui ressort dans les dires des individus et c'est ce même paysage qui donne toute sa valeur aux plages urbaines.



Figure 52, Snack sur la plage de la Concurrence (Photo : C. Lhotellier, avril 2011)



Figure 53, Brasserie au bord de la plage des Minimes (Photo : C. Lhotellier, mai 2011)

Les activités les plus pratiquées sur les plages urbaines de La Rochelle et de La Corogne en fonction des âges

Afin de cerner quelles étaient les activités les plus pratiquées sur les plages urbaines de nos deux terrains d'étude, nous avons soumis chaque enquêté à une grille de pratiques contenant 34 activités parmi lesquelles ils devaient entourer les cinq activités qu'ils pratiquaient le plus sur la plage d'enquête. Afin de traiter plus facilement ces réponses, nous avons créé 9 groupes d'activités, nous permettant de cibler au mieux quelles sont les pratiques majoritaires en fonction des plages, des classes d'âges, mais aussi des villes. Elles sont les suivantes :

- Repos, détente, bronzage
- Activités de baignade (se baigner, nager)
- Activités individuelles (lire, jeux cérébraux, écouter de la musique)
- Observer les gens
- Activités de sociabilité (discuter entre amis ou en famille, faire des rencontres, faire la fête, draguer)
- Jeux de plage (Jeux de sable, raquettes, frisbee)
- Pêche et observation de la nature (pêche à pieds, observer la faune et la flore, contempler le paysage, prendre des photos)
- Sports d'équipes (football, rugby, volley)
- Sports nautiques
- Pique-niquer

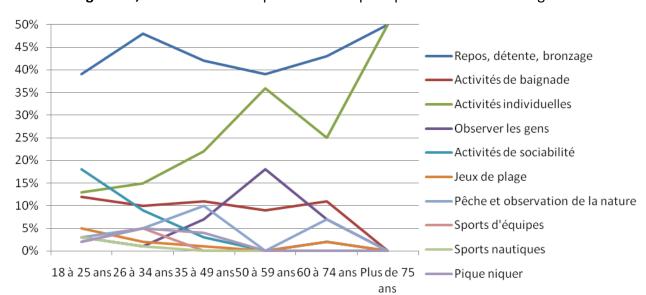


Figure 54, La Rochelle : Groupes d'activités pratiqués en fonction de l'âge

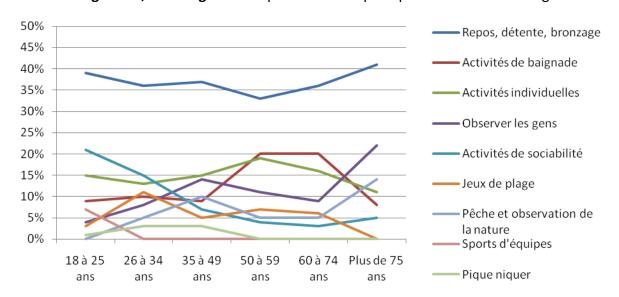
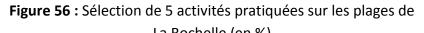
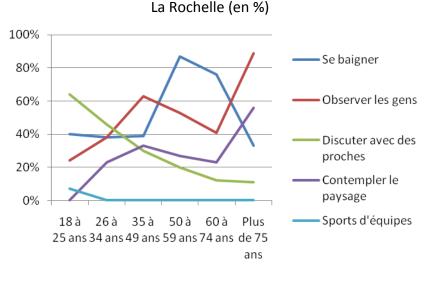


Figure 55, La Corogne : Groupes d'activités pratiqués en fonction de l'âge

Nous avons ci-dessus produit des graphiques afin de comprendre quels étaient dans les deux villes les liens à effectuer entre les catégories d'activités et les classes d'âges. Ceux constituent une bonne base qui nous permet d'analyser les rapprochements et différenciations à faire entre les plageurs espagnols et les plageurs français. Nous en retirons quelques conclusions que nous avons illustré en retirant de ces graphiques les données intéressantes pour notre analyse.





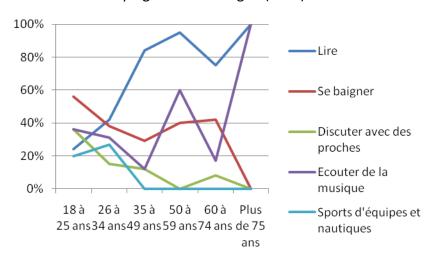
Nous avons ici choisi une sélection de cinq activités pratiquées sur les plages de La Rochelle et qui se caractérisent par leurs rapports certains avec telle ou telle classe d'âge. Nous voyons par exemple que les jeunes s'illustrent beaucoup moins dans la pratique de baignade certains que individus plus âgés. Les activités qui sont

revanche très fortement associées à la jeunesse sont les activités de sociabilité, et plus faiblement les sports d'équipes. En opposition à cela, nous remarquons que les activités « observer les gens » et « contempler la paysage » sont plus pratiquées au fur et à mesure que

l'âge aumgmente pour arriver à leurs valeurs maximum chez les plus de 75 ans qui semblent vivre la plage en tant que spectacle public urbain.

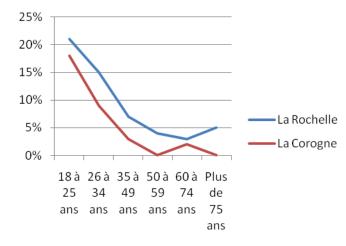
Voici le même type graphiques pour la ville de La lequel Corogne sur nous constatons également des variantes en fonction des âges. Ici, la baignade est la plus pratiquée par les jeunes de 18 à 25 ans et a une certaine tendance à diminuer avec l'âge. Il en va de même pour le fait de discuter avec des proches ainsi que les sports d'équipes et nautiques qui sont

Figure 57 : Sélection de 5 activités pratiquées sur les plages de La Corogne (en %)



davantage une pratique jeune. Par contre, la lecture est une activité qui augmente fortement avec l'âge et caractérise la population coronaise d'âge plus mûr. Le fait d'écouter de la musique est une pratique qui est tout à fait intéressante car aléatoire selon les âges. Effectivement, elle est assez importante chez les plus jeunes avec 37% de réponses et diminue jusque chez les 35 à 49 ans pour atteindre 60% chez les 50 à 59 ans qui s'illustrent par l'importance de leurs activités individuelles par rapport aux autres classes d'âge.

Figure 58 : Pratiques de sociabilité en fonction de l'âge à La Rochelle et à La Corogne (en %)

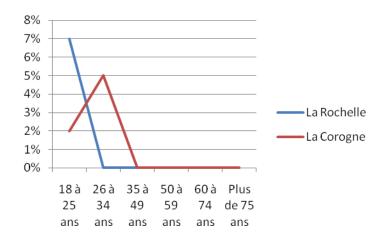


Les pratiques de sociabilité sont surtout pratiquées par les jeunes dans les deux villes. Grâce à ce graphique, nous pouvons comparer les activités de sociabilité dans les deux villes en fonction des âges. Il est intéressant de vois que les courbes du graphique se suivent ici aussi et attestent bien d'une forte corrélation entre ces pratiques de discussion, de fêtes, et la jeunesse des deux villes. Cependant, il faut remarquer que les chiffres sont

légèrement plus élevés à La Rochelle qu'à La Corogne, en accord avec les représentations des jeunes qui étaient davantage basées sur « famille, amis » dans la ville charentaise.

Il en va de même pour les sports d'équipes qui sont également des pratiques qui concernent les résidents ieunes. Même si ces derniers représentent un petit pourcentage des activités les plus pratiquées sur les plages, il convient tout de même de noter que ceux-ci sont exclusivement pratiqués par les classes les plus jeunes. Cependant, c'est la classe des 18 à 25 ans qui s'illustre le plus à La Rochelle avec 7% alors qu'à La Corogne, ce sont

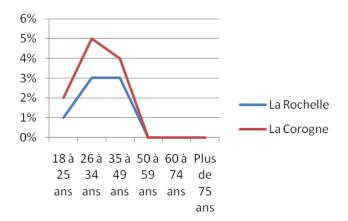
Figure 59 : Pratiques de sports d'équipes en fonction de l'âge à La Rochelle et à La Corogne



les jeunes de 26 à 34 ans qui s'adonnent le plus à cette activité avec 5% de réponses.

Si nous comparons avec les résultats des sessions d'observation que nous avons pu mener sur les plages de La Rochelle et de La Corogne, nous pouvons dire que cela concorde tout à fait. Effectivement, on a eu l'occasion d'observer sur les Minimes un nombre assez important de jeunes s'adonnant à différents sports d'équipes tels que le football, le rugby ou encore le volley. Ces activités se dérouler en groupes constitués sur des terrains prédéfinis. Cependant, dans les fait ces pratiques sont beaucoup plus visibles que dans les statistiques, certainement car elles en font pas partie des 5 les plus pratiquées demandées dans la grille d'activités. A La Corogne, c'est sur la plage d'Orzan qu'a eu lieu le seul jeu en équipe observé, sur un terrain délimité. Dans les faits comme dans les statistiques, les jeux en équipes sont plus pratiqués à La Rochelle. Cela peut s'expliquer par la présence d'un énorme complexe sportif à proximité du centre-ville à La Corogne ou par une perception de la plage qui n'est pas celle d'un terrain de jeux.

Figure 60 : Pratique de pique-nique en fonction de l'âge sur les plages de La Rochelle

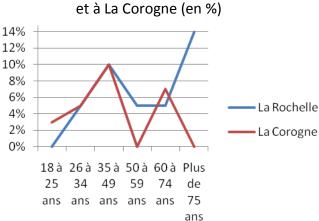


Si l'on regarde à présent la pratique du pique-nique isolée des autres, nous pouvons également noter une claire ressemblance entre les deux villes, même si cette activité est plus pratiquée à La Corogne. Le fait de pique-niquer est très faible chez les 18 à 25 ans selon les réponses données. En France comme en Espagne, il prend de l'importance chez les individus âgés de 26 à 34 ans et de 35 à 49 ans. Nous pouvons ici faire le lien

avec les observations que nous avons menées sur les plages des deux villes et notamment les plages de centre-ville sur lesquelles le pique-nique était surtout pratiqué chez les jeunes actifs qui semblaient prendre leur pause-déjeuners sur la plage. A noter que ce phénomène est beaucoup plus fréquent à La Corogne où la quasi-totalité des personnes présentes sur la page à l'heure du déjeuner (15h à 16h environ) ont avec elles un repas rapide.

Pêche et observation du paysage : une pratique aléatoire en fonction des âges

Figure 61 : Pratiques d'observation du paysage en fonction de l'âge à La Rochelle



Commençons d'abord tout en précisant que cette catégorie d'activités est presque exclusivement composée de la pratique « contempler le paysage ». On peut noter que cette pratique est très peu développée chez les jeunes plageurs et atteint un pic de 10% chez les 35 à 49 ans dans les deux villes. On la remarque également chez les 60 à 74 ans avec 5% de réponses à La Corogne et 7% de réponses à La Rochelle. Il s'agit là bien de deux catégories d'âges qui

semblent s'intéresser au paysage plus que les autres. A noter que les rochelais âgés de plus de 75 ans pratique la contemplation du paysage à 14%, ce qui rajoute à leur pratique contemplative de la plage comme nous l'avions dit précédemment.

Cette troisième sous-partie nous a permis de noter que c'est encore une fois l'âge qui conditionne de façon logique les pratiques de plage. Nous pouvons retenir qu'il existe une relation particulière entre femmes et plages urbaines puisque ce sont elles qui les pratiquent le plus régulièrement, mais également une pratique de la plage spécifique aux jeunes qui se base avant tout sur la sociabilité et les festivités. En effet, en accord avec les représentations de départ, les jeunes perçoivent les plages urbaines comme des lieux de sociabilités où ils discutent, jouent et festoient.

Chapitre 2 : Les plages urbaines, support des identités culturelles de La Rochelle et de La Corogne

Cette seconde sous-partie constitue une réponse au deuxième des grands questionnements qui sont à la base de notre sujet de recherche, à savoir, est-ce-que les plages urbaines peuvent se révéler être des supports de la culture citadine dans une ville donnée. Ici, nous étions partis des éléments de l'identité culturelle des villes de La Rochelle et de La Corogne, que nous avons tenté de mettre en relation avec les plages urbaines, comme cela est expliqué dans la partie méthodologique. Suite à notre travail de terrain et à celui d'analyses des données recueillies nous avons pu identifier des différences dans ce qui peut caractériser la qualité environnementale entre les deux villes, que nous allons ici justifier comme étant liées aux contextes différents contextes culturels. Nous organiserons cette partie autour de trois grands groupes qui séparent les deux villes : les représentations et attentes des citadins sont différentes d'une ville à l'autre, ensuite l'existence de pratiques et rythmes de fréquentation relatifs à chaque ville et enfin, un rapport à l'écologie urbaine et aux éléments du paysage qui divergent.

2-1 Des plages perçues comme des lieux de nature à La Corogne et des lieux de sociabilité à La Rochelle

Nous avions vu dans la partie précédente qu'il existait des représentations conditionnées dans les deux villes par les classes d'âge ou encore l'ancienneté, comme le fait que le thème « famille, amis » prennent de l'importance avec l'âge, ou encore que les jeunes rochelais et coronais perçoivent les plages comme des lieux de rencontres, et de fêtes. Cependant, il existe également des réponses qui ne s'expliquent pas par les critères de citadinité mais par le fait qu'il existe des différences culturelles entre les deux villes, que l'on retrouve sur les plages urbaines.

Figure 62: Représentations des plages en fonction des classes d'âges à La Rochelle (en %)

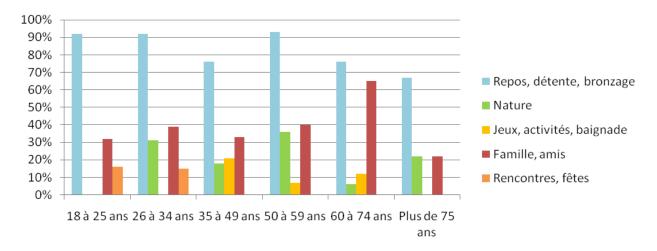
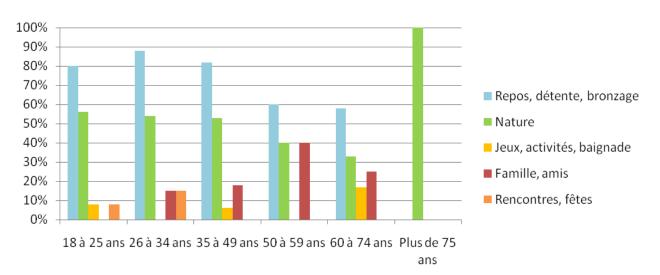


Figure 63: Représentations des plages en fonction des classes d'âges à La Corogne (en %)



Les deux graphiques ci-dessus résultent d'un croisement effectué entre les représentations et les classes d'âge. Cela nous permet de voir que dans les deux villes, c'est le « repos, détente, bronzage » qui est le plus important. Cependant ce qui nous intéresse ici est la spécificité de chaque ville. En effet, si l'on regarde le graphique de La Rochelle, on retrouve le thème « famille, amis » dans toutes les classes d'âges, alors qu'à La Corogne, c'est le cas pour le thème « nature ». Cela est très intéressant puisqu'il s'agit d'une véritable différence culturelle que nous pouvons tenter d'expliquer de différentes façons. En effet, même si cela n'est pas très objectif, la qualité de la plage en tant que paysage est plus impressionnante à La Corogne du fait de la grandeur des plages, de la présence de rochers, de vagues, etc. Si cela est mis en opposition avec l'environnement urbain qui est très construit et développé à La Corogne, on comprend alors que l'idée de plage en tant qu'objet de nature surgisse chez les habitants. De plus, la ville n'étant pas très touristique, elles sont peut être perçues comme étant des objets de nature réservés à la détente des citadins. Alors qu'à La Rochelle, ville touristique, les habitants assistent chaque année à « l'invasion » des plages urbaines par les vacanciers et

perçoivent peut être davantage ce lieu comme un lieu de rencontres avec la famille et les amis, suivant des habitudes, plutôt que comme un lieu de nature puisque bondé une partie de l'année et perdant aussi sa valeur de lieu de tranquillité. De plus, les plages urbaines de La Rochelle ne s'illustrent pas vraiment par leur aspect naturel (en comparaison avec La Corogne). La nature sur ces plages n'est donc pas perçue de façon égale, mais il ne s'agit pas « natures égales » dans des environnements urbains comparables. A défaut d'être des lieux de nature à La Rochelle, les plages urbaines ont une dimension de sociabilité importante et sont plutôt perçues et pratiquées comme des lieux publics.

Des fronts de mer aménagés différemment selon les contextes culturels

Pour ce qui est du lien entre la mer et la ville pensé ou non en termes d'aménagements, les gestionnaires des deux villes sont très clairs, il n'existe aucune transition entre la plage et la ville pensée en matière d'aménagement paysager. Yannick Tapie pense par ailleurs que le lien entre ville et océan se fait naturellement et que s'il est étudié, cela est davantage du ressort du service qui s'occupe des plages en matière de tourisme. Il en va de même pour Favier Ramirez qui explique que la transition n'est absolument pas pensée. Dans les deux cas, cela rejoint ce que les gestionnaires pensent des plages. En effet, en tant qu'espaces publics « standards » dans les politiques de la ville, il n'y aucune raison pour les acteurs concernés de penser une transition entre ville et nature, puisqu'il n'en est rien. Yannick Tapie rajoute d'ailleurs que les éléments de Nature (sables, végétation) n'en sont pas vraiment sur les plages des Minimes et de la Concurrence qu'il considère comme étant purement des plages urbaines et artificielles.

Cependant, même si les gestionnaires nient l'existence d'une transition quelconque, nous pouvons tout de même rajouter, grâce au travail d'observation, que les fronts de mer sont tout de même « végétalisés », ce qui crée une forme de transition entre ville et plage. Cette végatalisation est d'ailleurs plus développée à La Corogne où le front de mer est beaucoup plus urbanisé et beaucoup plus construit que les fronts de mer des plages de La Rochelle. En effet, comme beaucoup de villes espagnoles sous le régime de Franco, La Corogne a connu une période de construction de sont front de mer massive, et peu pensée dans son harmonie architecturale. Cela donne donc lieu à un front de mer très urbanisé en hauteur, séparé de la plage par un grand boulevard et un paseo imposant comme cela est visible sur les photos cidessous.

Cela est à confronter au cas de La Rochelle dont l'urbanisation est très ancienne et dont le patrimoine architectural patrimonalisé du vieux port et du centre-ville adoucit considérablement le côté urbain de La Rochelle. En effet, elle est une ville historique et son environnement urbain n'est pas comparable à celui de La Corogne (voir photos page suivante).

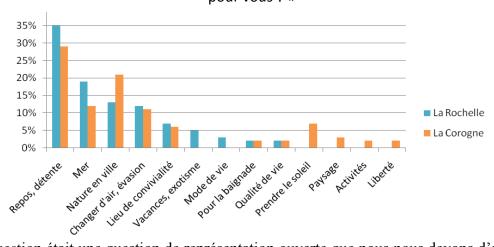


Figures 64 et 65 : Front de mer « à l'espagnole » sur Riazor et Orzan, constructions et végétalisation (grands arbres et palmiers) (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)



Figure 66 : Plage de la Concurrence : front de mer rochelais, aéré, constructions et végétalisation basses (Photo : C. Lhotellier, mars 2011)

Figure 67, Réponses à la question : « Pourquoi la plage est-elle un lieu important pour vous ? »



Cette question était une question de représentation ouverte que nous nous devons d'associer à la première afin de bien saisir ce que représente la plage pour les citadins rochelais et coronais. Nous pouvons constater que la réponse qui se fait la plus fréquente dans les deux villes est « repos, détente », en totale adéquation avec les réponses à la question fermée sur le même thème. Le taux de réponse est toutefois plus élevé à La Rochelle avec 35% de réponses contre 29% à La Corogne.

« Prendre le soleil » ou le culte du bronzage, une spécificité des femmes coronaises

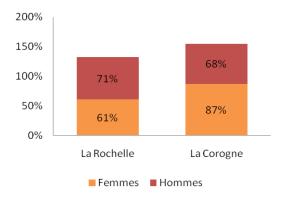


Figure 68: Pratique de bronzage selon le sexe (en %)

Parmi les citations qui sont propres aux deux villes, la plus intéressante est celle-ci avec 7% des femmes qui ont répondu spontanément. Il s'agit d'un fait assez important pour que nous le prenions en compte. En effet, il semble exister à La Corogne une pratique assez forte des plages urbaines par les femmes, qui y voient avant tout un lieu de bronzage par excellence. On voit sur le graphique ci-contre que la proportion de femmes qui répondent que le bronzage

fait partie de leurs 5 activités favorites sur les plages est bien plus élevée à La Corogne qu'à

La Rochelle.



Figure 69 : Pratique de bronzage par les femmes à La Corogne

(Photo: C. Lhotellier, mai 2011)

Cette photo appuie notre propos. Il est en effet assez frappant de voir que les femmes qui pratiquent ici la plage tournent le dos à la mer pour être face au soleil. Cela n'est absolument pas un fait isolé puisqu'il en était de même sur toutes les plages, chez une grande majorité de citadines. Cette pratique du bronzage poussée à son maximum prouve bien que la plage n'est plus ici qu'un support pour prendre le soleil dans un « décor naturel ». On peut également penser que la recherche du bronzage à ce point est un trait culturel que l'on peut expliquer par le fait que les femmes méditerranéennes ont davantage tendance à avoir la peau mate et aiment cultiver ce côté de leur identité, ou encore ce critère de beauté. De plus, les campagnes contre les risques de cancers de la peau ont été beaucoup moins poussées en Espagne qu'en France. D'ailleurs, on ne voit que très rarement les plageurs mettre de la crème solaire, ils utilisent même davantage de l'huile qui accélère le bronzage.

La deuxième réponse la plus citée spontanément à La Rochelle est « parce qu'il y a la mer » avec 19% de réponse, alors qu'à La Corogne, il s'agit de « porque es la naturaleza en la ciudad » (« parce que c'est la nature en ville »), avec un taux de 21%. Ces réponses sont très intéressantes dans le sens où l'idée est similaire mais elle est exprimée de façon très différente. En effet, à La Corogne, il semble que la plage dans sa totalité, reliée à la mer, aux rochers, constitue un lieu de nature pour les coronais, comme nous l'avons déjà dit dans nos analyses précédentes. Alors qu'à La Rochelle, la plage ne constitue pas un lieu de nature pour les citadins mais plutôt un espace permettant un rapport avec la mer qui est l'objet de nature en question, que l'on vient voir lorsqu'on va à la plage. La quatrième réponse est la même dans les deux villes : « Changer d'air, s'évader, se déconnecter ». On peut ici citer la réplique d'un interrogé sur la plage d'Orzan qui dit la chose suivante : « la plage en ville est un privilège, elle nous donne un sentiment de liberté ». La plage urbaine est donc dans nos deux

villes un lieu d'évasion, par la pratique de la détente et du farniente, dans un cadre à dimension naturelle qu'il l'est d'autant plus puisqu'il est confronté à l'environnement urbain.

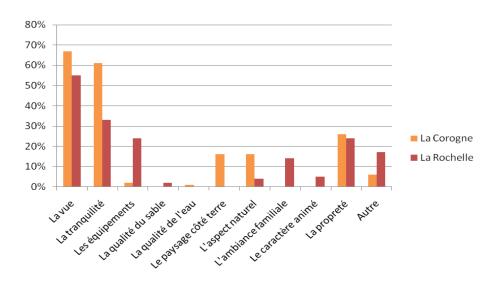


Figure 70 : Moyenne des préférences dans l'environnement des plages (en %)

Ces représentations se retrouvent d'ailleurs très clairement dans les critères de préférences de l'environnement des plages. Si l'on met de côté les critères d'âges et d'ancienneté, on peut constater qu'il existe des réponses qui ne sont relatives qu'à une seule ville et traduisent donc bien d'attentes culturelles différentes. Par exemple la présence d'équipements sur les plages urbaines ainsi que l'ambiance familiale qui y règne sont des critères, ou encore le caractère animé des plages sont des réponses rochelaises qui démontrent bien d'une volonté de trouver sur les plages une certaine ambiance de sociabilité, mais aussi un confort, comme on pourrait le vouloir dans un autre espace public urbain.

A La Corogne, les critères qui ressortent sont avant tout la vue, la tranquillité et l'aspect naturel, autant dire des critères « basiques » que l'on pourrait demander à des plages plus sauvages. Cependant, l'un des critères qui caractérisent également la ville galicienne est le suivant « la présence de la ville en arrière plage ». Ainsi, les coronais recherchent la nature dans leurs plages, se la représentent, mais il plane toujours l'idée de proximité de la ville qui les séduit.

Pour ce qui est de l'aménagement par les gestionnaires, cela aussi est différent en fonction des villes « Les plages sont aménagées au cas par cas selon les modalités spatiales qu'elles présentent ». Pour Yannick Tapie, les plages urbaines sont à la fois des lieux de nature, d'activités sportives, et de sociabilité. Cependant, il s'agit d'un espace particulier pour lui en tant que gestionnaire puisqu'il dit les gérer comme des espaces publics et pas comme des espaces naturels. Il dit aménager et penser les plages en fonction du public. Il n'existe pas de raison particulière à l'aménagement des plages urbaines avec telle ou telle infrastructure. Le fait est que les trois plages sont assez petites et ne permettent pas réellement la pose de

beaucoup d'équipements. C'est parce qu'elle est la plus spacieuse que la plage urbaine des Minimes est la seule à disposer d'un filet de volley. Cela n'a rien à voir avec le fait que les étudiants en constituent la majeure partie des usagers mais Yannick Tapie reconnait que cela tombe plutôt bien puisqu'ils peuvent y organiser des tournois.

« Nous traitons les plages comme une place ou comme une rue » (Favier Ramirez). A La Corogne, les plages urbaines sont perçues et aménagées par les gestionnaires comme des espaces urbains. La dimension de nature est complètement dissociée de ces plages « Nous traitons les plages, je ne peux pas dire comme une place ou comme un rue, mais pratiquement ». Et cela s'explique par le fait que ce sont là des plages complètement intégrées au centre ville et donc perçues comme des espaces urbains. Pour ce qui est de l'existence d'une gestion standardisée des plages ou non, Favier Ramirez est très clair, celles-ci sont toutes traitées de la même manière, « nous les traitons comme si il n'y en avait qu'une ».

Ainsi, dans cette sous-partie, nous avons pu voir que la différence culturelle mais aussi la différence contextuelle conditionnent profondément la représentation que les individus se font des plages urbaines. Il s'agit de lieux de nature pour les coronais et de lieux de sociabilité pour les rochelais. Il semble d'ailleurs que les attentes découlent directement de ces représentations car les rochelais attendent des plages qu'elles soient équipées et organisées comme le sont d'autres espaces publics alors que les coronais se basent surtout sur des critères de qualité relatifs aux plages (vue, soleil, tranquillité).

2-2 Des pratiques et rythmes de fréquentation des plages spécifiques à chaque ville

En effet, nous devons commencer cette partie en précisant que les rythmes de vie à La Rochelle et à La Corogne ne sont pas les mêmes. En effet, La Corogne est empreinte de la culture espagnole qui consiste à vivre *por la tarde* et décale ainsi les rythmes de vie et de fonctionnement des villes de 2h à 3h plus tard qu'en France. Ainsi, les journées commencent plus tard à La Corogne, vers 9h à 10h du matin en moyenne si l'on se base sur les commerces et entreprises. La matinée se termine vers 15h, à l'heure de la pause-déjeuner qui s'achève à peu près vers 17h. L'après-midi commence donc à cette heure pour se terminer vers 21h qui est l'heure du repos du soir, voire 22h. Pour ce qui est du rythme de vie nocturne, celui-ci est plus tardif qu'en France également puisque les jeunes ne sortent en ville que vers 2h du matin, et vont en discothèque vers 5h du matin, pour voir se terminer la soirée vers 8h du matin.

Figure 71 : Rythmes de vie urbains à La Rochelle et à La Corogne

	La Rochelle	La Corogne
Matin	9h à 12h	10 à 15h
Pause-déjeuner	12h à 14h	15h à 17h
Après-midi	14h à 18h	17h à 21h
Soirée	à partir de 18h	à partir de 21h

Ainsi, l'un des éléments les plus intéressants que nous avons pu relever, en termes de contextes culturels qui pouvaient se retrouver dans les pratiques de plages urbaines est celui des rythmes de fréquentation, qui suivent les rythmes de vie relatifs à chaque ville, pour ne pas dire à chaque pays. Nous allons donc dans nos explications tenir compte de ces spécificités culturelles.

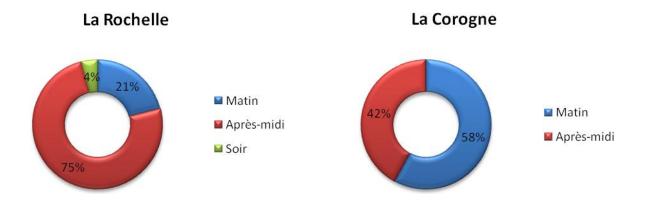


Figure 72, Réponses à la question : « En général, à quel moment de la journée fréquentez-vous la plage ? »

Il est ici à noter qu'il n'y a aucun habitant coronais qui a répondu fréquenter la plage le soir alors que nous savons que cela fait partie des spécificités de la ville. Nous pouvons expliquer cela par le fait que les individus qui pratiquent la plage le soir sont majoritairement des jeunes et le font pour des pratiques de fêtes. Cependant, elles ne sont pas leur pratique unique de la plage. Effectivement, ils sont des habitants que l'on retrouve aussi sur les plages pendant la journée pour des pratiques plus « conventionnelles » de plage. Nous pouvons penser que, puisqu'ils sont interrogés le matin ou l'après-midi, ils auront davantage tendance à citer ces pratiques de journée.

Des plages majoritairement fréquentées le matin à La Corogne

9h-11h, la plage des promeneurs : Nous avons placé le début de notre observation à 9h du matin. A cette heure, les plages sont presque vides, mais celles-ci sont tout de même pratiquées par certaines catégories de personnes. A cette heure là, on compte quelques personnes qui font leur jogging sur le *paseo maritimo*, quelques personnes se promènent sur celui-ci, d'autres sont assis sur les bancs qui y sont disposés, ou encore sur ceux du grand balcon qui séparent les plages d'Orzan et de Riazor. Ce sont d'ailleurs souvent des personnes âgées qui utilisent ces bancs. Il existe deux possibilités : soit elles sont seules et contemplent le paysage, ou alors, elles sont en groupe et discutent avec énergie. Les derniers usagers à cette heure très matinale pour la ville sont quelques marcheurs, qui eux sont sur la plage et promènent leurs chiens, toujours près de la mer. Une précision est ici à fournir : la plage de Lapas connait une fréquentation matinale beaucoup moins importante proportionnellement à Orzan et Riazor. Cela doit être dû à sa position un peu excentrée par rapport au centre-ville. Cependant, il y a bien dans cette zone des joggeurs et des marcheurs matinaux sur le paseo mais personne ne fréquente la plage. En effet, les gens qui pratiquent la plage à cette heure sont des marcheurs ou des gens qui promènent leurs chiens, et la taille réduite de cette plage

ne permet pas de grandes promenades. Ainsi, les usagers de la plage et du paseo à cette heure sont peu nombreux et ce rythme de fréquentation se maintient jusqu'à environ 11h du matin.



Figure 73 : Orzan, vers 9h, très peu fréquentée (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)

Figure 74 : paseo, vers 11h, fréquentation relativement calme (Photo : C. Lhotellier, mai 2011)

11h-15H, la plage des femmes qui se font bronzer : C'est à cette heure que les premiers plageurs arrivent. Il s'agit presque exclusivement de femmes de tous âges, soit seules, seules avec des enfants, soit à deux, mais très peu souvent en groupes. Vers 14h, on compte sur la plage de Riazor une trentaine de personnes, sur la plage d'Orzan une trentaine de personnes et

sur celle de Lapas une dizaine de personnes. Et sur chacune de nos plages, les usagers sont composés à 90% de femmes. Les activités principales que l'on peut remarquer sont le bronzage en grande majorité, la discussion entre amis, la lecture. Il est d'ailleurs très intéressant de remarquer que la grande majorité des plageurs ne font pas face à la mer mais lui tournent le dos pour être face au soleil et à la ville.



Figure 75 : Riazor, vers 13h : lieu de bronzage pour les femmes (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)

De plus, on ne dénombre aucun baigneur à cette heure, seules quelques personnes se trempent les pieds quelques minutes et retournent à leurs serviettes. Il faut ici tenir compte du fait que la mer est encore très froide à cette période de l'année et dans cette partie de l'Espagne, mais aussi que les vagues qui déferlent sur les rochers en bord de plage sont extrêmement dangereuses. Si l'on regarde le paseo, celui-ci est de plus en plus fréquenté, comme ce sera le cas tout au long de la journée. On y retrouve des marcheurs qui regardent la mer, des groupes en train de discuter, des joggeurs, ou encore des gens qui marchent de façon plus pressée et ne tiennent absolument pas compte du paysage. Sur le belvédère se trouvent des contemplatifs souvent seuls sur les bancs ou accoudés au balcon qui appréhendent de leur côté la plage comme un paysage.



Figure 76 : Belvédère du paseo, vers 13h : pratique de contemplation du paysage (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)

Une fréquentation matinale beaucoup plus limitée à La Rochelle

D'après les résultats de nos enquêtes, les citadins rochelais interrogés disent ne fréquenter les plages urbaines le matin qu'à 21%. Il fait également tenir compte du fait que la majorité des enquêtes à La Rochelle furent menées l'après-midi, ce qui a forcément influencer les réponses dans un sens. Cependant, suite aux sessions d'observation menées sur les trois plages urbaines de La Rochelle, nous avons pu constater sans difficulté que les plages étaient fréquentées en grande majorité l'après-midi et que la matinée se trouvaient sur les plages très peu d'individus.

De 9h à 10h se trouvent sur les plages des Minimes et de la Concurrence, ou sur leurs promenades, les sportifs. En effet, à cette heure, on rencontre surtout des joggeurs et même quelques femmes pratiquant de la gymnastique directement dans le sable. La fréquentation des plages commence à changer vers 10h-11h et l'on retrouve surtout à ce moment deux types de fréquentation. D'abord, les personnes âgées, assises sur les bancs le long du Mail. Après une promenade le long de celui-ci, les personnes disent aimer s'asseoir au bord de la plage et regarder le paysage mais aussi les gens.



Figure 77 : Promenade
de la Concurrence,
pratique de
contemplation (Photo : C.
Lhotellier, mai 2011)

La seconde catégorie est composée de jeunes mères ou des grands-mères accompagnées de leurs enfants, occupées à les surveiller ou à faire des jeux de sable avec eux, notamment sur la plage de la Concurrence. La pratique de cette plage le matin avec des enfants est d'ailleurs souvent associée aux visites des parcs. Il s'agit vraiment d'une particularité rochelaise puisque le nombre d'enfants vus sur les plages de La Corogne est très limité, excepté le week-end.



Figure 78 : Pratique de plage avec les enfants, La Concurrence (Photo : C. Lhotellier, mai 2011)

La plage des Minimes est également le théâtre de scènes familiales comme celles-ci mais un peu moins que sur La Concurrence. Celle-ci se caractérise davantage par la présence de promeneurs seuls ou accompagnés de leurs chiens. Cette plage est la plus grande des trois plages urbaines et offre donc des possibilités de promenade plus intéressantes qu'à la Concurrence. On a également vu sur la plage des Minimes à ce moment de la journée des

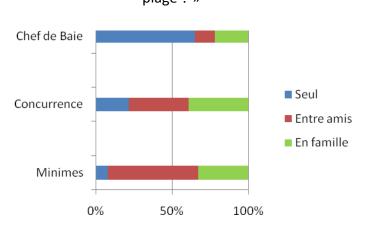
groupes scolaires venir pratiquer des activités sportives telles que du rugby ou des balles aux prisonniers, preuve que les plages sont fortement liées à la vie urbaine et aux habitudes des citadins.

Pour ce qui est de la plage de Chef de Baie, son cas rejoint celui de Lapas dans le sens où elle est excentrée et sa pratique matinale n'est pas très développée. Nous avons pu dénombrer quelques joggeurs venant reprendre leur souffle sur la plage, mais sa fréquentation réelle ne débute qu'en début d'après-midi. Pour ce qui est de la pratique méridionale des actifs sur les plages, elle est beaucoup moins importante La Rochelle qu'à La Corogne. On note en effet quelques individus sur les plages avec des sandwichs. Même si la pratique existe, elle n'est pas aussi flagrante qu'à La Corogne.

La Rochelle, des plages fréquentées majoritairement l'après-midi par des familles ou des groupes d'amis

C'est à partir de 14h que se remplissent les plages rochelaises à rythme constant pour atteindre leur « charge maximum » vers 16h. L'après-midi est le moment de la journée où tous les types de citadins et d'individus se retrouvent sur les plages de la ville. A La Rochelle, on remarque peu de personnes seules à la plage, et c'est ce qui caractérise la ville charentaise. En effet, nous avons vu que les plages rochelaises étaient perçues comme des lieux où l'on retrouvait famille et amis, mais elles sont aussi pratiquées comme tels.

Figure 79, Réponses à la question : « en général, avec qui venez-vous sur cette plage ? »



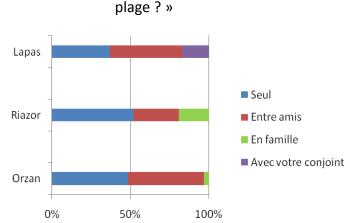
Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-contre, les plages des Minimes et de la Concurrence sont très peu fréquentées par des personnes seules mais surtout par des groupes comme nous avons pu l'observer. La plage des Minimes se caractérise par sa population jeune et les nombreux groupes de jeunes qui la fréquentent l'après-midi. Elle est cependant aussi investie par des familles avec des enfants de tous

âges. La plage de la Concurrence quant à elle, est d'abord une plage familiale, où se retrouvent également de nombreux groupes de jeunes et quelques personnes seules. La plage de Chef de Baie pose un problème dans le sens où elle est sur le graphique caractérisée par sa fréquentation de personnes seules, alors qu'elle est plutôt, d'après les observations une plage

familiale d'habitués. Cela peut s'expliquer par le fait que l'échantillon de personnes interrogées n'est pas représentatif de la réelle fréquentation du lieu.

La Corogne, des plages surtout fréquentées par des personnes seules pendant une à deux heures

Figure 80 , Réponses à la question : « en général, avec qui venez-vous sur cette



Une autre des distinctions que l'on peut faire entre les fréquentations des plages de La Corogne et de La Rochelle est le fait que l'on retrouve une majorité de personnes seules sur les plages de la ville galicienne, alors que les plages rochelaises sont surtout investies de cellules jeunes et familiales. Ainsi, comme on peut le voir sur le graphique ci-contre, les plages d'Orzan et de Riazor sont

fréquentées à 50% par des personnes seules. Les cellules familiales sont très peu présentes sur les plages coronaises, mais on retrouve davantage de cellules de jeunes qui, comme à La Rochelle, sont les individus qui fréquentent le plus les plages entre amis. La plage de Lapas est celle où l'on note une majorité de cellules d'amis mais cela va de paire avec le fait que ce sont aussi une plage fréquentée par des jeunes.



Figure 81, Réponses à la question : « en général, combien de temps restez-vous sur cette plage ? »

Si l'on se réfère aux données ci-dessus, on voit bien que les plages urbaines de La Corogne sont fréquentées en majorité pendant une à deux heures (65%), c'est-à-dire, des périodes de fréquentations plutôt courtes. Cela est moins développé à La Rochelle où les durées sont plus

équilibrées entre « une à deux heures » et « une demi-journée ». Si l'on croise les personnes qui sont en vacances ou non au moment de l'enquête avec la durée de séjour sur la plage, on peut constater que cela n'a pas d'effet : les vacanciers restent une demi-journée à 35% et les non-vacanciers à 33%. Cela est davantage à mettre en relation avec les cellules présentes sur les plages. En effet, ce sont les personnes seules qui restent à 83% sur la plage pendant une à deux heures alors que les jeunes entre amis disent rester la demi-journée à 54%.

La Corogne : des pratiques de plage nocturnes à la fois festives et culturelles

Nous avons vu dans une partie précédente que la fréquentation nocturne des plages dans les deux villes était le fait de la population jeune allant de 18 à 25 ans à La Rochelle et de 26 à 34 ans à La Corogne. Cependant, si l'on regarde les statistiques de plus près, nous pouvons voir que ces pratiques sont deux fois plus développées à La Corogne avec 43% qu'à La Rochelle (21%). Nous pouvons expliquer cela par le fait que les festivités nocturnes sont pratiquées par les étudiants à La Rochelle, mais que celles-ci touchent une frange plus large de la jeunesse coronaise avec les 26 à 34 ans et des pratiques culturelles tout à fait intéressantes pour notre étude.

En effet, c'est à partir de 23h que débutent les pratiques nocturnes des plages urbaines d'Orzan et de Riazor. Il existe deux sortes de rassemblement sur ces plages, à savoir les *cumpleanos*, et les *botillones*. Les *cumpleanos* sont en fait les anniversaires en Espagne et il est une tradition à La Corogne de les fêter sur les plages en organisant un pique-nique et un apéritif entre amis avant de sortir en ville. Cela se fait notamment sur la plage

d'Orzan qui met à disposition des citadins des tables et bancs sur les plages (photo

Figure 82 : Tables et bancs en pierre sur Orzan (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)



ci-contre). Le *botillon* est une pratique espagnole très répandue dans le milieu étudiant. Cela se passe surtout en fin de semaine et rassemble des centaines de jeunes dans les parcs, et à La Corogne, souvent sur la plage d'Orzan pour un apéritif géant avant de sortir en ville.

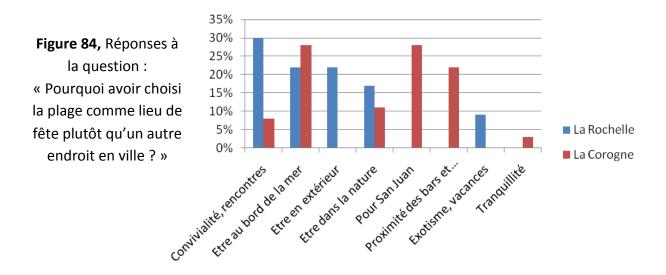
Figure 83 : Fuegos de San Juan à La

Corogne (Source: www.coruna.es)



Une autre des pratiques culturelles festives ayant lieu sur les plages urbaines, et nous ayant d'ailleurs été citées de nombreuses fois lors des enquêtes est la fête des feux de la Saint-Jean ou *Fuegos de San Juan*. Il s'agit d'un événement très populaire en Espagne qui a lieu tous les 17 juin et réunit les citadins par milliers sur les plages de la ville, qui font la fête autour de centaines de feux improvisés.

Diverses raisons de choisir la plage pour faire la fête



On peut voir que les réponses spontanées données dans les deux villes diffèrent de façon assez frappante. En effet, les réponses les plus nombreuses à La Corogne sont « être au bord de la mer », « pour San Juan », et « la proximité des bars et discothèques ». A La Rochelle, il s'agit avant tout de faire des rencontres et de se retrouver entre amis, et ensuite d'être au bord de la mer, en extérieur, ou encore dans la nature. Encore ici, la culture produit un clivage entre ce que recherchent les jeunes coronais des jeunes rochelais. Dans la ville galicienne, les jeunes

recherchent sur les plages le rapport à la ville et à leur culture, tout cela à proximité de la mer. Il s'agit d'être entre ville et mer dans le cadre de la fête et cela rejoint tout à fait l'idée déjà vue que ce qu'appréciaient les coronais dans leurs plages urbaines étaient la présence de cette nature à proximité de la mer. Le fait de pouvoir jouir de ces deux environnements bien distincts à quelques mètres de distance semble être ce qui fait le succès de ces plages à La Corogne. A La Rochelle, les plages se transforment en « salons géants en bord de mer» pour reprendre l'expression d'une enquêtée. Ici également on retrouve la spécificité rochelaise qui fait que les individus perçoivent et pratiquent leurs plages urbaines comme des lieux de sociabilité. Cela se retrouve donc également chez les jeunes rochelais dans leurs pratiques festives. Cependant, la dimension de lieu de nature semble compter dans la pratique des jeunes rochelais, et cela est tout à fait intéressant car ces derniers ne perçoivent pas la plage comme un lieu de nature à la base. Nous pouvons penser que la pratique nocturne des plages ajoute la dimension naturelle qui ne se retrouve pas forcément la journée à cause de la fréquentation intense dont elles font l'objet. Cela est également à mettre en opposition avec les lieux de fêtes habituels des jeunes (bars, appartements, etc.).

Notons d'abord que la plage de Lapas n'est fréquentée la nuit que pour la Saint-Jean. La plage de Riazor trouve son intérêt dans le fait d'être proche des bars et restaurants, alors qu'Orzan intéresse les jeunes encore une fois pour sa dimension naturelle, alors qu'elle aussi est proche des lieux de fêtes, mais aussi pour sa convivialité (botillones, etc.). Il est intéressant de voir comme les visions changent d'une plage à l'autre et se conforment aux préférences et représentations étudiées auparavant.

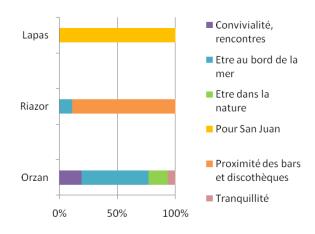
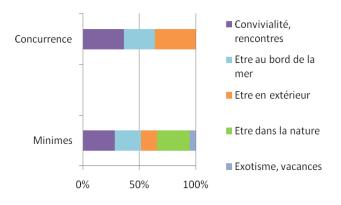


Figure 85, Réponses à la question :

« Pourquoi avoir choisi cette plage pour
faire la fête ? »



A La Rochelle, cela est différent puisqu'on retrouve différents critères sur les deux villes concernées (Chef de Baie n'étant presque pas fréquentée de nuit) : la convivialité et la mer. La réponse qui caractérise la Concurrence est le fait d'être en extérieur, et les Minimes est celui d'être dans la nature. Il est assez délicat de comprendre ici où est la nuance. Nous pouvons imaginer que les Minimes est davantage perçu comme un lieu de nature

alors que la Concurrence, étant en centre-ville, est davantage perçu comme un espace public

en extérieur. Notons qu'aucun jeune rochelais n'a parlé de la proximité des bars, mais toujours de la dimension conviviale et naturelle.

0%

26à 35à

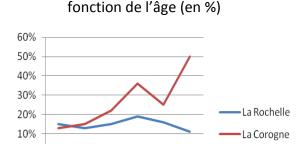
34

ans ans ans ans

49 59

Des pratiques de plage précises relatives à chaque ville

Les activités individuelles sont plus pratiquées par les plageurs coronais. On remarque en effet une pratique de plus en plus forte de ces dernières au fur et à mesure sur les âges augmentent à La Corogne. Cela est tout à fait logique puisque nous avons vu que les plages coronaises étaient fréquentées par des personnes seules en majorité.



50 à

60 à Plus

74 de 75

ans ans

Figure 86 : « Activités individuelles » en

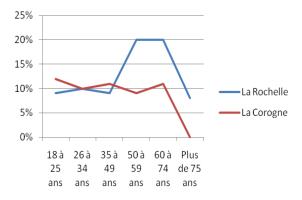


Figure 87: « Pratiques de baignade » selon l'âge (en %)

Les jeux de plage sont une pratique familiale sur les plages rochelaises. Le graphique est très clair à ce sujet, les jeux de plage sont une pratique rochelaise conformément au fait que les plages sont familiales. On voir d'ailleurs que ceux-ci sont pratiqués par les jeunes parents ou grands-parents avec leurs enfants et petits-enfants. Ces activités se retrouvent à La Corogne chez les jeunes uniquement sous la forme de jeux de raquettes.

Les pratiques de baignade sont plus développées chez les rochelais plus âgés. Les pratiques de baignade sont à peu près les mêmes à La Rochelle et à La Corogne jusqu'à 50 ans. C'est à partir de cet âge que les valeurs augmentent dans la ville charentaise, démontrant bien d'une pratique de la baignade plus forte chez les rochelais âgés de 50 à 74 ans.

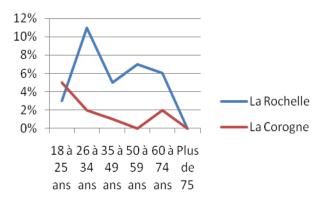


Figure 88 : « Jeux de plage » selon l'âge (en %)

Si l'on se penche à présent sur les autres rapports que les individus pratiquent avec la mer, nous pouvons voir que les pratiques maritimes ne sont pas aussi empreintes chez les habitants que nous avons pu le penser au départ. Pour savoir ci les résidents étaient empreints de la maritimité de leur ville dans leurs pratiques, nous les avons soumis à la question suivante « Pratiquez-vous la mer par d'autres activités que la plage ? ». Nous avons obtenu 12% de « oui » à La Rochelle et 19% à La Corogne avec une majorité de réponses positives dans les classes les plus jeunes. Les réponses obtenues établissent des identités qui sont tout à fait relatives aux deux villes. Par exemple, 67% des répondants à La Rochelle ont affirmé pratiquer la mer en faisant de la voile légère, alors que 53% des répondants coronais ont répondu le surf. Les autres réponses s'orientait surtout vers la voile légère et le kayak de mer, mais à de plus faibles valeurs. Nous pouvons voir ici que chaque ville possède une identité en matière de relations entre citadins et mer, même si l'on peut constater que les résidents fréquentent en grande majorité la mer par les plages. La plage reste donc un lieu symbolique car il est souvent le seul lien qui existe entre les citadins et la mer.

A La Rochelle, la plaisance fait ainsi partie intégrante de l'identité de la ville et se retrouve sur les plages, par exemple lors du Grand Pavois qui a lieu tous les ans en septembre aux Minimes. Lors de notre entrevue, Yannick Tapie nous a expliqué que le seul rapport qui existe entre le service « Sports, campings et plages » et le Grand Pavois est le fait que c'est lui qui autorise les organisateurs à occuper un certain pourcentage de la plage des Minimes pendant une dizaine de jours. Normalement, ce pourcentage s'élève à 50% mais dans le cas du Grand Pavois et de la plage des Minimes, ce pourcentage est moins élevé afin de laisser la plage accessible aux résidents. En tant que Rochelais depuis 37 ans, Yannick Tapie trouve cet évènement agréable et fréquente d'ailleurs le Grand Pavois chaque année. En tant que gestionnaire, il adhère également à son organisation sur la plage qu'il gère puisqu'il s'agit pour lui d'un évènement qui correspond bien à l'identité de la ville. Cependant, l'événement ne fait pas l'unanimité puisque des riverains de la plage des Minimes nous ont dit trouver « insupportable le quartier pendant le Grand Pavois », notamment à cause de la difficulté pour se garer, se déplacer, le monde et le bruit que l'évènement génère.

L'importance du *paseo maritimo* à La Corogne, entre promenade, contemplation et sociabilité



Figure 89 : Fréquentation matinale du paseo en semaine (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)

Il existe à La Corogne, et plus généralement en Espagne, une forte relation entre la plage et le paseo qui est comme nous le savons une grande promenade maritime qui longe la côte. Celui de La Corogne est d'ailleurs un des plus grands d'Europe avec près de 10 km de long et se révèle être le théâtre d'une fréquentation importante à toutes heures de la journée, et de nombreuses pratiques, en relation ou non avec la plage. En effet, comme nous avons pu le voir, le paseo vit au rythme de la ville et de la plage. Ainsi, peu fréquenté avant 11h excepté par des joggeurs, il se remplit à cette heure par divers types de pratiquants. On retrouve des promeneurs qui profitent du paysage, d'autres individus adoptent une marche plus rapide et semblent utiliser le paseo pour se rendre d'un point à un autre. Enfin, on retrouve très fréquemment des personnes plus âgées seules qui contemplent le paysage assises sur les bancs, ou alors ces dernières sont en groupe et utilisent les bancs du paseo comme espaces de sociabilité. Notons que la fréquentation du paseo est fortement accrue le dimanche où la promenade en famille le long de celui-ci semble être une tradition. Cela rejoint plutôt bien les travaux de Jean Rieucau²⁸ étudiés l'année précédente qui caractérisaient justement les plages espagnoles par la relation quasi fusionnelle qu'elles ont avec le paseo dans l'aménagement comme dans la pratique des plageurs.

Des occupations territoriales des plages rochelaises et coronaises différentes

Figure 90 : Zones d'occupation principales sur la plage d'Orzan

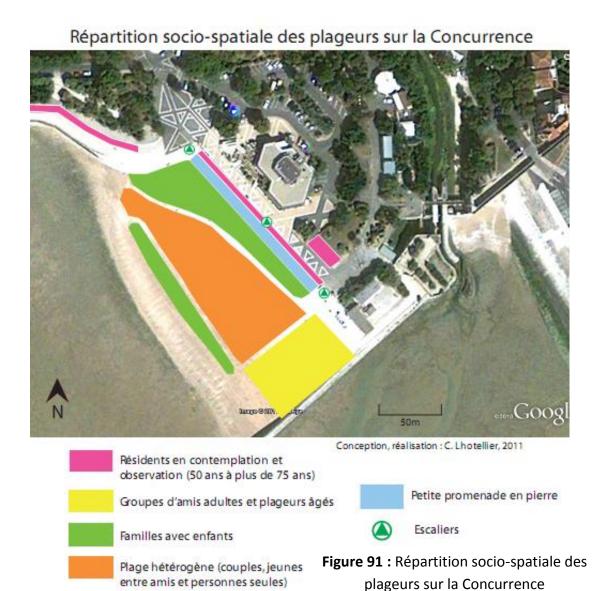
Il existe ainsi des logiques de placement des individus que nous avons pu noter lors de nos observations sur les plages des deux villes. A La Rochelle, ces placements s'organisent autour de critères plutôt sociaux tels que l'âge, ou la composition des cellules alors qu'à La Corogne, il existe juste une stratégie visant à se protéger du vent.

Zones d'occupation principales sur la plage d'Orzan



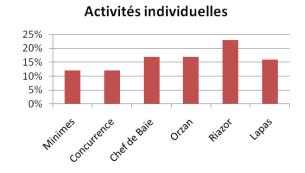
Zones de concentration des plageurs

²⁸ LAGEISTE J., RIEUCAU J., La plage, un territoire atypique, Editions L'Harmattan, numéro spécial de la revue Géographie et cultures, numéro 67, 2009

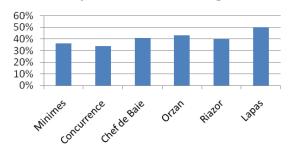


Si nous regardons ces cartes réalisées à partir du travail d'observation, nous pouvons remarquer qu'il existe de véritables stratégies de répartition des individus sur les plages. Ici encore, les différences culturelles entre les deux villes se manifestent puisque ce ne sont pas les mêmes facteurs qui vont conditionner le placement des gens. A La Corogne, les plageurs se placent majoritairement et sans distinction d'âge ou de sexe à proximité des murs et des rochers afin d'être abrité du vent qui est relativement puissant et continu dans cette région de l'Espagne. A La Rochelle, les placements se font selon des critères d'âges et de composition des cellules et divisent ainsi le territoire de la plage en sous-parties qui ont leur composition propres et leurs pratiques. De nouveau, les plageurs coronais agissent en fonction de la nature alors que les plageurs rochelais sont toujours dans cette dynamique d'espace public et agissent comme tel en recréant des répartitions socio-spatiales comme ce peut être le cas dans d'autres espaces publics.

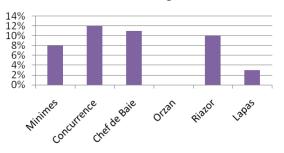
Approche par plage : activités pratiquées à La Rochelle et à La Corogne



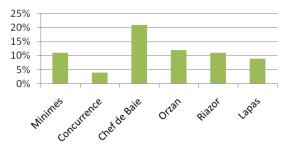




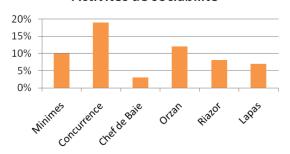




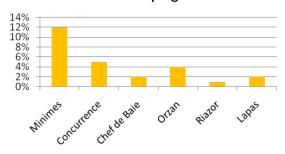
Activités de baignade



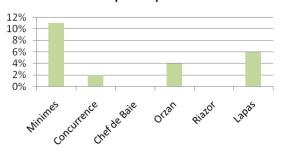
Activités de sociabilité



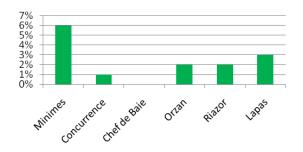
Jeux de plage



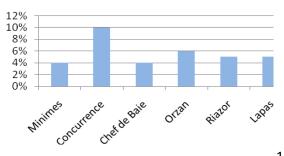
Pique niquer



Sports d'équipes



Pêche et observation de la nature



Les Minimes, une plage de jeux et de jeunes : D'après les graphiques, c'est sur la plage des Minimes que l'on retrouve les valeurs les plus élevées en matières de pique-nique, de jeux de sable, et de sports d'équipes. Pendant les sessions d'observation, c'est en effet sur cette plage que nous avons pu constater l'organisation de matches de football, rugby ou volley (sur le terrain) par des groupes de jeunes. De plus, ce sont également les étudiants qui pratiquent le pique-nique de façon significative sur la plage entre midi et 14h.



Figure 92 : Pratique de passe du ballon de rugby sur les Minimes

(Photo: C. Lhotellier, avril 2011)



Figure 93 : Contexte géographique de la plage des Minimes

La Concurrence, entre sociabilité et observation : La plage de la Concurrence est une plage urbaine par excellence puisque c'est sur celle-ci que se pratiquent des activités que l'on pourrait pratiquer ailleurs en ville. En effet, les activités de sociabilité avec des amis ou la famille ainsi que l'observation du spectacle de la plage sont des pratiques que l'on peut tout à fait retrouver dans d'autres endroits publics. Cela se fait simplement dans un cadre spécial qu'est celui de la plage, et qui permet en même temps la contemplation du paysage présent

Figure 94 : Pratique de contemplation sur la Concurrence

(Photo: C. Lhotellier, avril 2011)



Chef de Baie, une plage de baignade: Effectivement, Chef de Baie est une plage sur laquelle les activités de baignade sont les plus élevées avec 21% de réponses. Cela est dû aux conditions favorables qui la permettent assez facilement et tout le temps. On peut également remarquer que les activités individuelles et l'observation des gens caractérisent cette plage sur laquelle nous avons interrogées bon nombre de personnes venant seules.



Figure 96 : Pratique de baignade sur Chef de Baie

(Photo : C. Lhotellier, avril 2011

Orzan, plage de surf : La pratique du surf dans les réponses n'apparait que sur Orzan avec seulement avec 5%. Cependant, nous avons pu voir pendant nos séances d'observation que cette dernière était très fréquentée par les surfeurs lorsque les conditions étaient bonnes : on pouvait compter jusqu'à une trentaine de surfeurs dans cette zone qui n'est pas extrêmement étendue.



Fontaine des surfeurs au dessus d'Orzan

(Photo: C. Lhotellier, mai 2011)

Pratique de surf sur Orzan

(Photo: C. Lhotellier, mai 2011)

Riazor, entre activités individuelles et observation: Riazor est, comme la Concurrence, une plage urbaine par excellence sur laquelle le fait d'observer les gens est une pratique assez importante. Cela montre à nouveau que les plages urbaines sont aussi des lieux publics qui offrent à la fois un spectacle social et naturel que l'on peut associer à des pratiques dites « urbaines » ou alors de plage. Ici ce sont les activités individuelles qui prennent le dessus puisqu'il s'agit surtout d'une plage de personnes seules.

Lapas, plage de détente et de tranquillité de la ville : Evidemment, toutes les plages de la ville ont une vocation de détente pour les citadins mais celle qui s'affirme avec les résultats les plus forts en la matière est Lapas. En tant que petite crique abritée du vent, les individus la fréquentent surtout pour son caractère calme et éloigné de la ville. Le pique-nique est assez développé comme nous le montre le graphique, mais aussi nos observations.

Cette sous partie sur les rythmes de fréquentation ainsi que sur les pratiques est tout à fait intéressante puisqu'elle appuie l'une de nos hypothèses majeures qui vivaient à dire que ces dernières pouvaient être des supports de l'identité culturelle dans laquelle elle s'inscrit. En effet, cela parait tout à fait clair maintenant : les rythmes de fréquentation des plages suivent les rythmes de vie de la ville concernée. Pour ce qui est des pratiques, cela est tout à fait

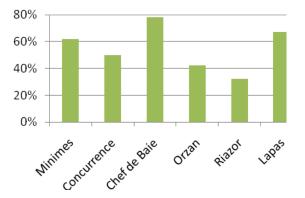
intéressant aussi puisqu'il existe de vraies spécificités : des cellules familiales et amicales rochelaises ont des activités de sociabilité, alors que les coronais pratiquent davantage les plages seuls, en faisant des activités individuelles. Derrière ces grandes tendances, il ne faut pas oublier que les pratiques sont aussi conditionnées par les plages et leurs contextes géographiques.

2-3 Une notion de qualité environnementale plus forte chez les coronais

Il faut avant tout savoir que l'appréciation de la qualité des éléments du paysage, qui sont ici la sable, l'eau et la vue n'ont pas forcément de rapport avec les critères socio-économiques des individus, mais sont plutôt d'ordre culturel car ces éléments sont très différents d'une ville à l'autre. En effet, c'est davantage l'état physique des plages et leur contexte géographique qui va jouer sur ces appréciations. C'es pourquoi nous allons d'abord analyser ce que pensent les individus dans chaque ville pour nous lancer ensuite dans une approche par plage car celles-ci ne sont pas toutes desservies de la même façon en matière d'éléments « naturels ».

A La Corogne, la qualité du sable est appréciée à 45% en moyenne, et à 64% à La Rochelle. Cependant, cette appréciation diffère selon les plages :

Figure 97 : Pourcentage de citadins appréciant le sable sur les plages



On voit bien sur ce graphique que les qualités du sable de Chef de Baie et de Lapas sont les plus appréciées dans les deux villes. Ce sont les plages de centre-ville qui subissent le plus de réponses négatives, notamment à La Corogne.

Le sable des plages de Riazor et Orzan semblent ne pas être apprécié pour son épaisseur en grande partie. Alors que la plage de La Concurrence est clairement caractérisée par le fait que son sable soit sale. Les Minimes cumulent un peu tous les critères. Voyons comment nous pouvons expliquer tout cela.

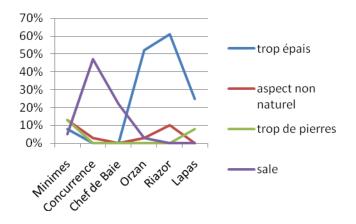


Figure 98 : Réponses à la question : « Pourquoi n'appréciez-vous pas le sable ? »

Le sable trop épais des plages d'Orzan et de Riazor peut s'expliquer par le fait qu'il existe sur ces plages des travaux de ré ensablements. Favier Ramirez nous affirme d'ailleurs qu'il ne s'agit pas d'une question de confort et d'esthétisme mais plutôt de sécurité. En effet, les plages d'Orzan et de Riazor ainsi que le *paseo maritimo* qui les jouxtent sont actuellement sur un espace occupé par la mer il y quelques siècles. C'est pourquoi, occasionnellement, il arrive que des vagues importantes inondent la plage et pénètre dans la ville sur une trentaine de mètres. En effet, les vagues sont très violentes à cette endroit de la ville et arrache énormément de sable aux plages. Ainsi, le fait de remettre des sédiments sur les plages de Riazor et d'Orzan chaque année est davantage affaire de sécurité. Le fait de remettre des sédiments assez grossiers, permet de gonfler la plage et de freiner les vagues qui monteraient trop haut. Ainsi, la granulométrie du sable est étudiée pour le maintien qu'il va procurer à la plage, et en second lieu pour son aspect naturel.



Figure 99 : Travaux de ré ensablement sur Orzan (Photo : C. Lhotellier, mai 2011)

Pour ce qui est des plages de La Rochelle, les explications sont différentes. Les répondants parlent beaucoup de saleté sur La Concurrence (mégots, tessons et déjections canines), et du problème des pierres et de l'aspect non naturel sur les Minimes, et se plaignent en général du fait que les plages ne soient pas assez nettoyées. Au cours d'un entretien avec Hervé Dehon, responsable du service propreté urbaine de La Rochelle, nous avons appris que le service effectuait différents travaux comme le criblage qui a lieu tous les jours d'avril à octobre sur les plages des Minimes et de la Concurrence, et deux fois par semaine sur la plage de Chef de Baie. Le criblage consiste à passer avec une sorte de tracteur armé d'un râtelier afin d'évacuer les plus gros galets, ainsi que les déchets présents dans le sable. Cela est efficace mais le problème est le suivant : les galets retiennent le sable sur la plage mais ils sont également des éléments qui sont peu appréciés du public pour diverses raisons.

Autre problème soulevé par Hervé Dehon : il existe beaucoup de campagnes de communication sur la propreté en ville et surtout en ce qui concerne les déjections canines si

l'on se réfère aux plages. La ville se heurte cependant à l'incompréhension et à la colère des gens qui ne comprennent pas qu'on puisse les empêcher d'amener leurs chiens dans des espaces « naturels ». Les panneaux d'interdiction sont très fréquemment endommagés sur la plage de Chef de Baie. Le reste du nettoyage de la plage est fait à la main à l'aide de pics, et cela est également le cas pour les algues vertes qui envahissent parfois la plage de Chef de Baie et qu'il est impossible de ramasser avec la cribleuse. Le service s'occupe également du nettoyage des parkings de plages et des accès handicapés ainsi que des corbeilles qui sont aux abords des plages. Celles-ci ont d'ailleurs été déplacées de la plage aux promenades en arrière-plage pour un souci pratique et non dans une démarche d'esthétisme.

Ainsi, le nettoyage est le même pour toutes les plages urbaines même si il existe des différences résultant de la fréquentation des plages. Par exemple, la plage de Chef de Baie nécessite moins de nettoyage que les autres plages car elle est plus petite et moins fréquentée. Les plages de la Concurrence et des Minimes, qui sont davantage fréquentées par leur position géographique et pour des soirées de jeunes, sont plus « victimes » du vandalisme et de l'abondance de déchets « notamment les vendredi matin après les soirées étudiantes ».

Pour ce qui est de la qualité des eaux de baignade, celle-ci est clairement plus appréciée à La Corogne qu'à La Rochelle. On peut avancer que la qualité de l'eau est appréciée par tous à La Corogne car 99% des interrogés ont répondu « oui » et la personne représentant les 1% qui n'aime pas celle-ci l'a justifié par le fait qu'elle est « demasiado fria » (trop froide). En effet, les plages urbaines étudiées sont assez loin du port industriel et bénéficient de courants océaniques importants qui rendent la qualité des eaux très respectable. Favier Ramirez ajoute à ce propos que La Corogne possèdent des eaux de baignade, qualité 2 selon le Pavillon Bleu, ce qui constitue les meilleures qualités de baignade atteignables. Par contre, à La Rochelle, la qualité de l'eau n'est appréciée qu'à 56%, et encore une fois cela est une affaire de contexte géographique puisque cela diffère en fonction des plages.

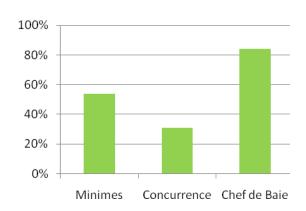


Figure 100 : Pourcentage de citadins appréciant la qualité de l'eau à La Rochelle

On peut voir que les eaux de Chef de Baie sont appréciées des citadins. Cela explique d'ailleurs le fait qu'elle soit une plage de baignade. Par contre, les eaux de la Concurrence et des Minimes sont beaucoup moins estimées par les résidents. Ceux-ci savent en effet qu'elles sont plus proches des rejets du centre-ville et donc qu'elles bénéficient d'une pollution, notamment visible grâce aux macro-déchets.

On voit ici que c'est la « saleté » de l'eau qui gène avant tout les rochelais sur leurs plages de centre-ville. Par « sale », les citadins englobent les macro-déchets que l'on peut retrouver

dans l'eau, le fait qu'elle soit vaseuse et trouble. Cela n'est pas qu'une simple remarque de la part de citadins puisque cela conditionne également leurs pratiques de baignade sur ces plages. A moindre échelle, c'est également le problème des pierres sur l'estran qui gène les résidents qui disent « se faire mal » ou « ne pas pouvoir aller dans l'eau à marée basse ». Cela ne relève pas exactement de la qualité de l'eau mais il s'agit d'un problème qui fut cité de nombreuses fois et qui méritait d'être mentionné.

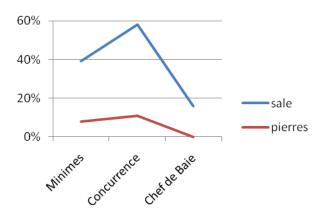


Figure 101 : Réponses à la question : « Pourquoi la qualité de l'eau ne vous plaitelle pas ?



Figure 102 : Estran jonché de cailloux à marée basse sur La Concurrence (Photo : C. Lhotellier, avril 2010)

Le Pavillon Bleu ou Bandera azul, un label très populaire à La Corogne

Le Pavillon Bleu est connu par 98% des répondants à La Corogne, et par 60% à La Rochelle. Comment expliquer cette différence ? Il semble qu'il y est en effet un fossé à ce niveau, mais cela est peut être seulement affaire de communication. A La Corogne, toutes les plages urbaines sont accessibles par plusieurs escaliers qui partent du paseo. Sur chacune de ces descentes d'escalier se trouvent le panneau d'indications (voir ci-dessous) sur lequel est indiqué ce qu'est le Pavillon Bleu, quelles sont les équipements et consignes à respecter sur les plages, ainsi qu'un petit encadré pédagogique sur les espèces d'animaux vivant dans la mer proche. Le Pavillon Bleu constitue d'ailleurs un véritable gage de qualité environnementale dans la ville galicienne puisque 96% des interrogés en sont convaincus. Autant dire que la communication faite sur les plages est assez efficace mais nous pouvons

également penser ici à une spécificité culturelle coronaise. En effet, les plages étant perçues par les habitants comme des lieux de nature, ceux-ci sont plus sensibles au gage de qualité environnementaux présents et leur donne de la légitimité. De même, nous pouvons penser que cette communication sur la plage en tant que lieu de nature associée à la nature « impressionnante » des plages peut entrainer ce cercle vertueux qui fait que les coronais perçoivent leurs plages urbaines comme des lieux de nature.



Figure 103: Panneau d'informations sur la plage d'Orzan (Photo: C. Lhotellier, juin 2011)

En matière d'éducation par rapport à l'environnement des plages, Favier Ramirez mentionne qu'il existe une éducation et une sensibilisation au développement durable, et à la protection de l'environnement qui est faite dans les classes d'école primaire et des collèges, et qui va davantage parler du comportement citoyen respectueux qu'il est nécessaire de suivre dans un endroit comme la plage, mais cela est plutôt à titre d'exemple. Aucune sensibilisation ou éducation ne se passe concrètement sur la plage, il s'agit plutôt de règles de conduite à suivre dans un espace public.

A La Rochelle, ce genre de signalisation n'existe pas et cela peut expliquer la différence en matière de connaissance du Pavillon Bleu. Nous pouvons également faire le lien avec le fait que les plages sont perçues comme de lieux de sociabilité à La Rochelle, ce qui justifie également que les individus ne connaissent pas le Pavillon Bleu, car n'associant pas leurs plages à de « l'environnement naturel ». Notons cependant que les personnes qui connaissent l'existence et la signification du Pavillon Bleu sont surtout des personnes dont les catégories socioprofessionnelles sont celles des cadres et professions intellectuelles supérieures (70% connaissent), et des professions intermédiaires (89%). Il existe cependant quelques politiques en matière d'éducation sur les plages de La Rochelle. Anne Leroy, technicienne au service d'hygiène et santé publique de La Rochelle, s'occupe par exemple de l'affichage de l'interdiction de pêche à pied qui prend effet à partir du phare du bout du monde jusqu'au pont de l'Île de Ré, et ce, en raison de l'activité portuaire qui se déroule dans cette zone.

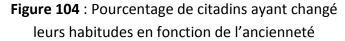
Une fois expliqué ce qu'est le Pavillon Bleu aux individus l'ignorant, nous demandons à tous les enquêtés, comme à La Corogne, s'il s'agit pour eux d'un gage de qualité environnementale. Les rochelais sont ici moins convaincus que les Coronais puisqu'ils répondent « oui » à 76%. Notons que ceux qui sont le moins convaincus par ce label sont les résidents depuis 2 à 5 ans (45%) qui sont également les individus qui connaissaient le moins le Pavillon Bleu à la base. Nous pouvons ici proposer l'idée que ce scepticisme découle de l'ignorance du label au départ, et que c'est cela qui lui donne peu de crédibilité par la suite.

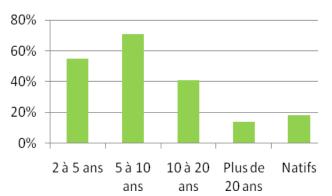
La nouvelle norme européenne en matière de qualité des eaux de baignade : des appréhensions différentes par les gestionnaires des deux villes

A La Rochelle, le problème de la qualité des eaux de baignade se pose déjà comme nous avons pu le voir. Avec les nouvelles normes européennes en matière de qualité de l'eau, les exigences seront plus sévères et les plages de La Rochelle risquent fortement d'être déclassées (notamment Chef de Baie et la Concurrence pour la saison estivale 2011). Afin d'anticiper le problème, les services de la ville ont fait appel à un bureau d'étude chargé de dresser un profil de vulnérabilité des plages. En cas de problème, l'anticipation sera encore de mise puisqu'il s'agira de fermer préventivement les sites touchés par une pollution trop élevée, afin de faire d'autres prélèvements jusqu'à ce qu'ils soient satisfaisants et permettent la réouverture de la plage en question. Le problème reste donc le même et finalement, les solutions proposées ne sont pas bien différentes de ce qui est déjà mis en place. A La Corogne, Favier Ramirez ne perçoit pas le problème de la même façon car la qualité des eaux de baignade étant très bonne, cette nouvelle norme européenne ne risque pas de déclasser les plages.

En ce qui concerne les citadins, ils sont seulement 3% à connaître cette loi à La Rochelle et 5% à La Corogne. De plus, à la question « le déclassement des plages changerait-il vos pratiques de baignade? », les rochelais qui répondent « oui » sont 3% et les coronais 2%. Alors, nous pouvons nous demander pourquoi ces derniers donnent une certaine importance au Pavillon Bleu et en donnerait moins à cette nouvelle norme européenne? Autant dire que les questions de norme ne changent pas vraiment la façon dont les individus perçoivent les éléments des plages urbaines et qu'ils se fient davantage à leurs perceptions de départ.

La question de l'écologie urbaine ne fut posée qu'à La Rochelle puisqu'il s'agissait d'une hypothèse que nous voulions tester au début, à savoir si les citadins rochelais étaient empreints de cette culture écologiste, et si cela se retrouvait dans leurs pratiques sur les plages urbaines.





A la question « êtes-vous sensible aux politiques d'écologie urbaine de la ville ? », les citadins ont répondu « oui » à 76%, ce qui peut dénoter d'un réel intérêt et d'une adaptation à un mode de vie plus écologique pour

les citadins rochelais. Parmi les 76% d'individus, 47% ont affirmé que cela avait changé leurs habitudes. Bien sur, il faut également que ceux qui n'ont pas changé leurs habitudes ne sont pas nécessairement des individus qui ne l'ont pas fait mais plutôt ceux qui habitent la ville depuis un certain temps, et était déjà habitué à un mode de vie plus « écolo ». On peut d'ailleurs voir sur le graphique ci-contre que ce sont les résidents les plus récents qui ont le plus adapté leurs façons de faire.

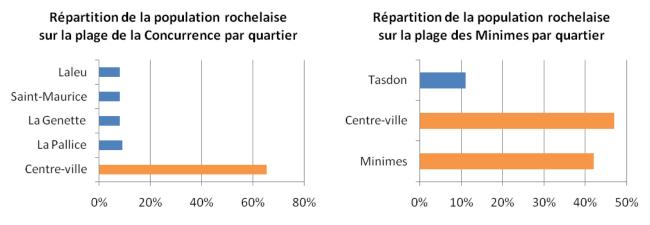


Figure 105, Réponses à la question : « quels ont été vos changements d'habitude ? »

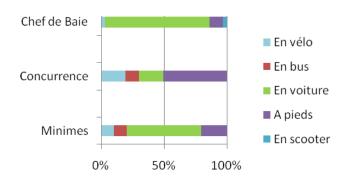
Figure 106: Modes de transport utilisés pour se rendre à la plage selon l'âge

Le graphique de gauche nous montre que les individus les plus jeunes disent se déplacer davantage en vélo alors que 40% des 18 à 25 ans et 46% des 26 à 34 ans disent être velus jusqu'à la plage d'enquête en voiture. Il en va de même pour les classes allant de 35 à 74 ans qui disent empreinter davantage le bus alors que ceux-ci sont venus en grande majorité jusqu'à la plage d'enquête en voiture. Les plus de 75 ans sont les seuls pour lesquels les données concordent puisqu'ils disent se déplacer en vélo et viennent jusqu'à la plage en vélo et à pieds. Ainsi, ces changements d'habitudes peuvent être remis en question, pour ce qui est du cas des plages urbaines en tout cas, car les nouvelles habitudes affirmées ne se retrouvent absolument pas dans les modes de transports utilisés pour se rendre à la plage.

Des plages fréquentées par les populations des quartiers les plus proches



Effectivement, il existe un rapport très fort entre le quartier dont proviennent les individus et la plage qu'ils choisissent. Cela va évidemment avec le fait que les citadins choisissent leur plage pour la proximité comme nous l'avons déjà vu. Ainsi, la plage de la Concurrence est fréquentée majoritairement par des individus habitant le centre-ville et cela



explique le fait que seuls 19% d'entre eux s'y rendent en voiture, contre 50% à pieds et 19% en vélo. La plage des Minimes est fréquentée en majorité par des habitants du quartier et surtout du centre-ville. Ce sont ces derniers, et les habitants de Tasdon qui utilisent leur voiture pour y venir (59%).

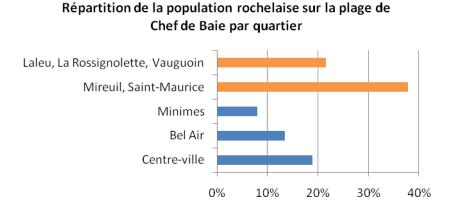
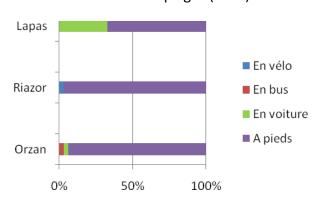


Figure 110 : Répartition de la population sur Chef de Baie par quartier

Dans le même registre, la plage de Chef de Baie est surtout fréquentée par les résidents des quartiers alentours et notamment Mireuil et Saint-Maurice qui rassemblent 38% des interrogés. Notons aussi que 19% des plageurs de Chef de Baie proviennent du centre-ville. Comme nous l'avons déjà dit, cette plage est excentrée par rapport au centre-ville et il est plus difficile de s'y rendre en à pieds ou en ville. C'est pourquoi 84% des plageurs enquêtés disent s'y rendre en voiture.

Figure 111 : Modes de transport utilisés pour se rendre sur les plages (en %)



Cela n'est pas comparable à La Corogne puisque la configuration de la ville et des plages par rapport à celle-ci ne sont pas du tout les mêmes. En effet, les plages de Riazor et d'Orzan sont littéralement collées, voire même intégrées au centre-ville. C'est pourquoi il est très facile de s'y rendre à pieds. De plus, tous les individus interrogés sur les plages galiciennes étaient des habitants du centre-ville de La Corogne qui se trouve être beaucoup plus étendu que

celui de La Rochelle. La seule plage sur laquelle les habitants du centre-ville se rendent en voiture est Lapas, car comme Chef de Baie, elle est excentrée. Cependant, 67% des personnes y vont tout de même à pieds en utilisant le paseo, qui la rend tout de même relativement accessible en une vingtaine de minutes de marche. Dans le cas de Lapas, on voit bien que la pratique du paseo et de la plage urbaine sont fortement liés.

Ici nous pouvons dire que notre hypothèse disant que les rochelais sont empreints de la spécificité écologique de La Rochelle n'est pas valide. En effet, nous avons vu dans cette sous partie que les habitants de La Corogne sont beaucoup plus sensibles et connaisseurs de la notion de qualité environnementale au niveau des labels. En effet, ces derniers pratiquent des plages qu'ils perçoivent comme des lieux de nature, qu'ils savent avoir le Pavillon Bleu et qui ont une qualité des eaux de baignade plus que correcte. L'écologie urbaine n'est pas non plus un critère qui se retrouve dans les transports des rochelais pour se rendre sur leurs plages comme nous l'avons vu. Les rochelais semblent ainsi totalement délaisser l'idée d'environnement sur les plages, et donc leurs attentes en matière de qualité se résument plutôt au confort de l'espace public et au paysage alors que les coronais possèdent des critères de qualité basés sur les éléments de nature présents sur la plage ainsi que sur le Pavillon Bleu.

CONCLUSION

Si nous récapitulons, les plages urbaines sont des endroits tout à fait importants dans l'environnement urbain de nos deux villes puisque ceux-ci sont à mettre directement en rapport avec les différents types d'habitants qui peuplent le lieu mais surtout avec les identités culturelles des deux villes. En effet, suit à l'analyse de nos résultats, nous pouvons conclure sur le fait que les plages urbaines que nous avons comparées s'inscrivent davantage dans des contextes culturels différents qu'en fonction des différents types d'habitants du lieu. Cependant, l'hypothèse que nous avions faite mettant en relation les plages urbaines et les habitants du lieu n'est pas entièrement à négliger puisque nous en avons tiré quelques conclusions intéressantes.

D'une façon générale, il existe des éléments qui sont communs aux deux villes mais aussi à tous les habitants et il est ici important de les rappeler. Tout d'abord, les plages urbaines, autant dans les représentations que dans les pratiques sont perçues comme étant des lieux privilégiés de repos et de détente en ville. Cela est très intéressant et assez symbolique puisqu'elles sont plus que des lieux de « nature » en ville, mais aussi véritablement des lieux d'où les individus parviennent à s'extraire de la ville. De la même façon, les deux critères de qualité environnementale les plus importants dans les deux villes sont la vue et la tranquillité. Cela mérite d'y réfléchir puisque la combinaison des deux critères peut nous amener à l'évasion, en opposition avec la ville. La tranquillité n'est pas vraiment un critère que l'on retrouve véritablement sur les plages urbaines qui sont la plupart du temps très fréquentées, mais nous pouvons penser ici qu'il s'agit d'une tranquillité relative, surtout associée au paysage et au fait de se trouver dans un endroit ouvert en marge de l'espace urbain. Mais c'est également cette proximité de l'espace urbain qui séduit les habitants puisque le critère de choix qui prédomine est le fait que les gens viennent sur la plage la plus proche de chez eux. Il ne s'agit pas ici de choisir une plage pour ce qu'elle est mais de choisir la plage par rapport à la ville. Et c'est dans cette double dimension de prendre de la distance par rapport à la ville sans en sortir que l'on peut comprendre les relations assez proches qu'entretiennent les rochelais et les coronais avec leurs plages urbaines.

Ainsi, il existe bien des types de citadins qui conditionnent les représentations, attentes et pratiques des plages urbaines. Suite à notre analyse dans le premier chapitre, nous pouvons à présent tenter d'articuler ces trois notions afin de cerner le rapport des différents individus aux différentes plages. En effet, nous avons vu que les plages étaient perçues et pratiquées dans les deux villes par les résidents jeunes comme des lieux de sociabilité. Cette sociabilité leur est bien propre puisqu'ils se démarquent par leurs pratiques festives des plages mais

également par leurs activités de sociabilité (discuter entre amis, faire des rencontres, etc.), mais également par leurs pratiques de sports collectifs.

De la même façon, leurs attentes des plages sont très simples et gravitent principalement autour des critères de la vue et de la tranquillité. Cela est tout à fait intéressant dans le sens où l'on a vu que les individus plus âgés se démarquent de leur côté également pour le fait de percevoir les plages urbaines comme des lieux de sociabilité, mais une sociabilité qui est différente puisqu'elle concerne la famille. Leurs attentes sont également différentes puisqu'ils recherchent davantage une plage familiale et confortable, accessible, propre, etc. Cela est également à mettre en relation avec les plages urbaines remises dans leur contexte. Effectivement, on sait que la plage des Minimes est fréquentée par des jeunes majoritairement puisqu'elle se trouve à proximité des universités et c'est pourquoi il s'agit d'une plage de sociabilité jeune. Alors que la plage de Chef de Baie est une plage d'habitués et se trouve être une plage de sociabilité plus familiale.

Le contexte joue également un rôle important dans les attentes des plageurs sur les plages de Riazor et de la Concurrence, plages de centre-ville. Les individus disent apprécier le fait que la ville soit derrière la plage avec son lot de restaurants et commerces. Cela est le contraire pour la plage de Lapas dont les plageurs préfèrent à tout le critère environnementale de la tranquillité alors qu'elle est excentrée du centre-ville et beaucoup moins fréquentée. Ainsi, les citadins choisissent des plages qui sont proches de chez eux car la proximité est un critère de qualité très important mais par parce que la plage offre tel ou tel critère. C'est une fois sur cette plage que les critères de qualité sont appréciés et appréciables et se reportent très souvent au contexte de la plage. Ainsi, c'est davantage le contexte géographique de la plage qui va lui donner son identité et séduire les plageurs dont les attentes se conforment avant tout à ce même contexte. Ainsi, on attend des plages de centre-ville qu'elles soient proches des restaurants et commerces ou qu'elles possèdent des équipements, alors qu'on aime sur les plages excentrées la tranquillité que le contexte confère. Cela est à relativiser dans le cas de Chef de Baie où le critère de qualité le plus important est la propreté mais nous pouvons mettre cela en relation avec le fait que les plages urbaines de La Rochelle, comme d'autres espaces publics subissent davantage les désagréments en tant qu'espaces publics urbains. De son côté, Chef de Baie, grâce à son contexte particulier et son image de site à protéger séduit par son aspect plus propre.

En ce qui concerne l'hypothèse que nous avions émis pour dire que les plages urbaines pouvaient être les supports des identités culturelles de nos villes, celle-ci est à confirmer puisque nous pouvons dès à présent faire des conclusions tout à fait intéressantes. En effet, il est marquant de voir que les plages urbaines de La Corogne sont perçues par les habitants comme des lieux de nature. Cela est d'ailleurs à mettre directement en relation avec la nature des plages urbaines dont le paysage peut se rapprocher d'un paysage plutôt sauvage (vagues, rochers, pratique du surf), dans un contexte urbain et un front de mer extrêmement développés. Nous pouvons ici faire le lien avec la notion de qualité environnementale qui est plus forte chez les coronais qui connaissent davantage le Pavillon Bleu et lui accordent plus de légitimité.

Cela est tout à fait différent différent à La Rochelle où les plages sont perçues comme des lieux de sociabilité par les habitants qui s'y rendent davantage en famille ou entre amis et y pratiquent des activités de sociabilité. Noter hypothèse qui consistait à dire que les rochelais étaient sensible à l'écologie urbaine est à remettre en question puisque le Pavillon Bleu est un label qui est moins connu par les habitants et aussi moins légitime pour eux.

De même les critères de qualité des rochelais et de coronais se différencient en fonction de ces représentations puisque les coronais se satisfont de la vue et de la tranquillité sur les plages urbaines comme ce pourrait être le cas sur les plages plus sauvages alors que les rochelais recherchent également les équipements, l'accessibilité ou encore l'ambiance familiale. Autant dire que les plages urbaines rochelaises sont de véritables lieux publics en ville qui se différencient d'autres lieux par la relation qu'elles créent avec le paysage mer, alors que les plages coronaises sont perçues comme des lieux de nature dans leur ensemble puisque les habitants les pratiquent plutôt seuls et profitent des éléments de nature directs : la mer pour la baignade et le surf, ou encore le soleil pour bronzer.

Cependant, il s'agit de préciser que ces plages urbaines trouvent également leur importance auprès des citadins dans le fait qu'elles soient des lieux de nature proche de la ville, voire même complètement intégrées à la ville, ce qui donne lieu à des pratiques qui leur donnent toute leur spécificité. Nous pouvons ici parler des pratiques festives qui ont lieu sur les plages urbaines des deux villes et notamment à La Corogne où les plages sont pratiquées *por la tarde* suivant le rythme de vie urbain et festif, alors qu'elles sont pratiquées à La Rochelle selon le rythme de vie « français » qui s'inscrit plus tôt dans la journée.

Ainsi, la qualité environnementale de ces plages urbaines pour les citadins est à prendre avec beaucoup de précaution puisque celle-ci est en relation directe avec les représentations des individus. La dimension de paysage liée à la mer comme élément de nature est centrale ainsi que la tranquillité que les indiivdus y recherchent en opposition avec la « frénésie » des centres-villes. A La Corogne, cette qualité se basent sur le rapport direct aux éléments de nature, à la pratique qu'il est possible d'en faire, et aux labels qui les accompagnent, alors qu'à La Rochelle, les habitants recherchent d'abord un espace public confortable qui a pour valeur centrale d'être l'amphithéâtre de la mer. Les plages urbaines de La Rochelle et de La Corogne peuvent être caractérisées comme étant des espaces de vie urbain à la fois intégrés et proches de la ville. Elles trouvent leurs spécificités dans le fait que les habitants les pratiquent et les perçoivent en fonction de leurs spécificités culturelles mais aussi du contexte géographique et urbain dans lequel elles s'inscrivent.

Annexes







Ouestionnaire d'enquête : Fréquentation des plages urbaines par les citadins PLAGE :.....JOUR :..... Sexe de l'interrogé: ○ Femme ○ Homme **Etes-vous ici en tant que:** résident principal o secondaire o excursionniste (pour la journée) o touriste Si habitant de La Rochelle, quel quartier?.... Si n'est pas de la CDA de La Rochelle, Travaillez-vous ou étudiez-vous ici? o Oui \circ Non Pour les résidents, Etes vous natif de La Rochelle? o Oui o Non Si non, dans quelle commune viviez-vous avant La Rochelle?..... code postal: Pour les résidents non natifs, Depuis combien de temps habitez-vous La Rochelle ? ○ 2 à 5 ans o 5 à 10 ans ○ 10 à 20 ans o plus de 20 ans Etes-vous actuellement en vacances? o Oui \circ Non Fréquentez-vous les plages urbaines de la ville tout au long de l'année ? o Oui o Non Parmi les réponses proposées, lesquelles vous évoquent cette plage ? (2 réponses possibles) o repos, détente, bronzage; o Famille, amis;

o Jeux, activités, baignade;

o Autre :.....

Pourquoi avez-vous choisi cette plage ? (2 réponses possibles)

oRencontres, fêtes; o Voyage, dépaysement

• Nature (mer, soleil, sable);

o Pour les activités qu'	on peut y pratiquer
<u> -</u>	s aimez son environnement
o Parce qu'elle est prod	che de chez vous/de votre travail
Par hasard	
	che des commerces, restaurants, ville
• Autre :	
Que préférez-vous da	ns l'environnement de cette plage ? (3 réponses possibles)
o La présence d'équipe	ements (sanitaires, douches, poste de secours)
 Sa propreté 	
 Sa tranquillité 	
 Qualité du sable 	
 Qualité de l'eau 	
○ La vue	
• Le paysage côté terre	<i>;</i>
Son aspect naturelSon ambiance familia	
 Son caractère animé 	110
• Autre :	
o .rune	
Venez-vous sur cette j	olage:
 Régulièrement 	
O De temps en temps	
o Pour le première fois	
En général, vous vene	z nlutôt :
o le matin	<u>z piutot</u> .
o le midi	
o l'après-midi	
o le soir	
Venez-vous en fonctio	n de la marée ?
Oui	ii de la maree -
○ Non	
Si oui, pour quelle(s) ra	aison(s) ?
En général, combien o	le temps restez-vous ?
o une à deux heures	temps rester vous
o une demi-journée	
o toute la journée	
Vanaz vana plutât .	
Venez-vous plutôt : ○ Seul	
• Entre amis	
• En famille	
• Avec votre conjoint	
Comment êtes-vous v	enu sur cette plage aujourd'hui ?
Vélo	• A pied
o Bus	o Scooter
Voiture	OAutre :

Vous arrive-t-il de f	réquenter (cette plage en	nocturne ?		
○ Oui			_		
○ Non					
Si oui, quelles activi					
 Promenades, 				nents org	
o soirées, o dormir,		nir,	o Autre :.		
Pourquoi avoir cho	isi la plage	plutôt qu'un a	utre endroit p	our des	soirées ?
Vous arrive-t-il de f	réquenter l	les restaurants	s et bars de bor	d de pl	age ?
o oui					
o non					
Si cela arrive, pour					
 Manger des produi 	ts de la mer	,			
o contempler le pays	age				
o Autre :					
Protiques et e	activitác •	Entouroz vo	oc 5 pluc fróg	montos	sur cette plage
1 ranques et a	activites.	Elitourez vo	os o pius ireg	uentes	
Surf	Boo	ly-board	Planche à v	oile	Kite-surf
Kayak	Nager	(longueurs)	Se baigner		Voile légère
	Tuger	rvager (foligueurs)			v one legere
Volley	Fe	ootball	Rugby		Jeux de raquettes
		C 1			
Freesbee, ultimate	Cer	f-volant	Aile de traction		Jeux de sable
	'	<u>l</u>			
Se reposer	Faire	la sieste	Bronzer		Observer les gens
•					
Lire	Ecouter d	e la musique	Jeux cérébr	aux	Jeux de cartes
		l			
Discuter entre amis,	en famille	Faire des	rencontres		Draguer
Discuter entre units,		Tune des	, rencontres		Diaguei
Boire des apéritifs, fa	aire la fête	Jouer de l	e la musique		Piquer-niquer
Instrument e		Instrument et	type :		
Observer la faune et flore		ore	Contempler le paysage		
Faire des photos du paysage		Pêche à pieds, à la ligne			
- and des pin			1 00110	p.cas,	

Autre :.....

Etes-vous satisfait des éléments du paysage ?
Sable : o oui, pourquoi
o Non, pourquoi
Qualité de l'eau : o oui, pourquoi
o Non, pourquoi
La vue : o oui, pourquoi
o Non, pourquoi
Savez-vous ce que signifie le Pavillon Bleu ?
o Oui
o Non
Si oui, Est-ce-qu'il s'agit pour vous d'une gage de qualité environnementale de cette
plage?
o Oui
○ Non
Connaissez-vous la norme européenne qui va peut être déclasser certaines plages en
matière de qualité de l'eau ?
o Oui
o Non
Cela pourrait-il changer vos pratiques de baignade ?
Oui
o Non
O NOII
Etes-vous au courant/sensible aux politiques d'écologie urbaine de la ville ?
o Oui
o Non
Si oui, Cela a-t-il changé vos habitudes?
Oui, comment ?
o Non
Pour vous, la plage est-elle un élément important du cadre de vie de LR /LC ?
o oui, pourquoi
o non, pourquoi.
Pour vous, en tant qu'habitant de la ville, la plage urbaine est-elle plutôt :
o lieu de nature
o lieu d'activités de sports
o lieu de sociabilité, rencontres
○ lieu de repos
o Autre :
En dehors de la plage, fréquentez-vous la mer autrement, par d'autres activités ?
o Oui
o Non
Si oui, pour quelles pratiques ?
Pêche professionnelle
o Pêche de loisir
o Nautisme
○ Sports de glisse

o Autre :		
Etes-vous un habitué de cette pla ○ Oui ○ Non	age ?	
Etes-vous un habitué d'une autr o Oui, lesquelles ? o Non		
Quelle est votre préférée ?		
Pourquoi ?		
ACTIV	TTE PROFESSION	
	Vous	Votre conjoint o pas de conjoint
Actif ayant un emploi		
Demandeur d'emploi		
Elève, étudiant		
S'occupe du foyer		
Retraité		
Profession ?		
,		<u> </u>

<u>Peut-on vous demander votre année de naissance ?</u>







Questionario de encuesta: Los ciudadanos y sus playas urbanas

Sexo de la persona: O Mujer O Hom		•••••
Se encuentra aqui debido a : o residencia principal	en la ciudad ?	
Si no vive en La Coruna, Trabaja o estu ○ Si ○ No	idie usted aqui ?	
Para los residentes, Nacio usted a La C ○ Si ○ No	Coruna?	
Si no, En cual ciudad vivio usted antes codigo postal :	vivir aqui?	
Si no son nativos, Desde cuanto tiempo 2 a 5 anos 5 a 10 anos 10 a 20 anos mas de 20 anos	vive usted en La Con	<u>runa</u> ?
Esta usted de vacaciones? ○ Si ○ No		
Frecuenta usted las playas de La Coru ○ Si ○ No	<u>ına a largo del ano</u> ?	
Entre las respuestas, cuales son las que o descanso, bronceado ; o Naturaleza (mar, sol, arena) ; ofiestas, encuentros ;	familia, amigos;juegos, bano;	playa? (2 réponses possibles) Otro:

o Para las actividades que se puede practicar
o Porque a usted, le gusta el contexto
o Porque esta cerca de su casa
o Por casualidad
o Porque esta cerca del centro de la ciudad, de los comercios, restaurantes
o Otro:
<u>A usted, que es mas importante en esta playa</u> ? (3 réponses possibles)
 Los equipos (aseos, duchas, puesto de socorro)
○ La limpieza
○ La tranquilidad
o Calidad de arena
o Calidad del mar
○ El paisaje
○ La ciudad enfrente de la playa
○ El aspecto natural
○ El ambiente familial
○ El ambiente animada
o .Otro :
X 7*
<u>Vine usted en esta playa</u> :
o a menudo
o A veces
o Por la primera vez
A vested to exeste man venin
A usted, le gusta mas venir :
o por la manana
o nor la tarda
o por la tarde
 por la tarde por la noche
o por la noche
o por la noche Vine usted segun la marea ?
o por la noche Vine usted segun la marea ? o Si
 por la noche Vine usted segun la marea ? Si No
o por la noche Vine usted segun la marea ? o Si
 por la noche Vine usted segun la marea ? Si No
o por la noche Vine usted segun la marea ? o Si o No Si si, para hacer que ?
 ○ por la noche Vine usted segun la marea ? ○ Si ○ No Si si, para hacer que ? En general, cuanto tiempo se queda usted ?
 ○ por la noche Vine usted segun la marea ? ○ Si ○ No Si si, para hacer que ? En general, cuanto tiempo se queda usted ? ○ 1 a 2 horas
 ✓ por la noche ✓ Vine usted segun la marea? ○ Si ○ No Si si, para hacer que? En general, cuanto tiempo se queda usted? ○ 1 a 2 horas ○ un medio dia ○ todo el dia
 ○ por la noche Vine usted segun la marea ? ○ Si ○ No Si si, para hacer que ? En general, cuanto tiempo se queda usted ? ○ 1 a 2 horas ○ un medio dia ○ todo el dia En general, vine usted:
 ○ por la noche Vine usted segun la marea ? ○ Si ○ No Si si, para hacer que ? En general, cuanto tiempo se queda usted ? ○ 1 a 2 horas ○ un medio dia ○ todo el dia En general, vine usted: ○ Solo
 ✓ por la noche ✓ Vine usted segun la marea? ○ Si ○ No Si si, para hacer que?
 ○ por la noche Vine usted segun la marea ? ○ Si ○ No Si si, para hacer que ? En general, cuanto tiempo se queda usted ? ○ 1 a 2 horas ○ un medio dia ○ todo el dia En general, vine usted: ○ Solo ○ con amigos ○ con su familia
 ✓ por la noche ✓ Vine usted segun la marea? ○ Si ○ No Si si, para hacer que?
 ✓ por la noche ✓ Vine usted segun la marea? ○ Si ○ No Si si, para hacer que?
 ○ por la noche Vine usted segun la marea ? ○ Si ○ No Si si, para hacer que ? En general, cuanto tiempo se queda usted ? ○ 1 a 2 horas ○ un medio dia ○ todo el dia En general, vine usted: ○ Solo ○ con amigos ○ con su familia

Otro :....

ODe coche

Vine usted a esta pl	<u>aya por la i</u>	noche ?			
o Si					
○ No					
Si si, para hacer qu					
o Paseos,		ntos organizad	los		
o Fiestas,	o dorr	nir,	o Otro:		
Porque eligio usted	la playa pa	ra hacer fiest	<u>as?</u>		
Frecuenta usted los	restaurant	es o bares ent	frente del mar?		
o Si					
o no					
Para que?					
 Comer mariscos 					
o Comtemplar el pai	saje				
o Otro :					
Dragting v on	tividadaa	. Entre les	aatiridadaa ai	aniont.	og gwolog gon log
					es, cuales son las
<u>cinca (</u>	que usted	practica lo	mas a menud	o en es	sta playa
Surf	Вос	ly-board	Windsurf	f	Kitesurf
Kayak	N	atacion	Banarse		Vela
	1		1		
Volley	F	ootball	Rugby		Raquetas
Freesbee, ultimate	C	orneta	Juegos de arena		
Descansar	Tomar	una siesta	Broncear		Observar a la gente
<u> </u>				-	
Leer	Escucha	r la musica	Juegos cerebi	rales	Juegos de cartas
D: .:	C '1'	т.	, 1		D
Discutir con amigos, familia Ligar		con gente		Dragar	
Fiesta		Tocar	Tocar musica		Comer
		y tipo :			
			. 1		
Observar 1	a fauna y fl	ora	Cor	ntempla	r el paisaje
Tomar fotos del paisaje		Pesca con cana			

A usted, le gusta la calidad :
Arena: OSi
○ No, porque
Mar: oui
o No, porque
El paisaje : O Si
○ No, porque
Sabe usted lo que es la bandera azul ?
○ Si
\circ No
Si si, es importante para usted?
o Si
o No
A usted, esta la playa un sitio importante de La Coruna?
○ Si, porque
o No, porque
Frecuenta usted el mar para otras actividades?
○ Si ○ No
Si si, cuales actividades?
• Pesca
o Vela
Deportivos nauticos
o Otro :
Esta vistad vin a castiumburada da acta ulavia 9
Esta usted un acostumbrado de esta playa ? o Si
o No
Esta usted un acostumbrado de una otra playa de la provincia ?
o Si, cuales ?
o No
Cual es su preferida ?
Porque ?

Otro :....

ACTIVIDAD PROFESIONAL

	Usted	Su companero o Sin companero
Empleado		
Sin empleo		
Estudiante		
Ama de casa		
Retresado		
Profesion ?		

Cual es su ano de nacimiento?	
-------------------------------	--

Références bibliographiques

Dictionnaires

LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie, et de l'espace des sociétés, Editions Belin, 2003

Ouvrages scientifiques

AUGERON M., La Rochelle, capitale atlantique, capitale huguenote, Editions du patrimoine, 1970

CERVANTES O., ESPEJEL I., Design of an integrated evaluation index for recreational beaches, Ocean and coastal management, 2008

DUPONT L., AUGUSTIN J.-P., *Cultures urbaines*, Revue Géographie et cultures, Editions L'Harmattan, numéro 55, 2005

DUVAT V., La qualité des plages au cœur des enjeux de développement : la situation des îles de l'Océan Indien, Revues Etudes caribéennes, 2008

DUVAT V., Qualité des plages et tourisme dans les îles vierges britanniques, Revues Etudes caribéennes, 2009

EQUIPE MIT, *Tourisme 2, Moments de lieux*, Editions Belin, 2005 JULLIAN M., *Civilisation espagnole*, Editions Hachette Supérieur, 2007

LAZZAROTTI O., Habiter, la condition géographique, Editions Belin, 2006

PERON F., RIEUCAU J. (dir.), *La maritimité aujourd'hui*, Géographie et cultures, Editions L'Harmattan, 1996

ROCA E., VILLARES M., ORTEGO M.I., Assessing public perceptions on beach quality, according to beach users' public: a case study in the Costa Brava (Spain), Tourism management, 2008

SILAR R., La Rochelle, fille de la mer, Geste Editions, 1996

SIMON J.-P., *Mutations urbaines en cours : quel avenir pour l'urbanité ?*, Cafés géographiques, 2002

STOCK M., L'Habiter comme pratique des lieux géographiques, EspacesTemps.net, 2004

TUAN Y., Topophilia, Landscape, vol. 11, numéro 1, 1961

VYE D., Une approche géographique de l'attractivité : le cas des principales villes du Centre-Ouest Atlantique français, Université Paris 13, 2005

Sources Internet

Source: INSEE, Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques, 2007

Source: http://fr.lacerca.com

Source: http://www.observatoire-environnement.org

Source: http://fr.lacerca.com

Source: http://www.observatoire-environnement.org

Source: www.pavillonbleu.org

Table des figures

- **Figure 1 :** Répartition de la population rochelaise selon les classes d'âges en 2007 (en %) Source : INSEE, www.insee.fr, 2007
- **Figure 2 :** Répartition de la population rochelaise selon les CSP en 2007 (en %) Source : INSEE, www.insee.fr, 2007
- **Figure 3 :** Localisation des plages urbaines de l'étude à La Rochelle (Source : Google Earth, Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 4 :** Localisation des plages urbaines de l'étude à La Corogne (Source : Google Earth, Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 5 :** Schéma de la méthodologie à suivre dans notre étude (Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 6 :** Tableau des critères subjectifs de qualité déjà utilisés, mis à profit dans notre étude (Conception : C. Lhotellier, 2011)
- Figure 7: Nouveaux critères subjectifs proposés par l'étude (Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 8 :** Tableau des croisements possibles entre critères et attentes-représentations (Conception : C. Lhotellier, 2011)
- Figure 9: Tableau des questions à soumettre aux habitants (Conception : C. Lhotellier, 2011)
- Figure 10: Tableau des questions à soumettre aux gestionnaires (Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 11 :** Tableau d'observation des équipements sur les plages urbaines (Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 12 :** Tableau récapitulatif des conditions d'enquêtes à La Rochelle et à La Corogne (Conception : C. Lhotellier, 2011)
- Figure 13 : Répartition des enquêtes dans la journée (Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 14 :** Pourcentage d'hommes et de femmes interrogés (sur 112 observations à La Rochelle et 86 observations à La Corogne) Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 15 :** Répartition des enquêtés en fonction de leur type de résidence à La Rochelle et à La Corogne (en pourcentages) Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 16** : Répartition des citadins enquêtés en fonction de leur ancienneté dans le lieu (en pourcentages) Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 17 :** Répartition de la population en fonction de la catégorie socioprofessionnelle (en pourcentages) Conception : C. Lhotellier, 2011)
- **Figure 18 :** Répartition de citadins enquêtés en fonction de leur classe d'âge (en pourcentages) Conception : C. Lhotellier, 2011)

- **Figure 19**: Moyenne des représentations des plages urbaines d'enquêtes par les interrogés (en %) Conception : C. Lhotellier, 2011)
- Figure 20: Part du thème « rencontres, fêtes » (en %) Conception: C. Lhotellier, 2011)
- Figure 21 : Part du thème « famille, amis » (en %) Conception : C. Lhotellier, 2011)
- Figure 22 : La Corogne : Représentations des plages en fonction de l'ancienneté dans le lieu
- Figure 23 : La Rochelle : Représentations des plages en fonction de l'ancienneté dans le lieu
- Figure 24 : Lieu de provenance des Coronais non natifs
- Figure 25 : Part du thème « famille, amis » (en %)
- Figure 26 : Orzan : un spectacle de nature en plein centre-ville (Photo : C.Lhotellier, mai 2011)
- Figure 27 : Contexte géographique de la plage de la Concurrence
- Figure 28 : Fréquentation des plages de La Rochelle en fonction des classes d'âge (en %)
- Figure 29 : Moyenne des critères de choix des plages urbaines à La Rochelle et à La Corogne (en %)
- Figure 30 : Facteurs de choix de plage en fonction de l'âge (en %)
- **Figure 31 :** Arrière-plage de Lapas (Photo : C.Lhotellier, mai 2011)
- **Figure 32 :** Arrière-plage de Chef de Baie (Photo : C. Lhotellier, avril 2011)
- Figure 33 : Riazor, plage bordée par la ville (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)
- Figure 34 : Contexte géographique de la plage de Riazor
- **Figure 35 :** Préférences dans l'environnement des plages urbaines à La Rochelle et à La Corogne (en %)
- Figure 36 : La Corogne : Préférences dans l'environnement des plages en fonction de l'âge (en %)
- Figure 37 : La Rochelle : Préférences dans l'environnement des plages en fonction de l'âge (en %)
- Figure 38 : à gauche : escaliers sur Orzan
- Figure 39 : à droite : descente pour handicapés sur Lapas
- Figure 40 : descente pour handicapés aux Minimes
- **Figure 41 :** Exemples d'équipements sur Riazor, douches, escaliers et poubelles (Photo : C. Lhotellier, avril 2011)
- Figure 42 : Equipements sur la plage de Riazor
- Figure 43 : Equipements sur la plage de la Concurrence
- Figure 44 : Plage de Lapas, petite crique tranquille, retirée de la ville (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)
- Figure 45 : Contexte géographique de la plage de Lapas
- Figure 46 : Réponses à la question « Fréquentez-vous les plages de la ville pendant toute l'année ? »

- **Figure 47**, Réponses à la question « Fréquentez-vous cette plage, régulièrement, de temps en temps ou pour la première fois ? »
- **Figure 48 :** Fréquentation des plages à l'année en fonction du sexe à La Rochelle et à La Corogne (en %)
- **Figure 49** , Réponses à la question : « Fréquentez-vous cette plage régulièrement, de temps en temps ou pour la première fois ? »
- Figure 50 : Fréquentation des plages en nocturne (en %)
- Figure 51, Réponses à la question : « Fréquentez-vous les restaurants et bars de bord de plage ? »
- **Figure 52 :** Snack sur la plage de la Concurrence (Photo : C. Lhotellier, avril 2011)
- Figure 53 : Brasserie au bord de la plage des Minimes (Photo : C. Lhotellier, mai 2011)
- Figure 54 : La Rochelle : Groupes d'activités pratiqués en fonction de l'âge
- Figure 55 : La Corogne : Groupes d'activités pratiqués en fonction de l'âge
- Figure 56 : Sélection de 5 activités pratiquées sur les plages de La Rochelle (en %)
- Figure 57 : Sélection de 5 activités pratiquées sur les plages de La Corogne (en %)
- Figure 58 : Pratiques de sociabilité en fonction de l'âge à La Rochelle et à La Corogne (en %)
- Figure 59 : Pratiques de sports d'équipes en fonction de l'âge à La Rochelle et à La Corogne
- Figure 60 : Pratique de pique-nique en fonction de l'âge sur les plages de La Rochelle
- **Figure 61 :** Pratiques d'observation du paysage en fonction de l'âge à La Rochelle et à La Corogne (en %)
- Figure 62: Représentations des plages en fonction des classes d'âges à La Rochelle (en %)
- Figure 63: Représentations des plages en fonction des classes d'âges à La Corogne (en %)
- **Figures 64 et 65 :** Front de mer « à l'espagnole » sur Riazor et Orzan, constructions et végétalisation (grands arbres et palmiers) (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)
- **Figure 66 :** Plage de la Concurrence : front de mer rochelais, aéré, constructions et végétalisation basses (Photo : C. Lhotellier, mars 2011)
- Figure 67, Réponses à la question : « Pourquoi la plage est-elle un lieu important pour vous ? »
- Figure 68 : Pratique de bronzage selon le sexe (en %)
- Figure 69: Pratique de bronzage par les femmes à La Corogne (Photo: C. Lhotellier, mai 2011)
- Figure 70 : Moyenne des préférences dans l'environnement des plages (en %)
- Figure 71 : Rythmes de vie urbains à La Rochelle et à La Corogne
- **Figure 72,** Réponses à la question : « En général, à quel moment de la journée fréquentez-vous la plage ? »
- Figure 73 : Orzan, vers 9h, très peu fréquentée (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)

- Figure 74: paseo, vers 11h, fréquentation relativement calme (Photo: C. Lhotellier, mai 2011)
- Figure 75: Riazor, vers 13h: lieu de bronzage pour les femmes (Photo: C. Lhotellier, juin 2011)
- **Figure 76 :** Belvédère du paseo, vers 13h : pratique de contemplation du paysage (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)
- **Figure 77 :** Promenade de la Concurrence, pratique de contemplation (Photo : C. Lhotellier, mai 2011)
- Figure 78 : Pratique de plage avec les enfants, La Concurrence (Photo : C. Lhotellier, mai 2011)
- Figure 79, Réponses à la question : « en général, avec qui venez-vous sur cette plage ? »
- Figure 80, Réponses à la question : « en général, avec qui venez-vous sur cette plage ? »
- Figure 81, Réponses à la question : « en général, combien de temps restez-vous sur cette plage ? »
- Figure 82: Tables et bancs en pierre sur Orzan (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)
- **Figure 83**: Fuegos de San Juan à La Corogne (Source : www.coruna.es)
- **Figure 84,** Réponses à la question : « Pourquoi avoir choisi la plage comme lieu de fête plutôt qu'un autre endroit en ville ? »
- Figure 85, Réponses à la question : « Pourquoi avoir choisi cette plage pour faire la fête ? »
- Figure 86 : « Activités individuelles » en fonction de l'âge (en %)
- Figure 87 : « Pratiques de baignade » selon l'âge (en %)
- Figure 88 : « Jeux de plage » selon l'âge (en %)
- Figure 89: Fréquentation matinale du paseo en semaine (Photo: C. Lhotellier, juin 2011)
- Figure 90 : Zones d'occupation principales sur la plage d'Orzan
- Figure 91 : Répartition socio-spatiale des plageurs sur la Concurrence
- Figure 92: Pratique de passe du ballon de rugby sur les Minimes (Photo: C. Lhotellier, avril 2011)
- Figure 93 : Contexte géographique de la plage des Minimes
- Figure 94: Pratique de contemplation sur la Concurrence (Photo : C. Lhotellier, avril 2011)
- Figure 96 : Pratique de baignade sur Chef de Baie (Photo : C. Lhotellier, avril 2011
- Figure 97 : Pourcentage de citadins appréciant le sable sur les plages
- Figure 98 : Réponses à la question : « Pourquoi n'appréciez-vous pas le sable ? »
- Figure 99 : Travaux de ré ensablement sur Orzan (Photo : C. Lhotellier, mai 2011)
- Figure 100 : Pourcentage de citadins appréciant la qualité de l'eau à La Rochelle
- Figure 101 : Réponses à la question : « Pourquoi la qualité de l'eau ne vous plait-elle pas ?
- **Figure 102 :** Estran jonché de cailloux à marée basse sur La Concurrence (Photo : C. Lhotellier, avril 2010)

Figure 103 : Panneau d'informations sur la plage d'Orzan (Photo : C. Lhotellier, juin 2011)

Figure 104 : Pourcentage de citadins ayant changé leurs habitudes en fonction de l'ancienneté

Figure 105, Réponses à la question : « quels ont été vos changements d'habitude ? »

Figure 106 : Modes de transport utilisés pour se rendre à la plage selon l'âge

Figures 107 et 108 : répartition de la population rochelaise sur les plages de la Concurrence et des Minimes par quartier

Figure 109 : Modes de transport utilisés pour se rendre sur les plages (en %)

Figure 110 : Répartition de la population sur Chef de Baie par quartier

Figure 111 : Modes de transport utilisés pour se rendre sur les plages (en %)